

ORAB

Observatoire Régional
de l'Agriculture Biologique
en Nouvelle-Aquitaine



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En région Nouvelle-Aquitaine

CHIFFRES 2024

ET TENDANCES 2025



SOM- MAIRE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

- 4 ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE
- 12 ÉTAT DES LIEUX DU MARCHÉ BIO
- 14 PRODUCTIONS VÉGÉTALES
 - 18 La filière céréales, oléagineux et protéagineux bio
 - 22 La filière fruits bio
 - 26 La filière légumes bio
 - 30 La filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales bio
 - 34 La filière vins et spiritueux bio
- 38 PRODUCTIONS ANIMALES
 - 42 La filière viande bovine bio
 - 46 La filière viande ovine bio
 - 50 La filière viande porcine bio
 - 54 La filière poulet de chair bio
 - 58 La filière œufs bio
 - 60 La filière lait de vache bio
 - 64 La filière lait de chèvre bio
 - 68 La filière lait de brebis bio
 - 70 La filière apicole bio
- 74 CONTACTS PAR DÉPARTEMENTS
- 75 CONTACTS PAR FILIÈRES

CONTACTS

BIO NOUVELLE-AQUITAINE • Anne-Sophie FERNANDEZ
06 23 38 59 38 - as.fernandez@bionouvelleaquitaine.com

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE • Barbara KASERER-MENDY
06 58 50 44 26 - b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE • Pascaline RAPP
05 55 10 37 84 - pascaline.rapp@na.chambagri.fr



ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Première région agricole de France, la Nouvelle Aquitaine se distingue par une grande diversité de productions végétales et animales, et par une dynamique de l'agriculture biologique qui, depuis 2015, s'est considérablement renforcée. Cette dynamique s'inscrit dans la volonté de valoriser des systèmes plus durables, résilients et respectueux de l'environnement.

L'agriculture biologique en France

À fin 2024, la surface agricole conduite selon le mode biologique en France atteint **2,71 millions d'hectares**, soit **10,1 %** de la surface agricole utile (SAU). Ce volume cache toutefois une dynamique en retrait : les surfaces engagées en bio **ont diminué de 56 197 hectares** en 2024, après une baisse similaire en 2023.

Dans le détail, les **surfaces certifiées** reculent d'environ **1 %**, tandis que les **surfaces en conversion** enregistrent une diminution plus marquée (**-8 %**), confirmant le ralentissement des conversions.

Le nombre d'exploitations engagées - qu'elles soient certifiées ou en conversion - reste en légère progression, avec **714 fermes**

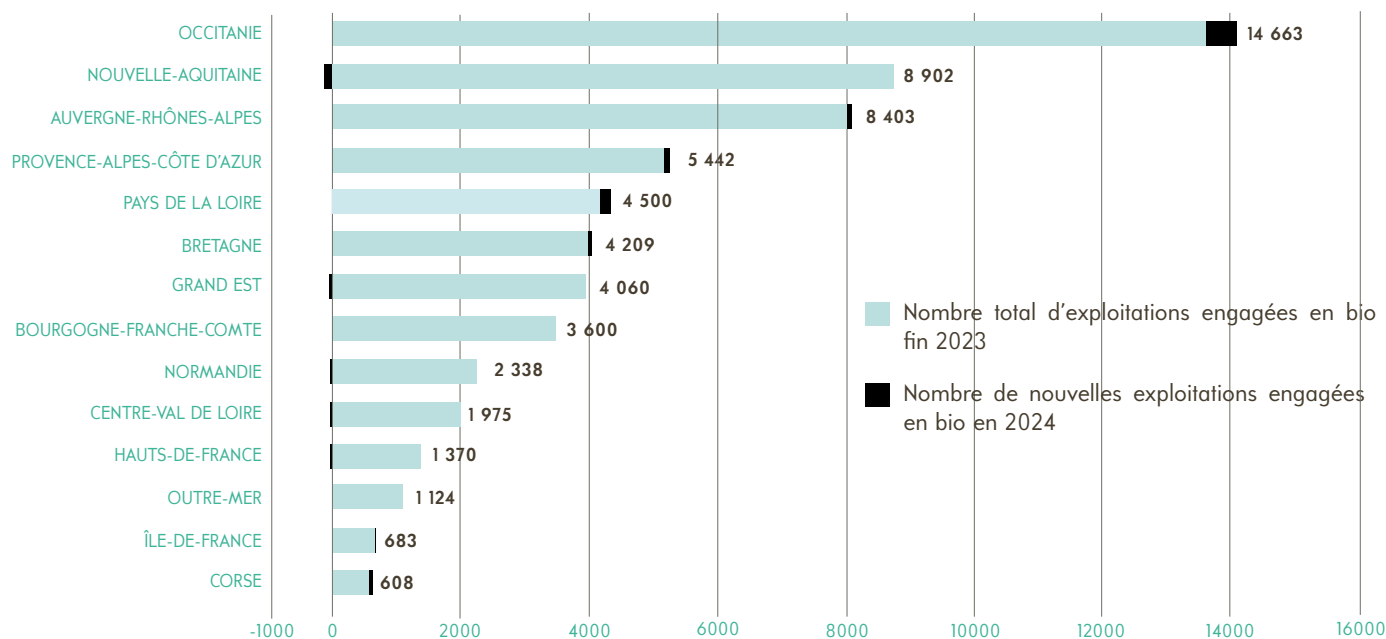
supplémentaires en 2024, mais cette hausse est nettement plus faible que lors des années précédentes. Au total, la France compte **plus de 61 800 exploitations bio**, soit **16,8 %** des fermes françaises.

Ces indicateurs appellent à la vigilance : si la bio demeure un mode de production attractif et structurant, son développement est aujourd'hui freiné par plusieurs facteurs (baisse du marché, incertitudes économiques, difficultés de conversion, filières moins porteuses...).

La **Nouvelle-Aquitaine** se maintient toujours **au 2^{ème} rang national** en nombre d'exploitations engagées et en surfaces agricoles conduites en agriculture biologique.

Nombre d'exploitations engagées en bio fin 2023 par région

Données Agence Bio / Organismes certificateurs / Agreste - traitement ORAB Nouvelle-Aquitaine



LES CHIFFRES-CLÉS FRANCE EN 2024



2,71 millions d'hectares en mode de production bio



10,1 % de surface agricole utilisée

-2 %
vs 2023



61 877 exploitations engagées en bio



16,8 % des exploitations agricoles françaises

+1,2 %
vs 2023

En savoir plus : [les chiffres clés France \(Agence Bio\)](#)

L'évolution de la bio en Nouvelle-Aquitaine et en France

En Nouvelle-Aquitaine, la dynamique de l'agriculture biologique montre un ralentissement après dix années d'essor continu. La baisse de la consommation en produits bio dans un contexte inflationniste, conjuguée à la transition vers la nouvelle PAC, a freiné les projets de conversion et ralenti les nouveaux engagements.

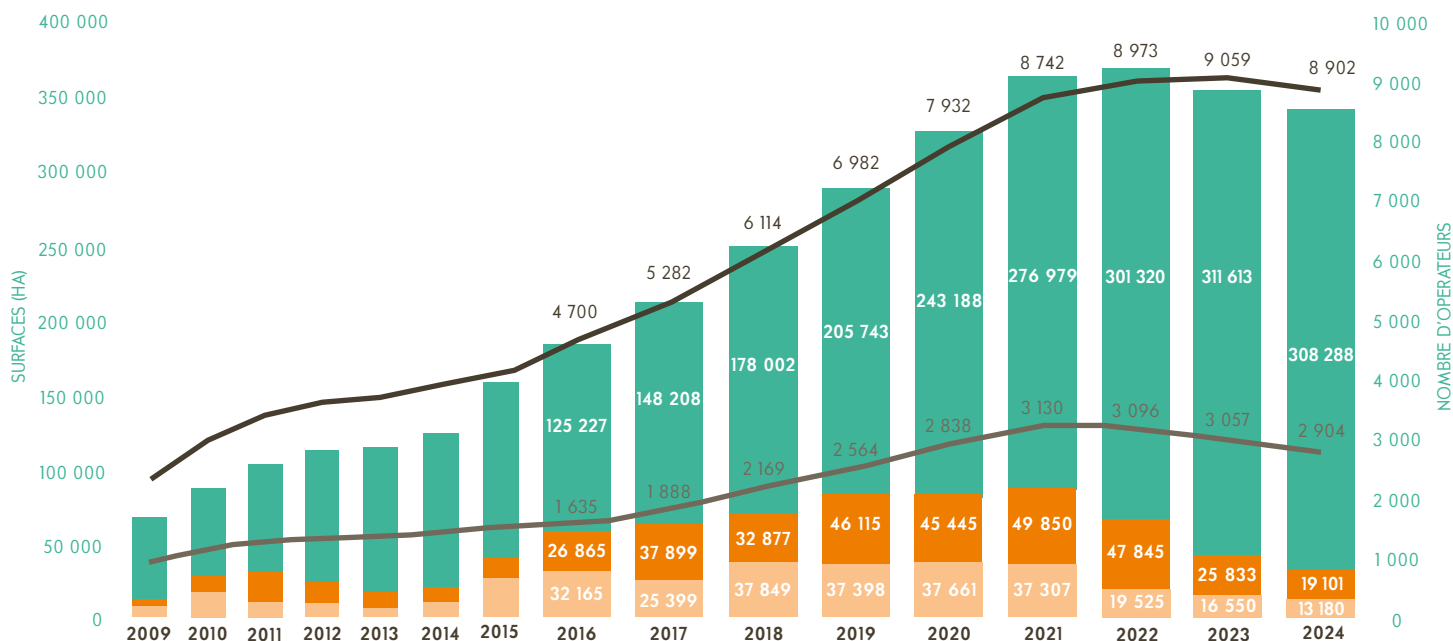
À fin 2024, l'agriculture biologique couvre **340 569 hectares**, soit **8,8 %** de la surface agricole utile de la région. On compte **8 902 fermes engagées**, représentant **13,9 %** des exploitations agricoles.

Comme au niveau national, les surfaces certifiées évoluent peu (-1,1 %), tandis que les surfaces en conversion reculent nettement, avec une baisse de **24 %** par rapport à 2023. Cette contraction confirme la perte d'élan amorcée depuis 2022.

Malgré ce contexte tendu, les signaux pour 2025 laissent espérer une stabilisation, voire une légère reprise.

Évolution du nombre d'exploitations, d'opérateurs et des surfaces en mode de production biologique en Nouvelle-Aquitaine

Source : données Agence BIO / organismes certificateurs / Agreste – traitement ORAB Nouvelle-Aquitaine



- Surfaces certifiées bio
- Surfaces en 2^{ème} ou 3^{ème} année de conversion
- Surfaces en 1^{ère} année de conversion

- Nombre d'exploitations
- Nombre de préparateurs, distributeurs et importateurs


Les surfaces bio en 2024 en Nouvelle-Aquitaine


Fin 2024, les surfaces conduites en agriculture biologique représentent **8,8 %** de la surface agricole régionale.

Au total, **340 570 ha** sont engagés — dont **308 288 ha certifiés** et **32 281 ha en conversion**.

Les surfaces en conversion représentent **10 %** du total, avec **13 180 ha en 1^{ère} année (C1)** et **19 101 ha en C2/C3**.


LES CHIFFRES-CLÉS NOUVELLE-AQUITAINE EN 2024

 **340 570 ha**
en mode de production bio

 **8,8 %**
de surface agricole utilisée

-1 % vs 2023

 **308 288 ha**
de surfaces certifiées

 **32 281 ha**
de surfaces en conversion

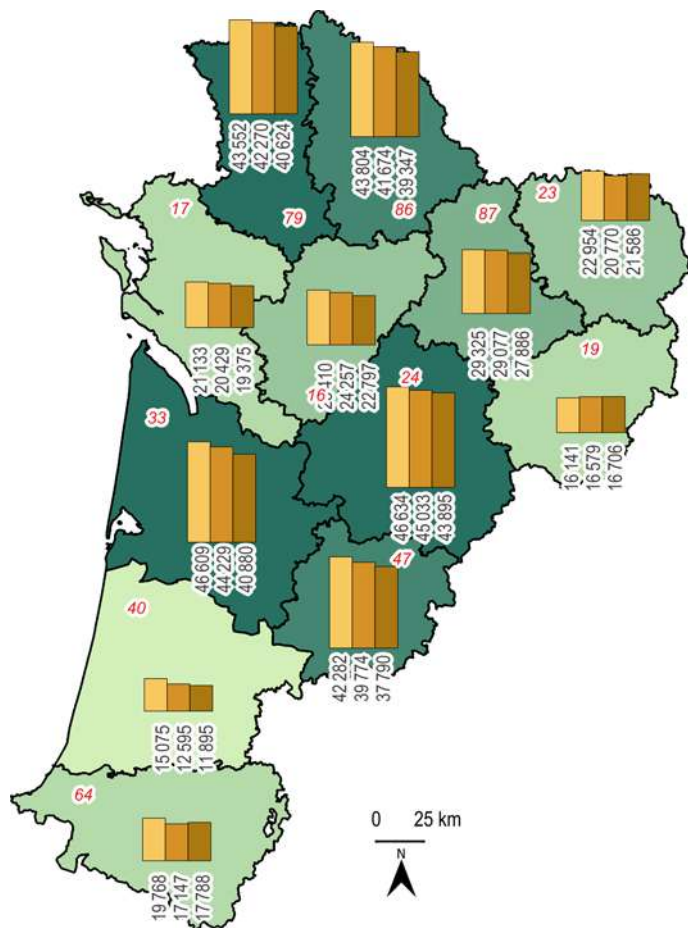
Les surfaces certifiées diminuent dans l'ensemble des départements, sauf en Corrèze, Creuse et Pyrénées-Atlantiques, qui enregistrent toutes les trois une légère hausse.

Les surfaces en conversion poursuivent leur repli dans la plupart des territoires, sauf dans les Landes (+61 %) et en Corrèze (+11 %).

En cumul certifié + conversion :

- hausse : Corrèze, Pyrénées-Atlantiques
- stagnation : Creuse
- baisse : tous les autres départements

Ces tendances marquent un ralentissement net après cinq années de forte dynamique. Elles traduisent une phase de consolidation plutôt qu'un recul brutal.



16 22 797 ha surfaces en bio (-6 % vs 2023), soit 6,4 % part de la SAU en bio dont 1 366 ha de surfaces en conversion (-6 % vs 2023)

17 19 375 ha surfaces en bio (-5,2 % vs 2023), soit 4,6 % part de la SAU en bio dont 1 209 ha de surfaces en conversion (-5,2 % vs 2023)

19 16 706 ha surfaces en bio (0,8 % vs 2023), soit 7,4 % part de la SAU en bio dont 2 900 ha de surfaces en conversion (+0,8 % vs 2023)

23 21 586 ha surfaces en bio (3,1 % vs 2023), soit 6,8 % part de la SAU en bio dont 2 100 ha de surfaces en conversion (+3,1 % vs 2023)

24 43 895 ha surfaces en bio (-2,5 % vs 2023), soit 14,8 % part de la SAU en bio dont 4 800 ha de surfaces en conversion (-2,5 % vs 2023)

33 40 880 ha surfaces en bio (-7,66 % vs 2023), soit 17,6 % part de la SAU en bio dont 5 871 ha de surfaces en conversion (-7,6 % vs 2023)

40 11 895 ha surfaces en bio (-5,6 % vs 2023), soit 5,7 % part de la SAU en bio dont 921 ha de surfaces en conversion (-5,6 % vs 2023)

47 37 790 ha surfaces en bio (-5 % vs 2023), soit 13,5 % part de la SAU en bio dont 3 790 ha de surfaces en conversion (-5 % vs 2023)

64 17 788 ha surfaces en bio (3,7 % vs 2023), soit 5,5 % part de la SAU en bio dont 1 958 ha de surfaces en conversion (+3,7 % vs 2023)

79 40 624 ha surfaces en bio (-3,9 % vs 2023), soit 9,1 % part de la SAU en bio dont 2 304 ha de surfaces en conversion (-3,9 % vs 2023)

86 39 347 ha surfaces en bio (-5,6 % vs 2023), soit 8,4 % part de la SAU en bio dont 2 296 ha de surfaces en conversion (-4,1 % vs 2023)

87 27 886 ha surfaces en bio (-4,1 % vs 2023), soit 9,8 % part de la SAU en bio dont 2 768 ha de surfaces en conversion (-3,8 % vs 2023)

2 1 3

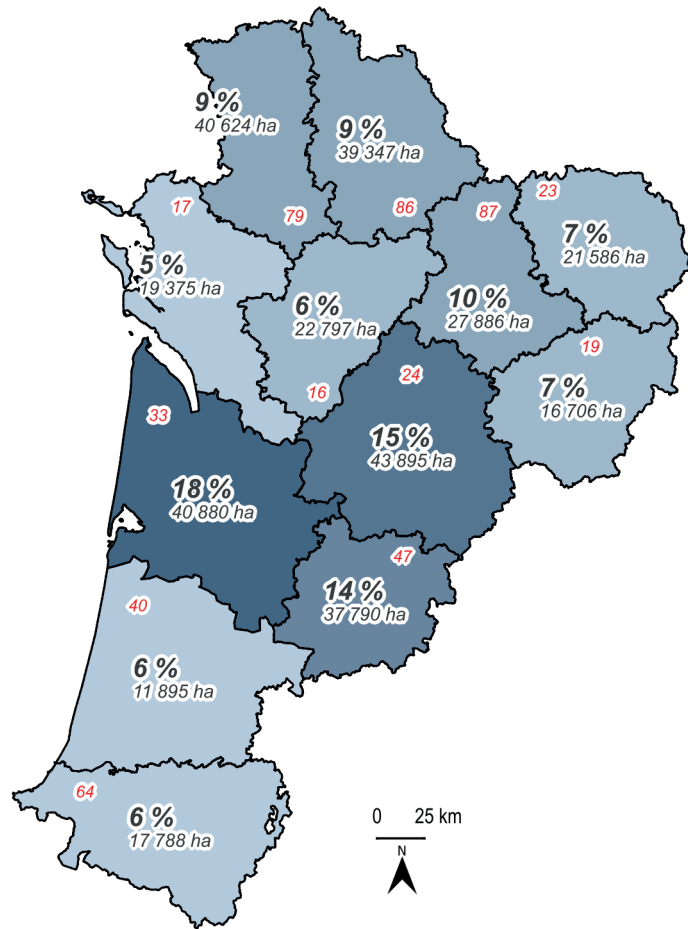
Deux départements dépassent les 15 % de la SAU en bio et conversion : la Gironde et la Dordogne. Le Lot-et-Garonne arrive en 3^{ème} position.

La Vienne, les Deux-Sèvres et la Haute-Vienne sont aux alentours des 10 %.

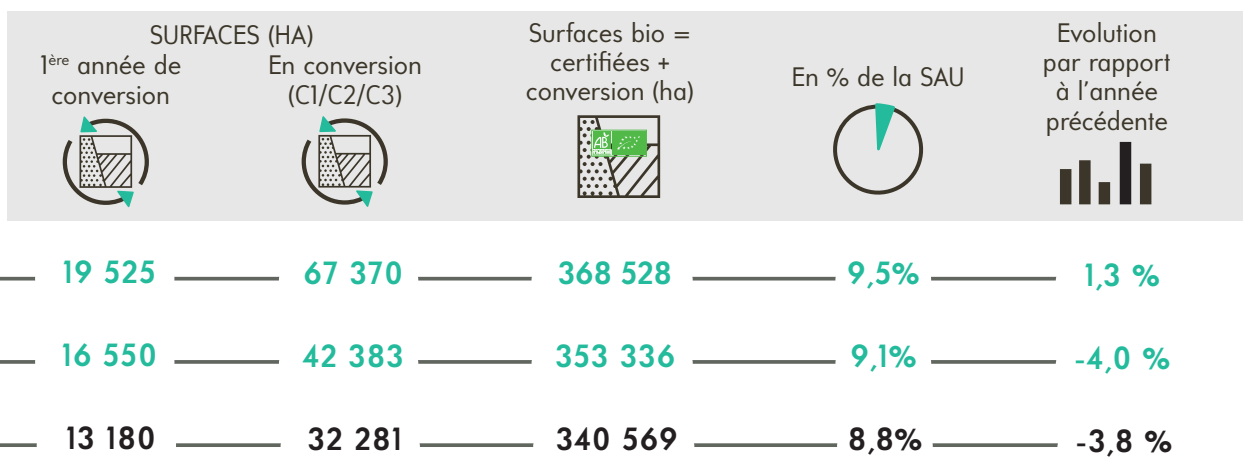
La région semble entrer dans une phase de stabilisation, en attente de nouveaux signaux favorables pour relancer la conversion.

A noter que le pourcentage de SAU bio est calculée avec les données du dernier recensement agricole de 2020 et que pour certains départements, il serait pertinent d'analyser la part de SAU bio en prenant en compte les spécificités du territoire (estives, production sans filière bio, ...).

Part de la SAU bio (certifiée et en conversion) dans la SAU totale en Nouvelle-Aquitaine en 2024



Évolution des surfaces engagées en agriculture biologique



Les exploitations bio en 2024 en Nouvelle-Aquitaine

Fin 2024, la région compte **8 902 exploitations bio**, soit **13,9 %** des fermes agricoles régionales.

Leur nombre a été **multiplié par 1,3 en cinq ans**, malgré un net ralentissement observé depuis 2022.

En 2024, **532 nouvelles exploitations** se sont engagées en agriculture biologique.

Les évolutions les plus marquées en 2024 concernent :

- les **Pyrénées-Atlantiques** (+8,2 %),
- la **Corrèze** (+4,5 %),
- la **Creuse** (+1,6 %).

**LES CHIFFRES-CLÉS
NOUVELLE-AQUITAINE EN 2024**



8 902
exploitations engagées en bio



13,9 %
des exploitations agricoles de la région

-1,7 % vs 2023

16 **432 fermes bio**, soit 8,9 % des fermes du département (-4 % vs 2023)

17 **525 fermes bio**, soit 9 % des fermes du département (-0,9 % vs 2023)

19 **499 fermes bio**, soit 12,5 % des fermes du département (+1,6 % vs 2023)

23 **346 fermes bio**, soit 10 % des fermes du département (+4,5 % vs 2023)

24 **1 452 fermes bio**, soit 22,9 % des fermes du département (-1,9 % vs 2023)

33 **1 568 fermes bio**, soit 22,5 % des fermes du département (-6,3 % vs 2023)

40 **405 fermes bio**, soit 9,1 % des fermes du département (-1,7 % vs 2023)

47 **1 019 fermes bio**, soit 17,6 % des fermes du département (-4 % vs 2023)

64 **897 fermes bio**, soit 9,2 % des fermes du département (+8,2 % vs 2023)

79 **632 fermes bio**, soit 12,7 % des fermes du département (-3,8 % vs 2023)

86 **543 fermes bio**, soit 13,4 % des fermes du département (-3,9 % vs 2023)

87 **584 fermes bio**, soit 16,2 % des fermes du département (+0,7 % vs 2023)

Source du nombre total d'exploitations par département : recensement agricole 2020

Deux départements dépassent **20 %** d'exploitations bio :

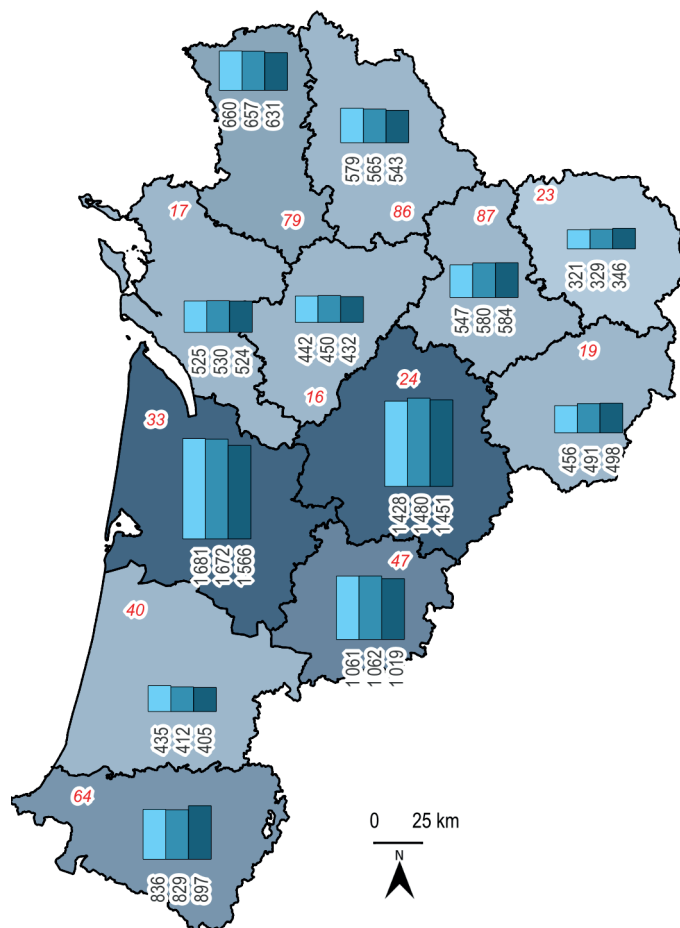
- la **Gironde**,
- la **Dordogne**.

Ils sont suivis de près par :

- le **Lot-et-Garonne**,
- la **Haute-Vienne**,
- la **Vienne**, qui oscillent entre **13 et 17 %**.

Ces résultats confirment une **implantation forte mais contrastée** de la bio en Nouvelle-Aquitaine : progression dans certains départements, recul dans d'autres, et un mouvement général de ralentissement structurel depuis deux ans.

Nombre d'exploitations bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2024



Les arrêts

En Nouvelle-Aquitaine, le nombre d'arrêts augmente entre 2023 et 2024, passant de **544 à 677 arrêts**, tous motifs confondus (arrêt total d'activité : retraite, reconversion, décès ; arrêt de l'activité bio et donc de la certification ; abandons, etc.).

Rapporté au nombre total de fermes bio, le « taux d'arrêt » est d'**environ 8 %**.

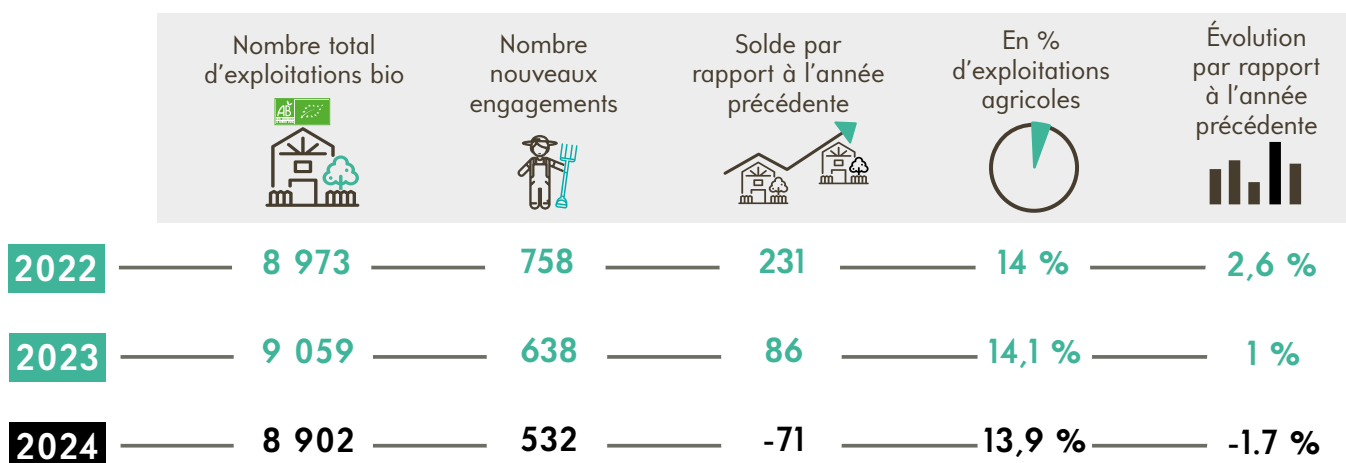
Cette hausse s'inscrit dans un contexte déjà fragile : inflation alimentaire, baisse du marché, nouvelles contraintes réglementaires,

départs en retraite non remplacés... autant de facteurs qui pèsent sur la pérennité de certains projets bio.

La répartition des arrêts reste globalement stable :

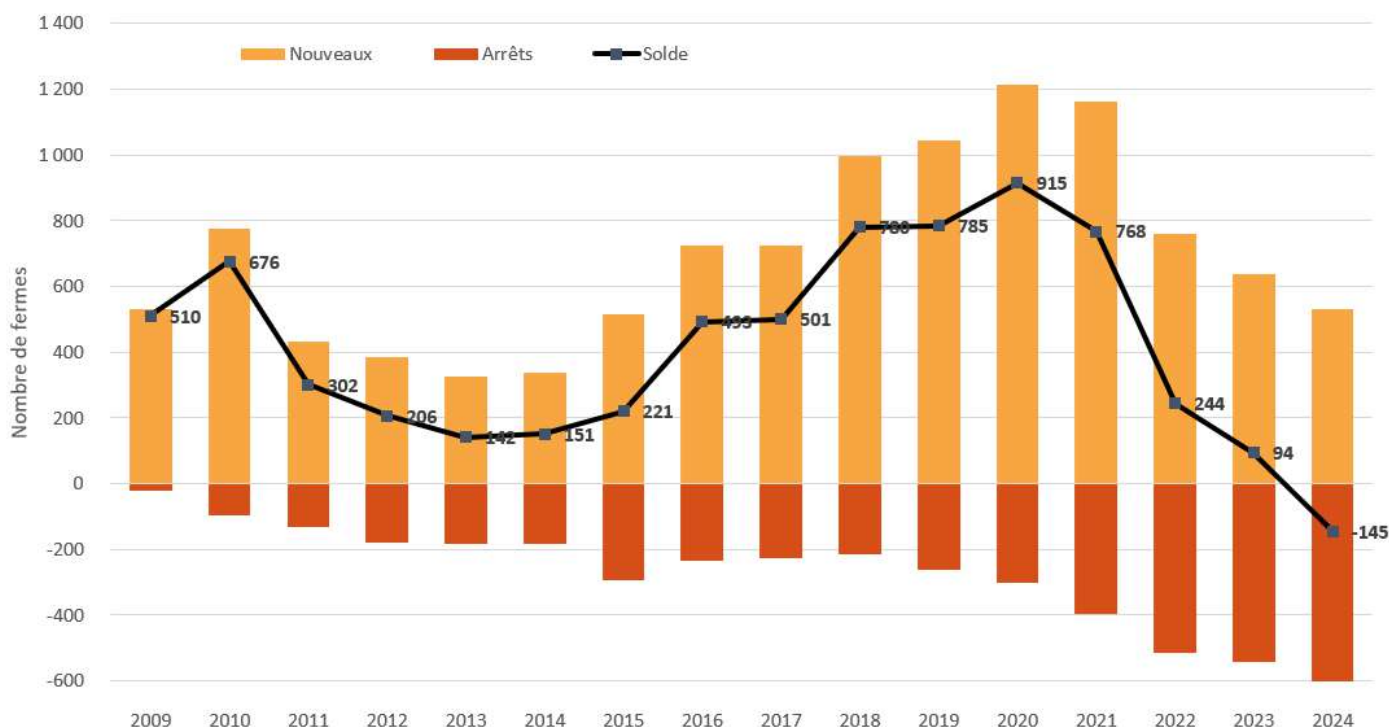
- **≈ 50 %** sont des arrêts d'activité bio (sortie de la certification),
- **≈ 30 %** correspondent à des arrêts totaux d'activité, le reste étant constitué de cas plus ponctuels (abandons, cessations diverses).

Évolution du nombre de nouvelles exploitations engagées en bio



2024 est la première année où l'évolution nette devient négative, la baisse du solde résultant d'un nombre d'arrêts supérieur aux nouveaux engagements.

Évolution des nouveaux engagements et des arrêts en Nouvelle-Aquitaine



Les surfaces en conversions et les nouvelles exploitations par production

Productions végétales

En 2024, la dynamique des conversions végétales reste concentrée sur les mêmes productions que les années précédentes.

Les surfaces en 1^{ère} année de conversion concernent principalement :

- les surfaces et cultures fourragères (58 %),
- les grandes cultures (15 %),
- la vigne (10 %).

En 2024, la dynamique des conversions végétales se tasse pour l'ensemble des productions, à l'exception des PPAM et des friches/jachères qui augmentent.

Globalement, la quasi-totalité des surfaces végétales engagées en conversion diminuent en 2024, à l'exception :

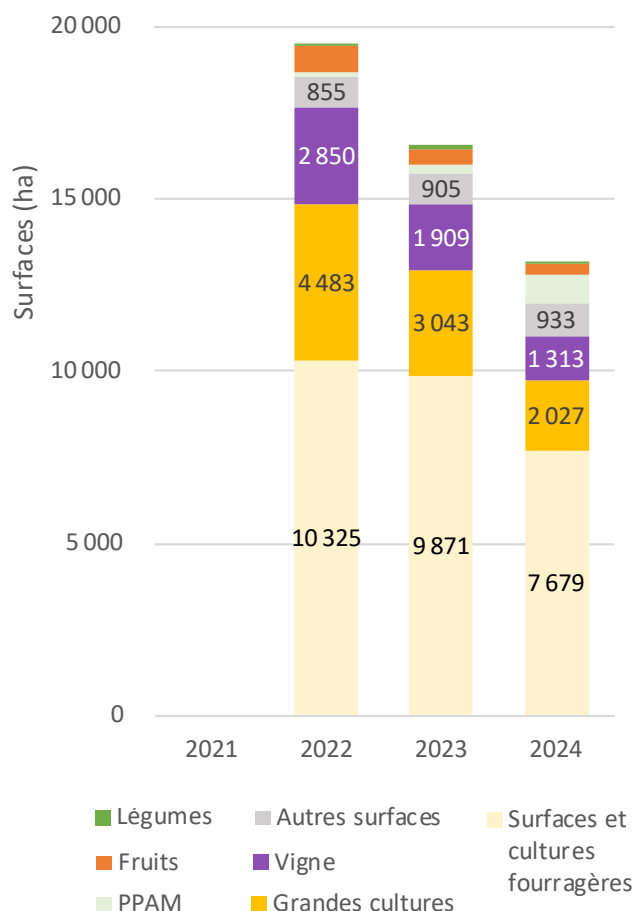
- des PPAM,
 - des friches/jachères/autres surfaces,
- qui sont les deux seules catégories en progression.

Les nouvelles exploitations en 2024 se concentrent majoritairement sur :

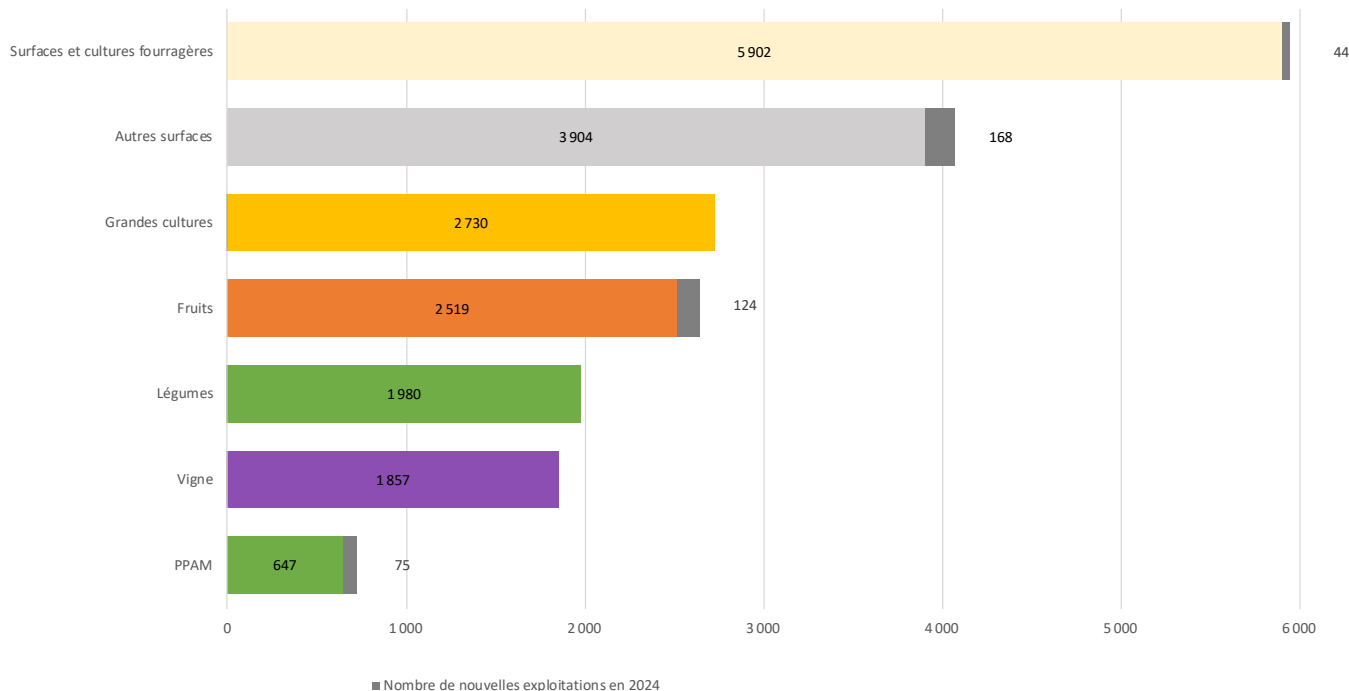
- les friches/jachères/« autres surfaces » : + 168,
- les fruits : + 124,
- les PPAM : + 75.

À noter : L'évolution la plus forte concerne les PPAM (+70 % par rapport à 2023), portée notamment par un effet d'aubaine lié à la conversion en coriandre.

Evolution des surfaces en 1^{ère} année de conversion



Nombre d'exploitations par production végétale



Productions animales

En 2024, les conversions en productions animales poursuivent leur ralentissement, confirmant la tendance amorcée depuis 2022. L'ensemble des cheptels en conversion diminue : vaches allaitantes, vaches laitières, brebis viande, brebis laitières, chèvres et ruches reculent tous par rapport aux niveaux élevés de 2021-2022.

On observe toutefois une évolution notable : certaines productions qui ne connaissaient quasiment plus d'entrées en conversion depuis plusieurs années enregistrent à nouveau quelques engagements en 2024. C'est le cas des **porcs, poules pondeuses, autres volailles de chair, truies et poulets de chair**. Les volumes restent modestes.

En termes de nouvelles exploitations, les hausses les plus importantes concernent :

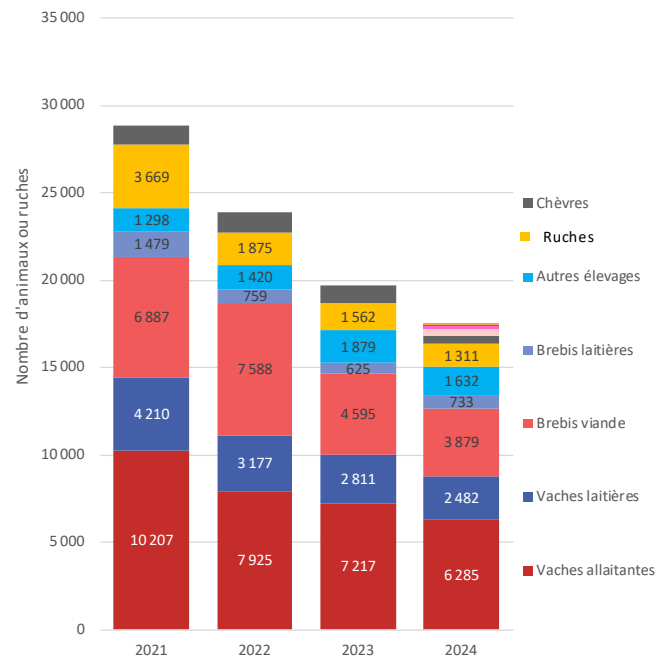
- les **brebis viande (+19)**,
- les **brebis laitières (+22)**,
- les **chèvres (+12)**,
- ainsi que les **autres élevages (+11)**.

Ces secteurs montrent une capacité de rebond malgré le contexte de marché tendu.

Globalement, **la tendance 2024 est à la stabilisation**.

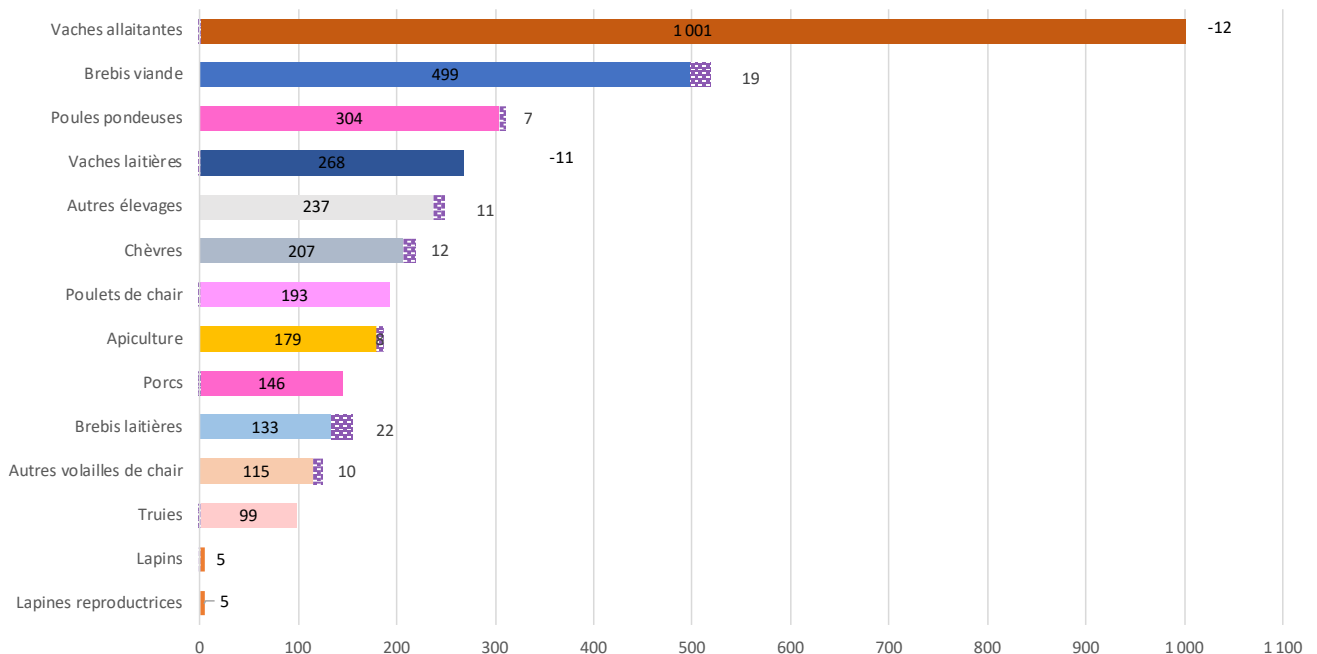
Evolution des cheptel en conversion

Source Agence bio / OC



Nombre d'exploitations bio par production animale

Source Agence bio / OC



■ Nombre de nouvelles exploitations en 2023



LE MARCHÉ BIO EN 2025 EN NOUVELLE-AQUITAINE

Une croissance retrouvée pour le marché bio français

« Au premier semestre 2025, la reprise des ventes bio en grande distribution, le rebond des ventes des magasins bio et le dynamisme de la vente directe ont abouti à une croissance en valeur des ventes de 4,1 % par rapport au premier semestre 2024. Il s'agit du premier semestre de croissance du bio tous circuits confondus depuis 2021.» (Source Agence bio, nov. 2025).

D'après le panéliste Worldpanel by Numerato, en octobre 2025, les ventes de produits bio en volume en GMS se sont enfin stabilisées (par rapport à octobre 2024). Le marché des produits bio se consolide après quatre années de crise. La part de marché du bio dans les achats des ménages se stabilise et le bio profite de la dynamique des magasins spécialisés.

Circuits de distribution	Évolution SI 2025 vs SI 2024
GMS	+1,4 %
Magasins spécialisés bio	+6,2 %
Artisans	+1,5 %
Vente directe	+8,8 %
TOTAL	+4,1 %

Les facteurs de rebond

- **Les attaques subies par l'écosystème de la bio ont peut-être renforcé l'engagement des consommateurs bio.** Les consommateurs historiques, ceux étant sensibles à l'écologie ou désirant protéger leur santé et celle de leur famille ont plébiscité le bio.
- **Les campagnes de communication sur la bio,** menées par l'Agence bio sous le slogan « C'est bio la France ! » ont été déclinées dans toutes les régions de France et ont participé à ce nouvel essor du bio.
- **L'attractivité « prix »** liée à l'inflation moindre sur la bio que le conventionnel, **la fin de la chute de l'offre bio en GMS et la réorganisation des magasins bio spécialisés,** ainsi que **la remontée en gamme des achats des consommateurs** ont favorisé cette nouvelle croissance.

Des opportunités de marché pour le bio

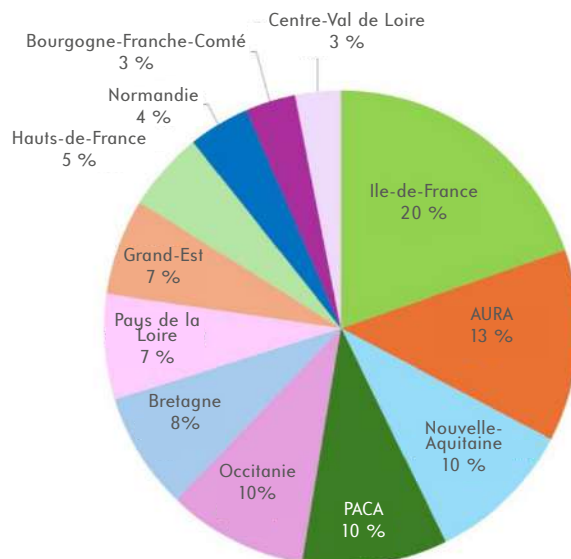
- **La nutrition sportive et énergisante :** le bio y est encore peu représenté, mais peut trouver sa place sur d'autres produits «fonctionnels» comme le kombucha.
- **Les produits d'été :** le bio est peu représenté sur la plupart des produits de l'été (bières d'été, jus de fruits frais, salades fraîches, glaces...).
- **Les produits de fête :** les Français sélectionnent moins le bio en décembre sur des produits de fêtes, où le label est pourtant bien implanté.
- **Les promotions en GMS :** les produits bio sont sous-représentés dans les promotions et les mises en avant en GMS.

Le bio dans les régions

Quatre régions ont représenté 53 % des ventes hexagonales en valeur de produits bio à poids fixe en GMS (hors EDMP) au cours des 3 premiers trimestres 2025 : Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Gironde est le 5^{ème} département de France en termes de ventes en valeur dans les hyper et supermarchés au cours des 3 premiers trimestres 2025 (plus de 80 M, +0.4 % vs. 2024). En Nouvelle-Aquitaine, de septembre 2024 à septembre 2025 les ventes de bio en GMS (soit près de la moitié du marché bio global) représentent un chiffre d'affaires de près de 365 millions d'euros, et sont stables (augmentation à partir de début 2025).

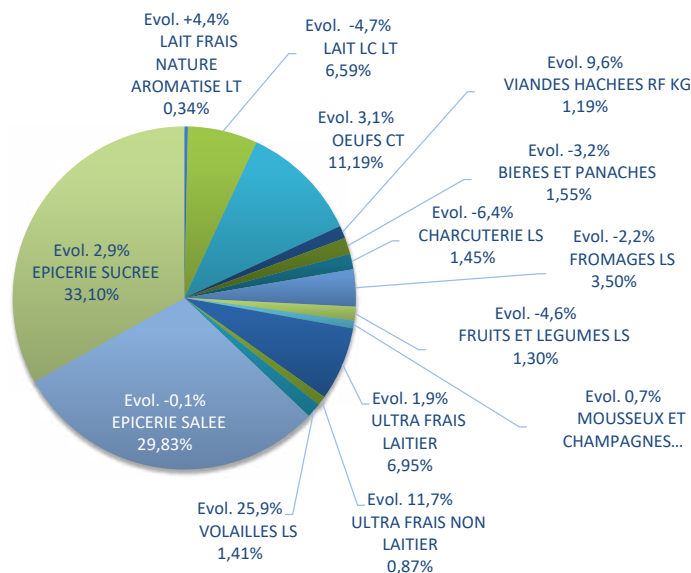
Répartition des ventes de produits bio à poids fixe en GMS (hors EDMP) en valeur au cours des 3 premiers trimestres 2025

Source : Agence Bio d'après CIRCANA



Répartition et évolution des ventes bio en valeur par produit en Nouvelle-Aquitaine en hypermarchés et supermarchés au cours des 3 premiers trimestres 2025 par rapport à la même période de 2024.

Source : d'après CIRCANA



Côté restauration hors domicile

La consommation hors domicile (RHD) représente 9 % de la consommation bio globale en France, dont 8 % pour la restauration collective et 1 % pour la restauration commerciale. Ce segment pèse 780 millions d'euros, avec un parc de 180 000 restaurants en France et 80 000 cantines, et offre un potentiel de développement intéressant. La restauration collective, poussée par la loi Egalim, doit introduire à minima 20 % de produits bio en valeur dans ses restaurants collectifs.

Concernant la restauration collective, des plateformes locales de distribution existent en Nouvelle-Aquitaine pour faciliter l'approvisionnement des cantines en produits bio locaux. Le réseau « Manger bio » est particulièrement représenté, ainsi que d'autres distributeurs (Resalis par exemple au nord de la région). Des groupements d'achats permettent également de structurer l'offre et la demande localement.

Au niveau national, Biocoop entend doubler l'activité de sa filiale Biocoop Restauration, destinée à la restauration collective. Cette plateforme permet entre autres de combler les gammes indisponibles au niveau local.

Le réseau d'accompagnement du secteur de la restauration collective est particulièrement développé en Nouvelle-Aquitaine, grâce à une structuration efficace, un maillage territorial et un soutien public adapté. On peut par exemple noter en 2025 qu'en Nouvelle-Aquitaine 100 % des collèges du Lot-et-Garonne sont labélisés Établissements Bio Engagés (plus de 25 % de bio).

Par ailleurs, le label Territoire BIO Engagé, initié en Nouvelle-Aquitaine, est décliné dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Occitanie et Pays-de-la-Loire. La Nouvelle-Aquitaine compte 212 collectivités et 98 établissements labellisés (total en France de 397 collectivités et 222 établissements).

Pour plus d'informations : <https://territoirebioengage.fr/>



FOCUS MAGASINS SPÉCIALISÉS

Les ventes continuent de croître en magasins spécialisés. Entre janvier et juillet 2025, l'augmentation est de en moyenne de +5,5 % (7,3 % en juillet). Mi-2025, le parc des magasins enregistre 58 fermetures contre 9 ouvertures.

Biocoop, leader de la distribution spécialisée bio a vu ses ventes progresser de 7,5 % au 1er semestre 2025 par rapport à la même période 2024. L'enseigne travaille sur l'élargissement de sa gamme de produits abordables, et souhaite ouvrir à horizon 2029 160 magasins supplémentaires.

D'autres enseignes, comme La Vie Claire ou Naturalia prévoient également d'ouvrir de nouveaux points de vente, et travaillent aussi sur les prix bas. En effet, bien que l'inflation soit moins forte, le pouvoir d'achat des ménages est encore fragile et le critère prix est déterminant dans l'acte d'achat.



*Consommer bio, c'est promouvoir la production de produits bio de France et de l'Union Européenne.

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR.



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Avec le soutien de :



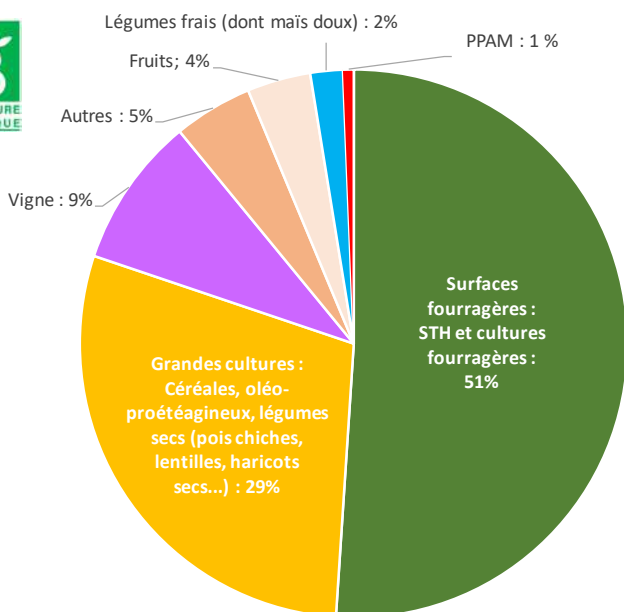
Un partenariat entre :



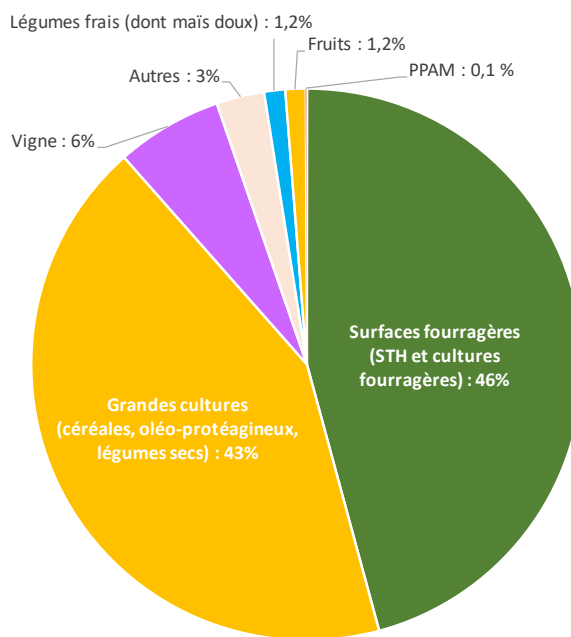
Comparaison de l'assolement bio à l'assolement de Nouvelle-Aquitaine (toutes conduites confondues)

Graphe 1. SAU bio en Nouvelle-Aquitaine en 2024

Source : données Agence BIO/OC, Agreste

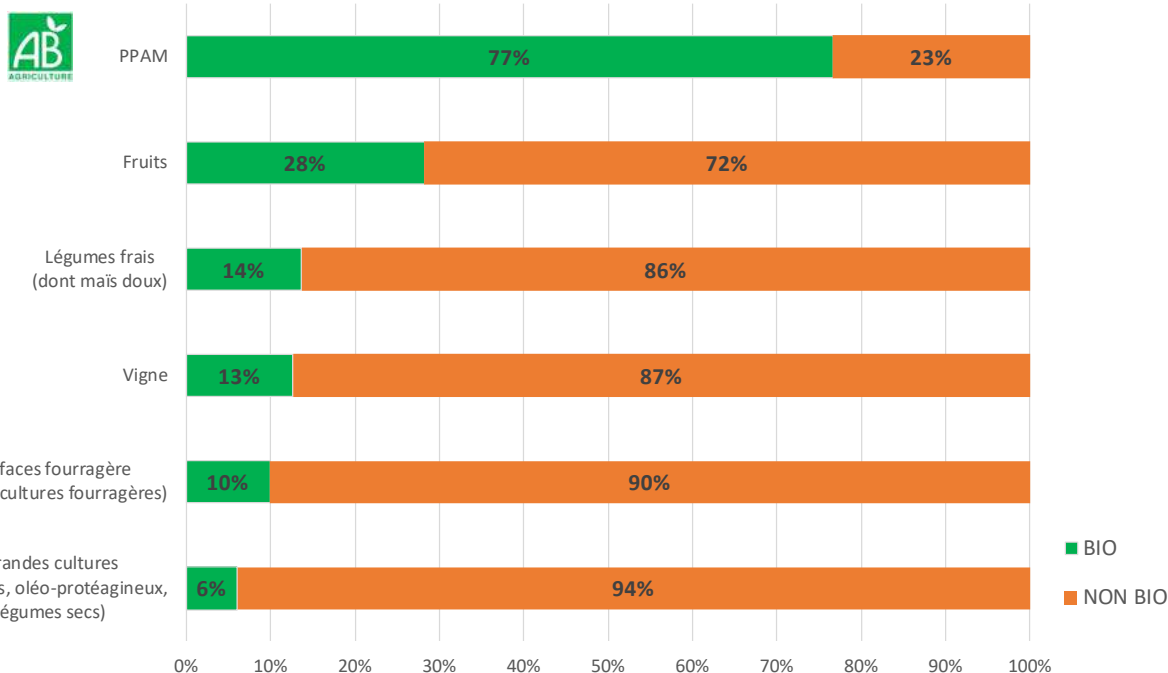


Graphe 2. SAU totale en Nouvelle-Aquitaine en 2024 (tout mode de production confondu)



L'assolement bio (graphe 1) est comparable dans les grandes masses à l'assolement global (graphe 2). Nous notons cependant que les surfaces en grandes cultures sont moins importantes en bio, alors que les surfaces en vignes, en fruits, en légumes et en PPAM occupent une place plus importante en bio.

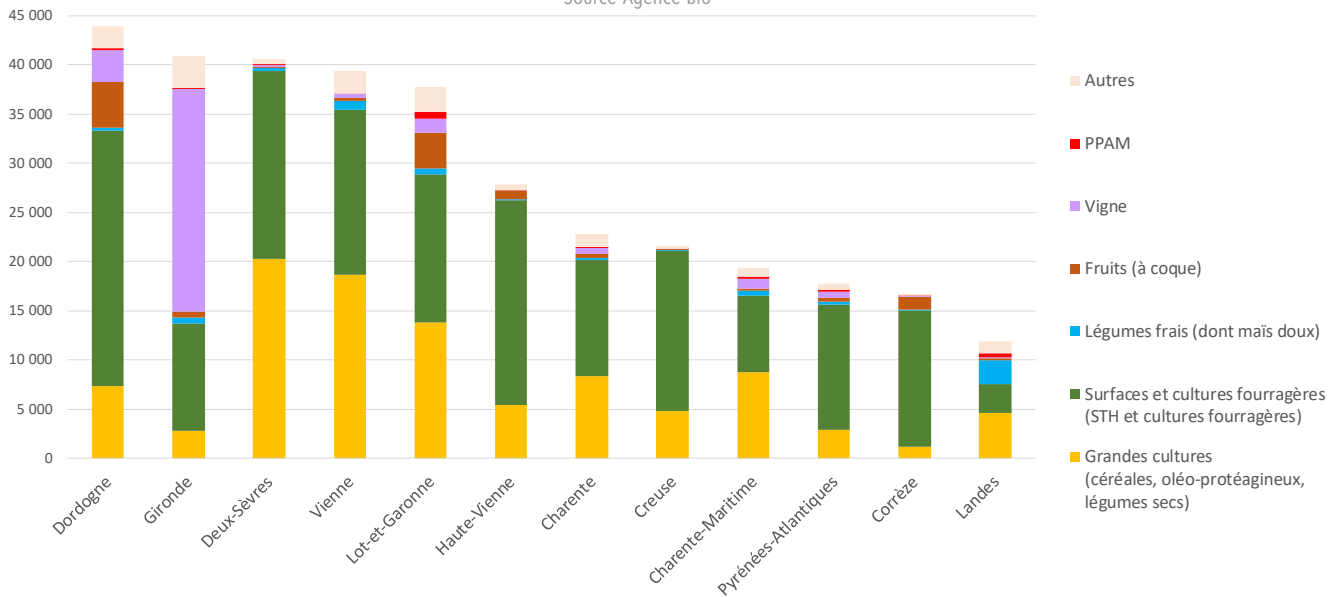
Part des surfaces en bio et en conversion versus le total des surfaces consacrées aux productions végétales (toutes conduites confondues)



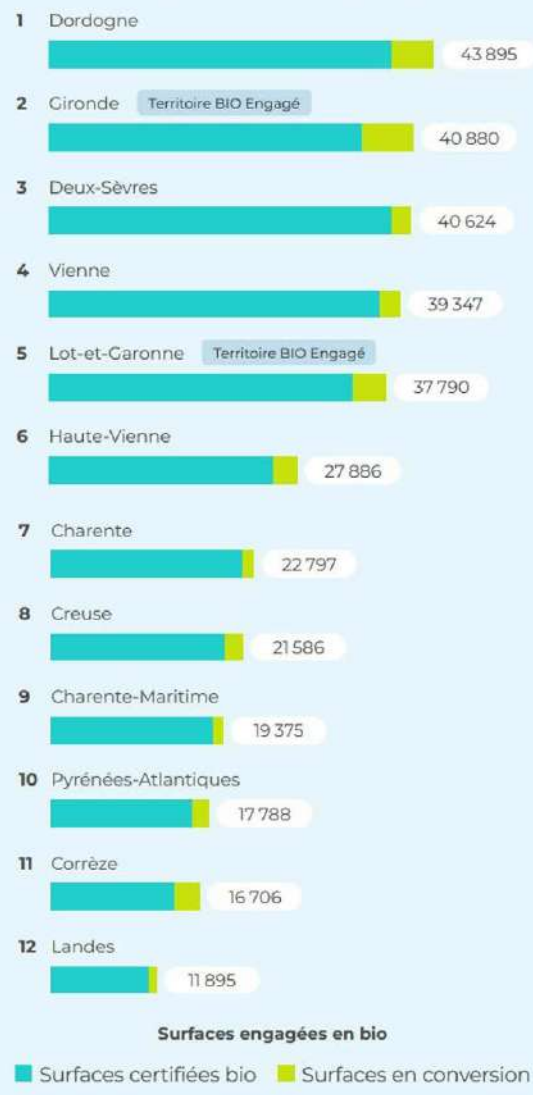
Répartition des surfaces (en ha) par département en Nouvelle-Aquitaine en 2024

Répartition des surfaces engagées en bio (353 834 ha) par département en Nouvelle-Aquitaine en 2024

Source Agence bio



Classement des surfaces bio et en conversion



Les surfaces arboricoles

Les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne concentrent plus de 60 % de la surface arboricole bio de la région. Ils comptabilisent chacun plus de 3 600 ha de vergers bio. Ils sont suivis de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

Les surfaces fourragères

Tous les départements de Nouvelle-Aquitaine affichent des surfaces fourragères. La majeure partie des surfaces bio est constituées de prairies permanentes ou temporaires.

Quatre départements concentrent près de 50 % des surfaces de la région : la Dordogne, la Haute-Vienne, les Deux-Sèvres et la Vienne.

A noter que dans les départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne et des Pyrénées-Atlantiques, les surfaces dédiées aux fourrages constituent plus de 70 % de la surface agricole utile (SAU) bio de ces territoires.

Les surfaces de grandes cultures (vente ou autoconsommation)

Les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et du Lot-et-Garonne concentrent à eux trois plus de 50 % de la surface en grandes cultures bio de la région.

Les surfaces viticoles

le bordelais et le bergeracois. Le vignoble bordelais représente 75 % des vignes bio de la région.

Les surfaces en PPAM (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales)

Les départements du Lot-et-Garonne, des Landes, de la Dordogne et des Pyrénées-Atlantiques comptabilisent chacun plus de 200 ha (707 ha en Lot-et-Garonne). Ces départements concentrent à eux quatre plus de 70 % de la surface en PPAM bio de la région.

Les surfaces légumières :

Le département des Landes est en tête avec près de 2 500 ha, soit 20 % de sa SAU bio. Les Landes concentrent 37 % de la surface en légumes bio de la région. Viennent ensuite les départements de la Vienne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





GRANDES CULTURES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

Céréales, oléoprotéagineux, légumes secs (pois chiches, lentilles, haricots...)

LA PRODUCTION

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Nombre d'exploitations et surfaces bio en Nouvelle-Aquitaine en 2024

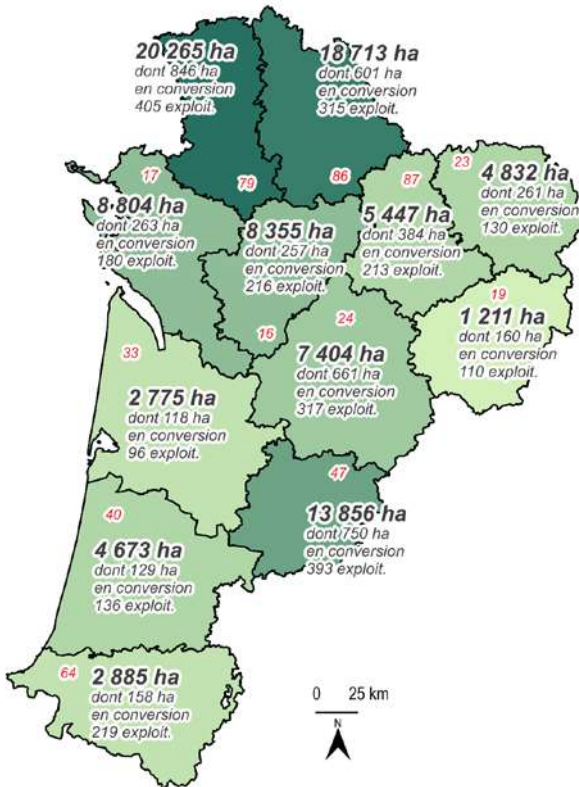
- 99 221 ha de grandes cultures bio et en conversion
↳ - 14,6 % / 2023 (soit une diminution de 16 900 ha)
- 2 735 exploitations
↳ - 12,8 % / 2023 (soit une diminution de 401 fermes)

6,1 % des grandes cultures cultivées en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

Les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et du Lot-et-Garonne concentrent à eux trois plus de 50 % de la surface en grandes cultures bio de la région.

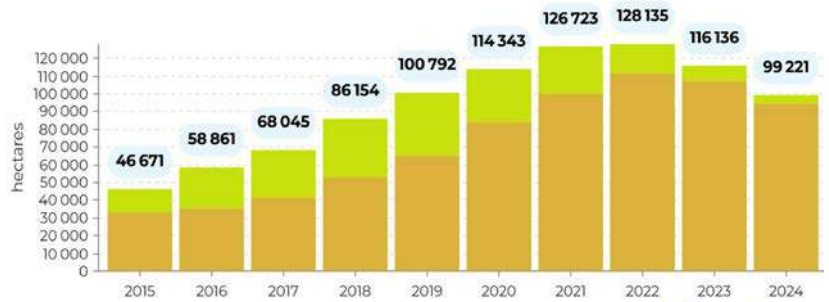
TOP 3 ! Trois départements concentrent plus de 50 % de la surface en grandes cultures bio de la Nouvelle-Aquitaine : les Deux-Sèvres (20 %), la Vienne (19 %) et le Lot-et-Garonne (14 %).



La dynamique de conversion des surfaces et des producteurs poursuit sa diminution, comme en 2022 et 2023 (les engagements de moins d'un an). Les courbes sont également à la baisse pour les surfaces certifiées bio et les producteurs engagés depuis plus d'un an.

ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION

Nouvelle-Aquitaine - Grandes cultures : Toutes les grandes cultures

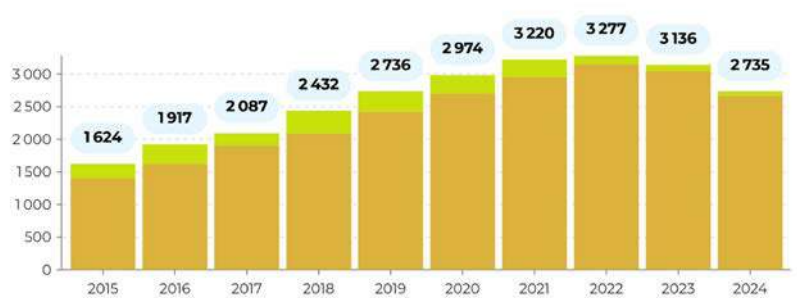


Surfaces certifiées bio / Surfaces en conversion

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO

Nouvelle-Aquitaine - Grandes cultures : Toutes les grandes cultures



Fermes engagées depuis plus d'un an / Fermes engagées depuis moins d'un an

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Faits marquants 2024/2025

- **Bilan de campagne correct en céréales à paille** : bons rendements, très bons PS et des indices de Hagberg globalement élevés.
- **Forte problématique sanitaire**, touchant les blés bio (mais aussi conventionnels) : présence importante de carie sur les céréales récoltées (notamment les blés tendres, dont la sensibilité est supérieure à celle du blé dur et des épeautres). Cette maladie sans lutte curative possible, entraîne 1/ la contamination des sols des parcelles affectées et 2/ de forte difficulté de valorisation des blés impactés.
- **Sécheresse estivale** : des cultures de printemps fortement impactées. Des arrêts de croissance en maïs notamment, avec des ré-orientations de maïs grain vers de l'ensilage. Des ravageurs émergents en expansion (chrysomèle du maïs, punaises et héliothis sur soja et pois chiche ..) : de réelles impasses techniques pour les producteurs, sur des céréales plus emblématiques de notre région (soja), qui ne deviennent plus rémunératrices. Sur tournesol, de plus en plus de dégâts causés par les oiseaux (colombidés, corvidés, mais aussi étourneaux en zones péri urbaines), obligeant à un ou plusieurs ressemis, sans solution de lutte satisfaisante.
- **Des aléas climatiques de plus en plus marqués** (grêle, sécheresse) qui impactent plus fortement les céréales bio, y compris des cultures plus «tolérantes» comme les pois chiche et les lentilles. Une nécessité renouvelée d'assurer des assolements diversifiés pour sécuriser les systèmes.

Perspectives

Une filière grandes cultures bio qui reste fragilisée

- Hausse des coûts des matières premières,
- Impasses techniques (gestion ravageurs notamment),
- Impact du dérèglement climatique,
- Nécessité accrue de sécuriser les rendements par des apports d'eau notamment à des périodes clés (floraison),
- Des prix d'achat rémunérateurs à retrouver.

Des signaux positifs

- Avec le retour de la consommation des prix qui remontent,
- Des collectes en C2 qui redémarrent et traduisent des reconversions
- Des bénéfices agronomiques à venir sur les parcelles implantées en luzerne/trèfle/prairies temporaires (fertilité des systèmes et gestion des adventices).

A surveiller

- **Les implantations de blé à l'automne 2025** : si des semences non certifiées ont été utilisées, fort risque de contamination des parcelles. Il faut faire analyser les grains avant semis, de ne pas semer si les seuils sont dépassés, et traiter systématiquement avec les produits UAB (principalement vinaigre et cuivre). Une parcelle contaminée par la carie le reste plusieurs années.
- **Un développement d'adventices estivales problématique** : concerne notamment le datura (alcaloïdes toxiques, réglementation européenne) et l'ambrosie (pollen allergène). Les arrachages manuels en début d'infestation nécessitent de la main d'œuvre, complexe à trouver.
- **Le devenir des surfaces céréalières** dont la production a été ré-orientée vers des fourrages en attendant le retour de prix rémunérateurs, ou valorisées en méthanisation.



Avec le soutien de :

Un partenariat entre :



GRANDES CULTURES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

Céréales, oléoprotéagineux,
légumes secs (pois chiches, lentilles, haricots...)

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

Un bilan de collecte à la baisse

2024 a été une année compliquée tant du côté de la production que sur les marchés pour la filière grandes cultures bio.

La baisse de la production en R24 (-41 % sur les 4 céréales) a assaini les stocks. On tend à retrouver un certain équilibre entre l'offre et la demande. Le bilan de la récolte 2024-2025 a été tendu car les stocks finaux ont été trop justes pour effectuer les soudures entre les deux collectes.

Des mises en œuvre qui stagnent

Les utilisations par les meuniers et les fabricants d'aliments pour bétail (FAB) se maintiennent (meunier +0 % et FAB -1 %). La filière animale déjà très affectée par les crises sanitaires et inflationnistes émet des inquiétudes face aux annonces de hausse des prix.

Une reprise du marché mitigée mais enclenchée

Bien que les chiffres du marché du réseau spécialisé bio sur le 1^{er} semestre 2024 soient très encourageants, la production ne connaît pas encore l'effet de cette reprise. En effet, l'inflation a masqué des baisses importantes en volumes. La reprise du circuit spécialisé compense certaines baisses enregistrées en grande distribution.

La poursuite de la dynamique des réseaux spécialisés bio, la croissance de la vente directe et du marché hors domicile, ainsi que l'annonce de certaines enseignes de la grande distribution souhaitant reprendre les référencements bio, vont permettre d'amorcer une vraie reprise globale qui pourra impacter positivement l'ensemble de la filière bio.

TENDANCES 2025

Un marché alimentaire bio qui renoue avec la croissance

Les derniers chiffres du marché bio montrent une reprise amorcée sur l'ensemble des circuits de distribution, avec une augmentation du chiffre d'affaires alimentaire bio de +4,1 % au 1^{er} semestre 2025. Les filières ne ressentent pas encore les effets de cette reprise des marchés, et le solde des conversions bio est toujours négatif au niveau national depuis 2024.

Un bilan de campagne globalement correct

Les bilans de campagne montrent des productions plutôt satisfaisantes en quantité et en qualité, à l'exception du maïs et du tournesol dont les rendements sont plus bas et hétérogènes.

Des problèmes de carie ont été détectés dû à l'augmentation des utilisations de semences de ferme non traitées ; il est important de renouveler la génétique en intégrant des semences certifiées et de contrôler ses lots de ferme afin de limiter au maximum l'impact économique négatif de ces problèmes sanitaires sur les fermes.

Des mises en œuvre légèrement à la hausse en lien avec une reprise de la consommation bio

En céréales, la collecte a augmenté de +20 % sur la dernière campagne, et les meuniers prévoient des mises en œuvre de +1 % à +2 %, en lien principalement à une boulangerie artisanale dynamique. Sur les céréales secondaires, la demande est présente mais représente de très faibles volumes : leur production doit donc répondre à des demandes contractualisées afin de garantir les débouchés.

Par ailleurs, la baisse de la consommation de bière impacte les mises en œuvre de la malterie de -7 %.

Côté FAB, ces derniers envisagent une croissance de +2 % avec un marché du poulet de chair qui repart depuis 2025 en GMS et qui tire les volumes en blé, orge et triticale (dont l'utilisation limite les importations de blé), compensant ainsi la baisse des volumes attendue en maïs (prévision à -17 %).

Les stocks finaux devraient être historiquement hauts en orge et en féverole. Cette dernière est impactée par l'application de la réglementation des protéines 100 % bio pour la filière avicole. En effet, les FAB sont aujourd'hui limités techniquement dans son incorporation dans les formulations. Des solutions de valorisation sont à l'étude chez les opérateurs.

En oléagineux, les rendements en soja et colza sont satisfaisants tandis que ceux en tournesol sont plus faibles et hétérogènes ouvrant ainsi les réflexions sur l'import pour couvrir les besoins des outils de trituration.



Besoin de visibilité tant à l'amont qu'à l'aval de la filière

Certains producteurs ont des difficultés à s'engager auprès de leurs collecteurs. La déclaration des volumes disponibles et leur contractualisation sont essentiels : en effet, les volumes non engagés devront être considérés en stock de report en fin de campagne. La connaissance de ces stocks permet aux entreprises de l'aval, et notamment aux FAB, de s'approvisionner tout au long de l'année et de savoir s'il devront recourir au non à l'import.

Conserver les surfaces en bio et contractualiser !

Il est donc indispensable de maintenir les surfaces et de trouver les débouchés avant de semer : la contractualisation pluriannuelle est plus que jamais conseillée. Les producteurs doivent pouvoir se sécuriser par un engagement au sein d'une filière organisée, permettant de structurer et de garantir les débouchés et leur apporter de la visibilité et de la sécurité.

Les enjeux de la filière grandes cultures bio en région

- **Mutualiser les références technico-économiques** à la production et répondre aux impasses techniques des producteurs.
- **Proposer des solutions de gestion du risque.**
- **Renforcer la communication entre l'amont et l'aval** de la filière et continuer de **privilégier la contractualisation.**

Les atouts de la filière grandes cultures bio en région

- **Une filière structurée** en Nouvelle-Aquitaine avec des disparités entre le nord et le sud de la région. Une bonne communication entre les acteurs.
- **Des contrats de filières historiques.**
- **Des outils de valorisation récents**, dédiés et dimensionnés, répartis sur tout le territoire.
- **Des filières intégrées** chez de nombreux opérateurs bio et mixtes.



LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

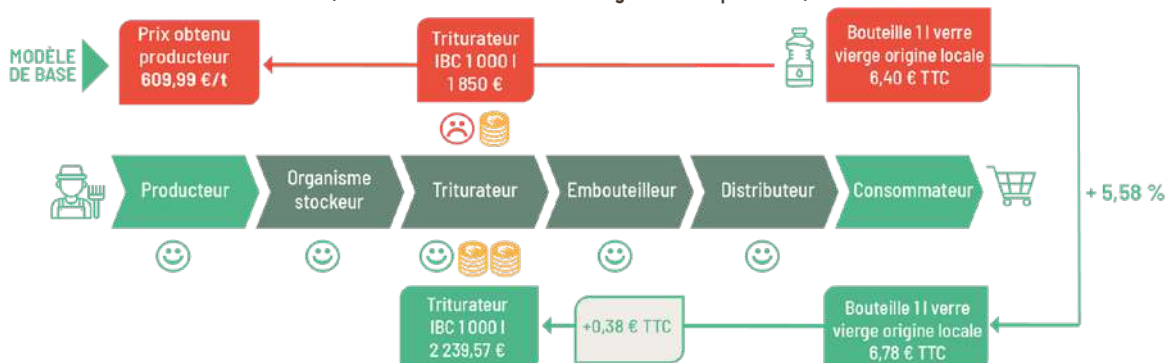
Au nord de Bordeaux : Corab, Aquitabio, Biograins, Terrena, Cavac, Les Fermes de Chassagne, Active Bio, Durepaire, Minoterie Cooperative de Courcon, Bio Crops Services, AB Services Courtage, Ecolience, Grains De Soleil.

Au sud de Bordeaux : Agribio Union dont Terres du Sud et Euralis, Beugeard, Floribio, SAS Ligneau, Alliance Bio, Grasasa.

Les projets et dynamiques en cours

- **Groupes de travail sur les seuils économiques** (du blé au pain en 2024 et du tournesol à l'huile en 2025).
- **Groupe de travail ADAPT'AB** aval pour travailler les productions qui s'adaptent au changement climatique et au marché.
- **Groupe de travail** « Avenir de la filière grandes cultures bio en Nouvelle-Aquitaine ».
- **Enquêtes** sur les tendances et les besoins des organismes stockeurs en Région.
- **Participation aux réunions du groupe bio national INTERCEREALES-TERRES UNIVIA.**

Schéma de répartition de la valeur - travail sur les seuils économiques du tournesol à l'huile (2025)
(bouteille de 1L vendue en Magasin Bio Spécialisé)



Sources : Agence Bio/ANDi ; Groupe Bio Intercéréales Terres Univia ; Bilan de collecte et de mise en œuvre FranceAgriMer ; Commission Interbio Nouvelle-Aquitaine.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Alexandre TRICHEUR
a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com - 06 16 66 11 61

Chambres d'agriculture - Laura DUPUY
laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr - 06 02 19 62 07

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Céline JOAQUIM
c.joaquim@interbionouvelleaquitaine.com - 07 60 72 16 50

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





FRUITS BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les fruits bio regroupent les fruits frais, les fruits secs et les petits fruits.

LA PRODUCTION

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Nombre d'exploitations et surfaces bio en Nouvelle-Aquitaine en 2024

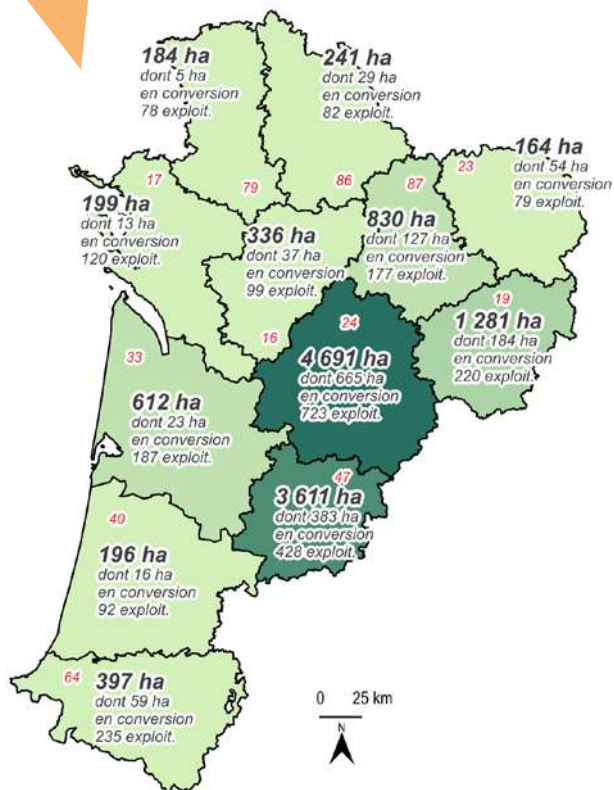
- 12 742 ha de vergers bio et en conversion

- 1,1 % / 2023

- 2 525 exploitations

+ 5,4 % / 2023

28,2 % des fruits cultivés en Nouvelle-Aquitaine sont conduits en agriculture biologique.



Les chiffres

en quelques mots

Les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne concentrent plus de 60 % de la surface arboricole bio de la région. Ils comptabilisent chacun plus de 3 600 ha de vergers bio. Ils sont suivis de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

La Dordogne, le Lot-et-Garonne et la Corrèze consacrent 10 % de leur SAU à l'arboriculture bio.

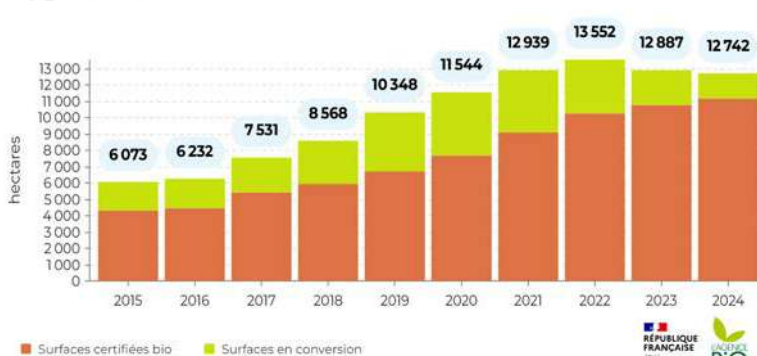
TOP 3 !

La Dordogne est le premier département arboricole bio de Nouvelle-Aquitaine (en surfaces) et c'est également le premier à l'échelle nationale (suivi des Bouches-du-Rhône, puis du Lot-et-Garonne qui est en troisième position).



ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION

Nouvelle-Aquitaine - Fruits : Tous les fruits



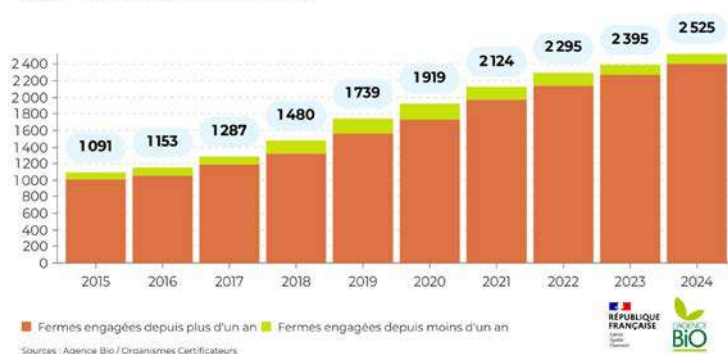
Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Les surfaces certifiées bio continuent à progresser (+ 380 ha par rapport à 2023), mais les surfaces en conversion ont diminué de 25 % (soit 526 ha), causant ainsi une diminution globale des surfaces engagées en bio en 2024 (- 1,1 % par rapport à 2023).



ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO

Nouvelle-Aquitaine - Fruits : Tous les fruits



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

La dynamique de conversion a diminué (mais moins fortement qu'en 2023) : il y a moins de nouveaux producteurs (engagés depuis moins d'un an) qu'en 2023. Mais le nombre de producteurs de fruits certifiés bio a progressé permettant une évolution positive du nombre total de producteurs de fruits bio (+ 5,4 % par rapport à 2023, soit 130 fermes de plus).

Faits marquants 2024/2025

Pour la seconde année consécutive, les surfaces de vergers engagées en bio diminuent. Si les surfaces certifiées bio progressent légèrement, la baisse des surfaces en conversion est conséquente. Certes le marché a été peu dynamique ces dernières années, mais il y a un vrai questionnement sur les capacités techniques à produire en bio. Les printemps humides favorisent les champignons et les bactéries alors que les étés secs génèrent des brûlures et des blocages de minéralisation. La combinaison des deux provoque d'importants chocs au niveau racinaire et limitent les mises en réserve à l'automne. L'automne 2025 est l'un des plus favorables aux mises en réserve, au semis de couverts interrangs et à une bonne conservation des fruits. Enfin, la pression des ravageurs s'est accrue avec bien entendu la punaise diabolique mais aussi toutes les espèces de mouches et de papillons (drosophile, carpocapse...).

Des vergers différents

- Les vergers corréziens et haut-viennois sont orientés vers la production de pommes et de châtaignes.
- La Dordogne est tournée vers la production de fruits à coque et de pommes.
- Le Lot-et-Garonne est plus diversifié avec néanmoins deux spécificités : la pomme et la production de prunes d'Ente (pour les pruneaux notamment). Ces vergers sont aussi bien des vergers de coteaux non irrigués, que des vergers classiques irrigués ou des vergers haute densité. Les producteurs de pruneaux segmentent souvent leur production pour l'adapter au mieux à la demande du marché : bio, HVE, baby food... Il n'est donc pas rare d'observer une mixité bio/non bio sur les exploitations du département.
- La vallée de l'Adour est marquée par la forte présence du kiwi dont les conversions se poursuivent. Le kiwi bio est également présent dans la vallée de la Dordogne et dans une moindre mesure dans les vallées du Lot et de la Garonne.
- Une diversification de la production fruitière bio s'opère depuis quelques années avec la mise en place de vergers avec des espèces de plus en plus méditerranéennes : figuiers, amandiers, grenadiers, oliviers...
- Parallèlement, les vergers multi-espèces se développent avec plusieurs espèces (souvent plus de 5) dans un objectif de réduction de la pression maladie et ravageur.
- De plus, alors qu'il avait quasiment disparu de nos vergers, le poirier revient dans le panel des espèces plantées en AB.

Production de fruits à coques

La filière fruits à coque se diversifie avec des surfaces engagées en bio en amandiers, noisetiers et châtaigniers.

Concernant l'amandier, nous avons peu de recul sur les potentiels de production de cette espèce dans les conditions du Sud-Ouest. L'amandier reste sensible au gel de printemps bien sûr, ainsi qu'aux maladies cryptogamiques qu'il est important de maîtriser alors que l'influence océanique est de plus en plus aléatoire.

Concernant le noisetier, les premiers vergers bio sont rentrés en production depuis 2022. La récolte au sol reste un enjeu majeur à maîtriser en AB compte-tenu de la gestion mécanique de l'enherbement. La pression en punaises et en antracnose reste importante en bio, ce qui limite les potentiels de production en noisetiers. En revanche, le blanchiment à l'argile s'avère efficace contre les coups de chaud.

Enfin, l'implantation de châtaigniers est réalisée en dehors de sa zone de prédilection limousine. L'évolution de ce verger et son potentiel réel en AB est suivi.

Nous observons globalement un dépérissement des vergers liés aux fortes précipitations hivernales qui entraînent des asphyxies racinaires, couplées aux coups de chaleur l'été. Ces dépérissements sont importants sur les jeunes plantations de fruits à coque.

Production de fruits à noyau et à pépins

En dehors de la prune d'Ente (pruneau d'Agen), il y a peu de développement de ces filières dans le Sud-Ouest alors qu'il y aurait de la demande, en particulier en pêche et en abricot. En effet, ces arbres sensibles aux maladies cryptogamiques et au gel (floraison précoce) sont très pénalisés par les conditions pédoclimatiques océaniques du Sud-Ouest. Cependant, la production de prune Reine Claude reste stable. Le développement de la Datille en AB s'observe également depuis quelques années.

A noter aussi que les surfaces d'oliviers augmentent depuis 2021, notamment en Gironde. C'est la culture qui est la plus envisagée afin de diversifier la production de vigne, voire de la remplacer au vu de la campagne d'arrachage engagée depuis 2023.

La production de pommes bio a beaucoup augmenté ces dernières années. Initialement développée en Dordogne et Lot-et-Garonne, des producteurs de l'ex-Limousin avaient accéléré le développement en convertissant la Golden en bio, challenge technique notable du fait de la difficulté à maîtriser la tavelure sur cette variété.

Par ailleurs, il y aurait de la demande pour de la poire bio du Sud-Ouest. Si la maîtrise du psylle du poirier s'est améliorée en AB, le potentiel de production de poires certifiées AB nécessitera la reconstruction d'un verger densifié avec des variétés tolérantes au feu bactérien et à la tavelure.

Le raisin de table reste une production du Sud-Ouest à bon potentiel et pouvant générer de bons revenus. Pour autant, cette culture reste sensible aux épisodes de gel et au mildiou bien que des variétés résistantes existent. Les étés secs peuvent limiter le remplissage des baies et pénaliser les rendements. Cependant, des solutions via l'irrigation peuvent être envisagées.

Production de fruits rouges

La production de fruits rouges bio se développe, notamment les surfaces de fraises, de framboises et de myrtilles. La filière fruits rouges reste à développer en bio car l'aval est demandeur de fruits frais et pour la transformation.

Bien qu'il existe un potentiel de production, le risque technique est encore important et les contraintes sont nombreuses vis-à-vis de la bio : conduite, gestion de la rotation, choix variétal et mixité. Le principal frein à la conversion pour les producteurs de fraises est le retour au sol.

Les perspectives

Les filières fruitières bio restent sur leur tendance de fond qui repose sur un développement plus lié à de la plantation et de la diversification qu'à de la conversion.

Par ailleurs, la mixité est encore importante chez les producteurs de fruits, ce qui leur permet une meilleure gestion du risque.

De plus, même si la demande en fruits frais des transformateurs est présente, le modèle de la rentabilité de vergers dédiés à la transformation doit être consolidé. Ce sont les fruits de second choix qui sont valorisés dans ces filières.

Des enjeux importants restent à relever pour la filière fruitière en particulier la production de plants bio de qualité. Si du plant bio existe de plus en plus en fruits rouges, il n'apporte pas toujours les qualités et quantités attendues pour obtenir le potentiel de production.

Enfin, les derniers épisodes climatiques de ces dernières années (gel, précipitations excessives, coup de chaleur voire sécheresse...) posent la question du choix des espèces, mais aussi du développement de la recherche variétale. L'accès à l'eau reste également un enjeu majeur pour soutenir les jeunes plantations, pour permettre le plein potentiel d'expression des vergers (rendements, calibres...) et pour garantir une meilleure longévité au verger.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





FRUITS BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les fruits bio regroupent les fruits frais, les fruits secs et les petits fruits.

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

Évolution des ventes

Les fruits et légumes frais occupent 16,5 % des ventes de produits biologiques, 2^{ème} famille de produits bio les plus consommés derrière les produits d'épicerie.

Selon l'Agence bio, les ventes en pommes se sont stabilisées et le kiwi est en nette reprise en 2024. Les ventes de jus de fruits bio, quant à elles, ont baissé en grande distribution (-10,4 %) et repartent à la hausse en magasins bio (+1 %).

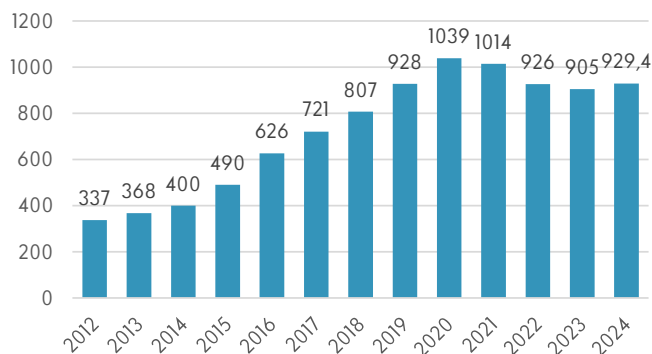
La répartition des ventes dans les différents circuits de distribution

La répartition des ventes de fruits et légumes frais bio est différente de celle constatée généralement pour les produits bio. La distribution spécialisée bio et la vente directe occupent une place plus importante. A l'inverse, le poids de la grande distribution est inférieur. Cette répartition s'explique par le fait que l'offre en vente directe et en magasin spécialisée est beaucoup diversifiée qu'en grande distribution qui se concentre sur quelques références phares comme la pomme, la banane et les agrumes.

Les producteurs de fruits et légumes bio sont, par ailleurs, habitués à diversifier leurs circuits de distribution pour sécuriser leurs ventes et s'assurer une meilleure rémunération.

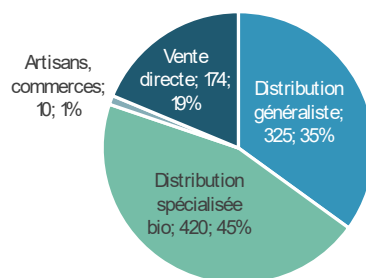
Evolution des ventes de fruits bio (en millions d'euros) en France dans les différents circuits de distribution

Source Agence bio



Les ventes de fruits bio (en millions d'euros) en France en 2024 dans les différents circuits de distribution

Source Agence bio



TENDANCES 2025

Une amélioration des ventes

Des évolutions contrastées

Au cours du premier trimestre 2025, les achats de fruits bio ont globalement progressé de +9,3 % en volume (vs +4,1 % pour les fruits non bio). L'évolution des achats en volume a été très contrastée d'un fruit bio à l'autre.

La filière kiwi connaît une bonne dynamique de vente et une bonne valorisation. Le contexte national est plutôt en déficit de kiwis.

La filière pomme rencontre plus de difficultés avec une pression sur les prix et des difficultés techniques qui impactent les volumes.

Une augmentation des ventes en volume et en valeur

Selon le panel Kanter d'Interfel, le contexte économique continue à s'améliorer sur le premier semestre 2025 avec une augmentation du panier moyen et de la fréquence des achats. Les ventes ont progressé de +5 % en volumes et +7,1 % en valeur d'achats avec une croissance très marquée en avril et mai 2025. **Cette dynamique est plus forte en bio que pour l'ensemble des ventes de fruits et légumes.**

Les chiffres

en quelques mots

TOP 3 ! Les fruits et légumes bio sont les 1^{ers} produits bio consommés



1^{ère} raison d'achat : préservation de la santé par l'absence d'utilisation de pesticides de synthèse.

Les consommateurs de produits bio :

47 % déclarent que les fruits et légumes bio sont leur produit préféré.

69 % achètent des fruits frais (en augmentation).

20 % achètent des fruits à coque et fruits secs.

30 % achètent des jus de fruits.

Les atouts de la filière

Une filière structurée en Nouvelle-Aquitaine

- Une diversité des circuits de distribution qui permet aux producteurs d'adapter leur commercialisation à leurs capacités de production tout en sécurisant leurs ventes.
- La présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio qui structurent la filière et accompagnent les producteurs.
- Les fruits frais sont les 1^{ers} produits bio recherchés en restauration collective ! Les produits les plus recherchés sont : les pommes, poires, kiwis, fraises et raisins.

Les atouts de la filière « transformation »

- Contractualisation avec des prix et des volumes fixes qui permettent de sécuriser les marchés.
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées.
- Valorisation des écarts de tri.
- Bonne connaissance des contraintes techniques liées à la production par les opérateurs économiques de l'aval.

Les besoins de la filière

Contractualisation et filières émergentes

La filière fruit a été très dynamique sur les dernières années, ce qui se traduit par une part croissante des surfaces en conversion, notamment en prune d'entés, noix, pomme et châtaigne. Compte tenu du contexte économique actuel, il est important de prendre contact avec les metteurs en marché pour s'assurer de débouchés commerciaux sur la filière biologique.

Par ailleurs, on note l'émergence de nouvelles filières qui peuvent permettre de développer de nouveaux marchés et de répondre à une demande non satisfaite jusqu'à présent (ex : noisettes, pêches, abricots, amandes, olives).

Les besoins pour la transformation

La région rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de fruits. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Le 1^{er} fruit bio recherché pour la transformation est de loin la pomme, destinée à la fabrication de compotes et jus de fruits. Cependant, la demande en fruits rouges et en fruits à noyau (pêches/abricots) est de plus en plus importante.

Les enjeux de la filière

- Accompagnement à l'émergence de nouvelles productions.
- Faire reconnaître notre savoir-faire régional sur les productions emblématiques.
- Adaptation des productions et variétés au changement climatique.
- Transmission et maintien des exploitations en AB.
- Encadrement technique.
- Contractualisation et valorisation de la production.
- Diversification des débouchés notamment en restauration collective.
- Création de référentiels de coûts de production.



Les projets et dynamiques en cours

- **Audit des metteurs en marché** pour identifier les difficultés, les stratégies de développement et projets à venir.
- **Accompagnement de nouvelles filières émergentes.**
- **Observatoire des prix et des volumes** des opérateurs bio régionaux.
- **Observatoire des besoins pour la transformation** et mise en relation des producteurs/transformateurs.
- **Accompagnement individuel des opérateurs.**
- **Création de contrats types** producteurs/expéditeurs ou producteurs/transformateurs.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les groupements de producteurs et distributeurs

: Les Amis de Juliet, Biogaronne, Bio Pays-Landais, Cerno, Cofra, KSO, Vallée du Lot, Sud-Ouest Bio, La SICA maraîchère bordelaise, La Périgourdine, Pronatura, Terres du Sud, Les Halles Bio, Marchand d'Appétit, Cooplim, 3 Domaines...

Les transformateurs : Biolo'clock, Bioviver, Cossu, Collines, La Compagnie des Pruneaux, Coufidou, Danival, La Famille Teulet, Favols/Naturgie, Fruit Gourmet, Lucien Georgelin, Inovchataigne, La cocotte Gourmande, La Monédière, Léa Nature, Lou Prunel, Les Jus du soleil, Maison Meneau, Unicoque, Roucadil, Vitagermine, Vitamont...

Sources : Agence bio/ AND International 2023 ; Interfel/Panel Kantar ; IRI, baromètre Agence bio/ CSA 2023, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, FranceAgriMer, Biolinéaires

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Chloé HERVET
c.hervet@bionouvelleaquitaine.com - 06 13 58 53 95

Chambres d'agriculture - Séverine CHASTAING
severine.chastaing@cda47.fr - 06 77 01 59 97

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Céline JOAQUIM
c.joaquim@interbionouvelleaquitaine.com - 07 60 72 16 50

Avec le soutien de :



LÉGUMES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les légumes bio regroupent les légumes frais et le maïs doux.

LA PRODUCTION

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Nombre d'exploitations et surfaces bio en Nouvelle-Aquitaine en 2024

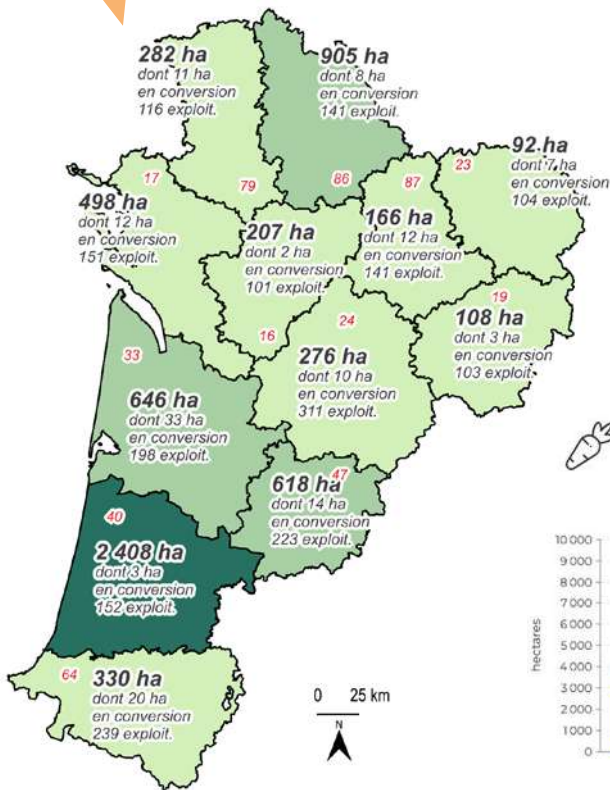
- 6 533 ha de légumes bio et en conversion

- 15,2 % / 2023

- 1 985 exploitations

- 4,1 % / 2023

13,7 % des surfaces cultivées en légumes en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.



Les chiffres en quelques mots

Le département des Landes consacre 20 % de sa SAU à la production légumière bio. A lui seul, ce département produit 37 % des légumes bio de Nouvelle-Aquitaine (soit plus de 2 400 ha). Ceci inclut la production de maïs doux qui est majoritairement localisée sur ce département.

On peut noter que les légumes de plein champ sont introduits dans les rotations des grandes cultures et représentent des surfaces importantes. Les producteurs mettent en place ces cultures en lien avec leur collecteur qui établit des plans de production. La Vienne, département de grandes cultures, représente ainsi 14 % de la production légumière bio de la région, suivie de la Gironde (10 %).

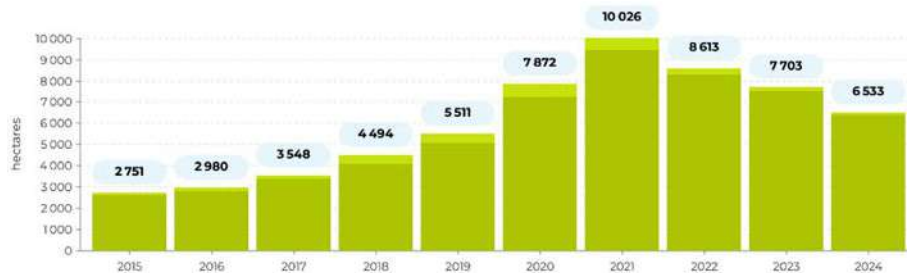
TOP 3 !



Les Landes est le premier département légumier bio de Nouvelle-Aquitaine (en surfaces) et c'est le troisième à l'échelle nationale (derrière le Finistère et les Côtes-d'Armor).



ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION Nouvelle-Aquitaine - Légumes



■ Surfaces certifiées bio ■ Surfaces en conversion

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



La diminution des surfaces de légumes conduits en bio (notamment dans les Landes) se poursuit. C'est la troisième année consécutive ; le nombre d'hectares est passé sous le niveau de 2020.

Faits marquants 2024/2025

Les conditions climatiques

- L'hiver 2024-2025 a été moins pluvieux que les précédents avec de nombreuses journées ensoleillées. Le premier trimestre 2025 a été marqué par un déficit pluviométrique.
- Puis en mai, la pluviométrie a été plus importante et les températures ont été élevées par rapport aux normales de saison mais avec d'importantes amplitudes thermiques.
- L'été 2025 (juin, juillet, août) a été marqué par un fort déficit hydrique et des températures bien au-dessus des normales de saison (au-delà de 30°C, voire 35°C).

Difficultés de gestion sanitaire : maladies et ravageurs

Les conséquences de cette météo ont été les suivantes :

- D'importants **problèmes physiologiques** : coulures de fleurs, fruits mous, mauvaise coloration des fruits, brûlures sur fruit, alimentation en eau et éléments minéraux perturbée.
- Pression liée aux pucerons et chenilles de noctuelle (*Autographa gamma* et *Heliothis helicoverpa*) sur plusieurs cultures de serre et plein champ.
- Sur poivron et aubergine, forte pression des **punaies**, notamment la punaise diabolique (*Halyomorpha halys*) et la punaise verte (*Nezara viridula*) et des thrips tout au long de la saison.
- Sur aubergine et tomate, forte pression des doryphores.
- Sur concombre, forte pression d'**acariens** et de pucerons.
- Sur tomates, l'acariose bronzée a été omniprésente.
- Sur les cultures d'hiver (salades, épinards, navets), présence récurrente d'acariens.
- En période humide, pression importante des limaces et escargots.
- Moins forte pression des maladies foliaires avec ponctuellement des soucis de mildiou sur concombre, oidium sur cucurbitacées, cladosporiose sur tomates.

Stratégies techniques mises en place par les producteurs

- Mise en place de filets anti-insecte pour lutter contre les altises sur l'ensemble du cycle.
- Mise en place d'effaroucheurs, type rapaces, ou utilisation de filet anti-insectes pour empêcher les pigeons d'accéder aux jeunes plants de choux.
- Des aménagements floristiques aux abords des tunnels pour faciliter l'arrivée précoce des auxiliaires et combattre les ravageurs sous abris.
- Les abris ont eu l'avantage de permettre une meilleure gestion du climat (hauteur et volume d'air suffisant, système d'aération...).



ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO
Nouvelle-Aquitaine - Légumes



Le nombre de producteurs engagés a diminué par rapport à 2023, ainsi que les projets de conversion.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





LÉGUMES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les légumes bio regroupent les légumes frais et le maïs doux.

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

Évolution des ventes

Les fruits et légumes frais occupent 16,5 % des ventes de produits biologiques, 2^{ème} famille de produits bio les plus consommés derrière les produits d'épicerie.

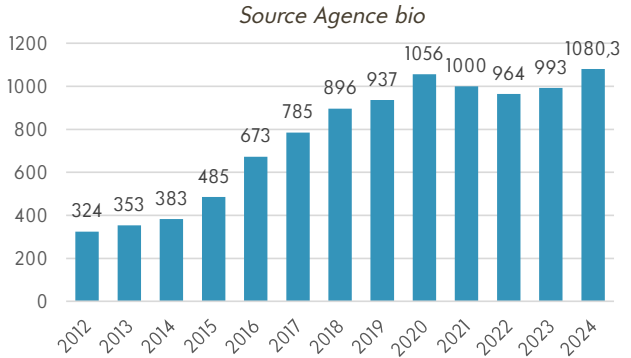
Selon l'Agence bio, les ventes de légumes frais sont reparties à la hausse depuis 2023 (+8,8 % en 2024) et font partie des produits qui ont connu la plus forte croissance avec le vin. Cette dynamique a permis aux ventes de légumes de dépasser le niveau de 2020, année exceptionnelle. **Le rayon des fruits et légumes a joué un rôle clé dans la reprise du marché en magasins bio** (+9 % dans ce circuit en valeur et +7,5 % en volume). Concernant la GMS, le rayon légumes bio est un de ceux qui recule le moins en 2024 (-1,8 %).

La répartition des ventes dans les différents circuits de distribution

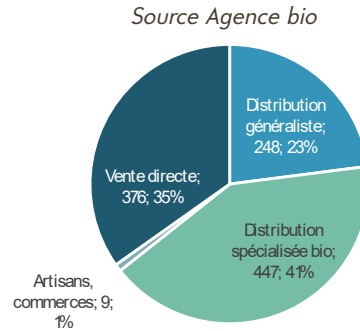
La répartition des ventes de fruits et légumes frais bio est différente de celle constatée généralement pour les produits bio. La distribution spécialisée bio et la vente directe occupent une place plus importante. A l'inverse, le poids de la grande distribution est inférieur. Cette répartition s'explique par le fait que l'offre en vente directe et en magasin spécialisée est beaucoup diversifiée qu'en grande distribution qui se concentre sur quelques références.

Les producteurs de fruits et légumes bio sont, par ailleurs, habitués à diversifier leurs circuits de distribution pour sécuriser leurs ventes et s'assurer une meilleure rémunération.

Evolution des ventes de légumes bio (en millions d'euros) en France dans les différents circuits de distribution



Les ventes de légumes bio (en millions d'euros) en France en 2024 dans les différents circuits de distribution



TENDANCES 2025

Une reprise du marché

Selon le panel Kanter d'Interfel, le contexte économique continue à s'améliorer sur le premier semestre 2025 avec une augmentation du panier moyen et de la fréquence des achats. Les ventes ont progressé de +5 % en volumes et +7,1 % en valeur d'achats avec une croissance très marquée en avril et mai 2025. Cette dynamique est plus forte en bio que pour l'ensemble des ventes de fruits et légumes.

La reprise du marché se répercute enfin sur la filière et le moral des metteurs en marché s'améliore. Certains prix producteurs repartent à la hausse et certains produits viennent à manquer ou vont probablement manquer dans les prochaines années. Cependant, quelques filières plein champ comme la carotte sont encore fragiles avec un risque de surproduction. Les filières destinées à transformation peinent encore et les surfaces contractualisées ne sont pas encore stabilisées.

Une augmentation des ventes en volume et en valeur

Selon le panel Kanter d'Interfel, le contexte économique continue à s'améliorer sur le premier semestre 2025 avec une augmentation

du panier moyen et de la fréquence des achats. Les ventes ont progressé de +5 % en volumes et +7,1 % en valeur d'achats avec une croissance très marquée en avril et mai 2025. **Cette dynamique est plus forte en bio que pour l'ensemble des ventes de fruits.**

Les chiffres

en quelques mots

TOP 3 ! Les fruits et légumes bio sont les **1^{ers}** produits bio consommés

1^{ère} raison d'achat : préservation de la santé par l'absence d'utilisation de pesticides de synthèse.

Les consommateurs de produits bio :

47 % déclarent que les fruits et légumes bio sont leur produit préféré.

73 % achètent des légumes frais (en augmentation).

20 % achètent des légumes en conserve ou surgelés.

Les atouts de la filière fruits bio

Une filière structurée en Nouvelle-Aquitaine

- L'un des atouts du marché bio est la diversité des circuits de distribution qui permet aux producteurs d'adapter leur commercialisation à leurs capacités de production tout en sécurisant leurs ventes.
- La région Nouvelle-Aquitaine est marquée par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio qui structurent la filière légumes frais et accompagnent les producteurs.
- La filière transformation est également structurée dans le cadre de production de légumes de plein champ (haricots, petits pois, maïs doux) notamment liée la présence de groupes coopératifs sur le sud de la région. Les productions sont contractualisées avec des conserveurs ou surgélateurs qui distribuent leurs produits principalement en grande distribution
- Les légumes font partie des produits les plus recherchés en restauration collective. La Nouvelle-Aquitaine rassemble 4 plateformes de restauration collective ayant pour objectif de grouper et commercialiser une gamme de produits bio.

Les atouts de la filière « transformation »

- Contractualisation avec des prix et des volumes fixes qui permettent de sécuriser les marchés
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées
- Valorisation des écarts de tri

Les besoins de la filière fruits bio

Les besoins de la filière en frais

La production de légumes bio s'est développée rapidement sur les dernières années, que ce soit en région ou au niveau national. La concurrence avec les autres bassins de production s'accroît. **Les opérateurs légumes réalisent un travail de planification qui permet d'identifier leurs besoins en fonction des espèces et d'anticiper les pics de production en pleine campagne. Il est donc important de les contacter en amont de la mise en culture pour anticiper au mieux la commercialisation.**

Les besoins pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de légumes. Ces entreprises ont développé des filières bio régionales. Les produits les plus recherchés sont la tomate, la carotte, les petits pois et les haricots verts.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les groupements de producteurs et distributeurs : Biogaronne, Bio Pays-Landais, Euralis, Les Jardins d'Aquitaine, Terres du Sud, Sud-Ouest Bio, La Sica Maraichère Bordelaise, Les Fermes Larrere, Paysans Charente Bio, Vicampo, Halle Bio d'Aquitaine,...

Les transformateurs : Biolo'klock, Bioviver, Cossu, Danival, Favols, Georgelin, GP4G, La cocotte Gourmande, La Nomali, La Panacée des plantes, Léa Nature, Les Jus du Soleil, Maison Meneau, Vitagermine, Vitamont...

Les enjeux de la filière

- Favoriser l'identification géographique des produits pour répondre à la demande de produits locaux.
- Transmission et maintien des exploitations en AB.
- Appui technique : encore beaucoup de freins liés notamment à la gestion de l'herbe.
- Planification de la production et anticipation des volumes et des pics de production.
- Diversification des débouchés notamment vers la restauration collective et commerciale.
- Développement de la contractualisation encore peu présente sur le marché du frais.

Les projets et dynamiques en cours

- **Audit des metteurs en marché** pour identifier les difficultés, les stratégies de développement et projets à venir.
- **Observatoire des prix et des volumes** des opérateurs bio régionaux.
- **Observatoire des besoins pour la transformation** et mise en relation des producteurs/transformateurs.
- **Accompagnement individuel des opérateurs.**
- **Création de contrats types** producteurs/expéditeurs ou producteurs/transformateurs.



Sources : Agence bio/ AND International 2023 ; Interfel/Panel Kantar ; IRI, baromètre Agence bio/ CSA 2023, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, FranceAgriMer, Biolinéaires.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Julie BARRAGUE et Julien GRANDGUILLOT
j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29
julien.maraichage@mab16.com - 07 88 17 07 45

Chambres d'agriculture - Nastasia MERCERON
nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr - 07 71 26 46 11

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Céline JOAQUIM
c.joaquim@interbionouvelleaquitaine.com - 07 60 72 16 50

Avec le soutien de :



PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

LA PRODUCTION

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Nombre d'exploitations et surfaces bio en Nouvelle-Aquitaine en 2024

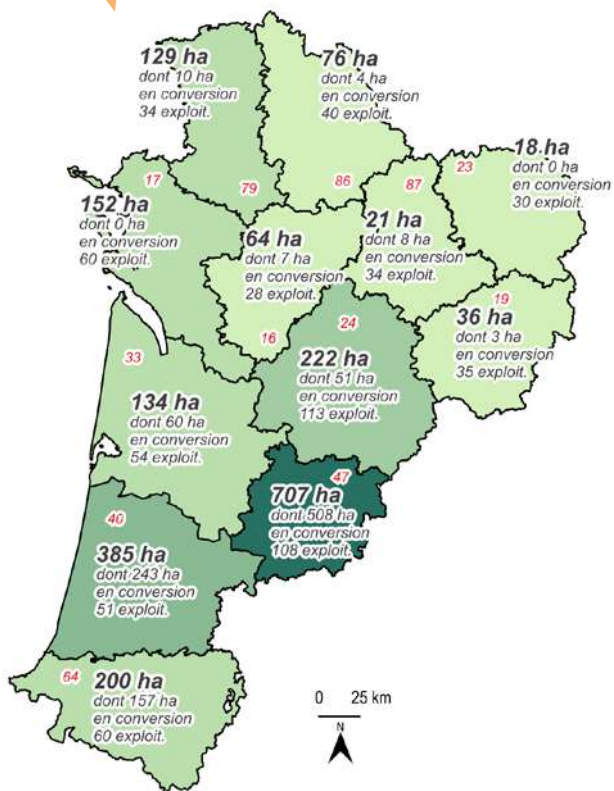
- 2 146 ha de PPAM bio et en conversion

+ 62,5 % / 2023

- 651 exploitations

+ 13,8 % / 2023

76,6 % des surfaces cultivées en PPAM en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.



Les chiffres

en quelques mots

Maintien d'une croissance à deux chiffres.

Les départements du Lot-et-Garonne, des Landes, de la Dordogne et des Pyrénées-Atlantiques comptabilisent chacun plus de 200 ha (707 ha en Lot-et-Garonne).

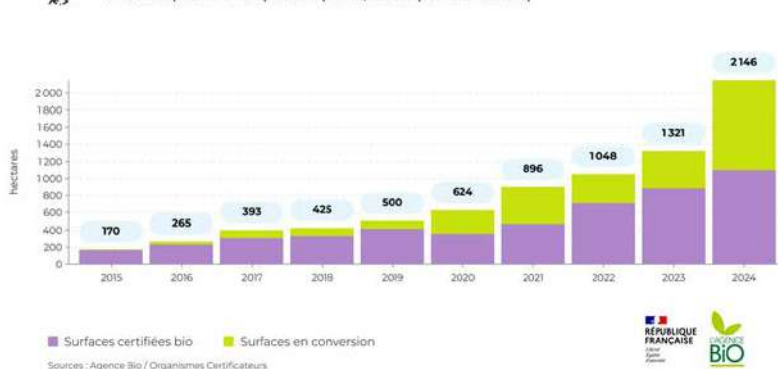
Cas de la cueillette de plantes sauvages :

Cette pratique est très répandue en bio. Les plantes et la localisation des zones de cueillette sont contrôlées mais les surfaces concernées très sous-estimées. Plusieurs centaines d'hectares de bois, landes et autres surfaces sont certainement valorisés en Nouvelle-Aquitaine, notamment en zone de montagne.

TOP 3 !

Le Lot-et-Garonne, les Landes et la Dordogne concentrent 70 % de la surface en PPAM bio (dont conversion) de la région, avec respectivement 707 ha, 385 ha et 222 ha. Ils sont suivis par les Pyrénées-Atlantiques avec 200 ha.

ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION Nouvelle-Aquitaine - PPAM (Plantes à parfum, aromatiques et médicinales)



Les surfaces en bio (en conversion et celles qui sont certifiées bio) continuent à progresser, tout comme le nombre de producteurs.

Il est à noter que la coriandre représente 35 % des surfaces PPAM bio régionales, souvent sans débouché commercial.

ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO Nouvelle-Aquitaine - PPAM (Plantes à parfum, aromatiques et médicinales)



Faits marquants 2024/2025

Une grande diversité d'espèces cultivées

La production de PPAM est caractérisée par une grande diversité d'espèces cultivées, sur de petites surfaces dans la plupart des cas.

Quelques grosses exploitations spécialisées travaillent sous contrat avec l'industrie pharmaceutique par exemple pour le gingko biloba ou la passiflore.

Des exploitations de taille intermédiaire, parfois regroupées en collectif, fournissent le secteur de l'herboristerie, de la nutraceutique et de la cosmétique.

Des installations et des ateliers de diversification

Les installations en bio se font notamment sur des productions demandant peu de surfaces et peu d'investissements : on retrouve beaucoup de projets dans les filières PPAM et maraîchage diversifié, avec des profils néo-ruraux notamment des personnes en reconversion professionnelle.

Des exploitations céréalières ont fait le choix d'une diversification vers des cultures de graines sur des surfaces relativement importantes (coriandre notamment, mais aussi menthe ou thym). Cependant, elles ne trouvent pas toujours le débouché correspondant. En coriandre, le débouché n'est pas en corrélation avec les surfaces mises en culture (la coriandre en conversion ne trouve aucun acheteur en France). Souvent en conversion vers l'AB, ces implantations correspondant le plus souvent à une recherche d'optimisation des aides PAC.

Impact du changement climatique sur les surfaces cultivées

La campagne de production de 2025 a été marquée par une météo contrastée, avec un début de printemps froid ne favorisant pas un bon « démarrage » des cultures, suivi de mois doux et humide favorables aux cultures, puis d'un été chaud et sec, entraînant des ralentissements végétatifs. Les grosses chaleurs et la sécheresse de l'été ont obligé les producteurs à mettre en place, là où elles n'existaient pas, des solutions techniques pour sauver leurs cultures. Heureusement, l'automne relativement doux et correctement arrosé a permis de « rattraper la saison ».

De bons rendements en 2024, des rendements encore meilleurs en 2025 !

Malgré des températures atteignant 40°C l'été, la qualité et les rendements en huiles essentielles ont été jugés excellents.

Au printemps, du fait d'une météo relativement clémente, les récoltes ont été bonnes jusqu'à un arrêt, dues aux fortes chaleurs et à la sécheresse. Lorsque les producteurs ont pu avoir recours à des solutions d'irrigation, voire d'ombrage, les récoltes estivales ont été honorables, même si certains ont constaté des fleurs plus petites que les années précédentes.

Les récoltes d'automne ont permis de compenser certaines pertes estivales, notamment pour la verveine et de prolonger la saison et venant conforter les rendements.

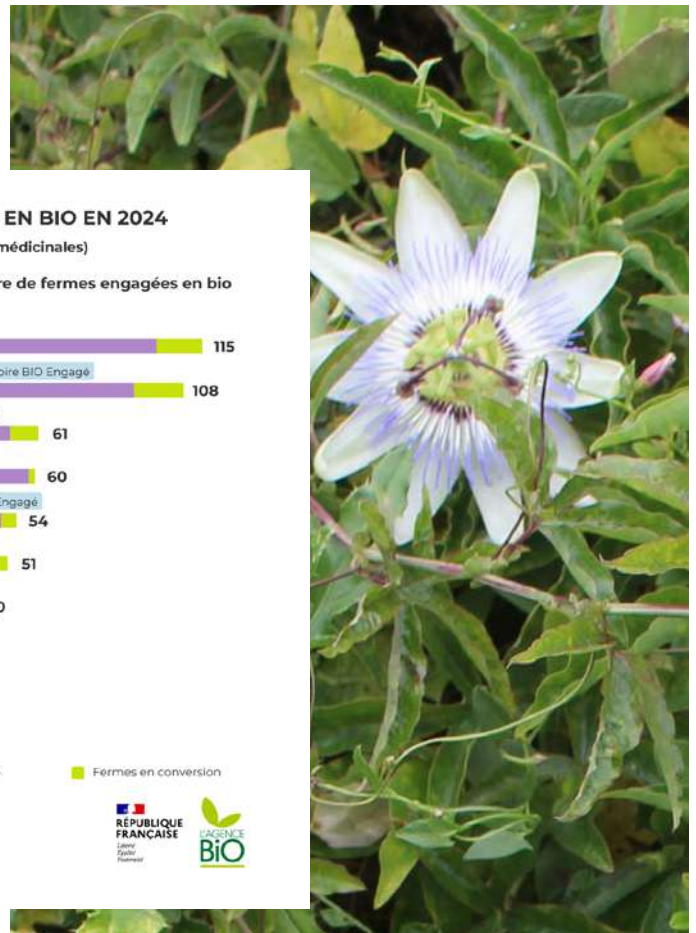
2025 s'est donc avérée être une campagne relativement bonne, voire même meilleure que celle de l'an passé.

Une légère reprise au niveau de la commercialisation

La commercialisation des plantes a montré des signes de reprise, notamment avec des commandes en augmentation pour certains producteurs. La fermeture des magasins spécialisés n'est plus un phénomène en hausse, la croissance a modestement repris et le « paysage commercial » semble désormais stabilisé. Les producteurs explorent de nouveaux canaux de vente, comme les boutiques éphémères et les herboristeries ou pharmacies.

Les marchés locaux attirent un intérêt croissant, bien que les consommateurs restent prudents, citant des préoccupations économiques.

Une mercuriale de prix est mise en place pour les produits en vente directe et des formations sur le calcul des prix de revient sont proposées aux producteurs par la profession pour les accompagner dans la mise en place de leur stratégie commerciale.

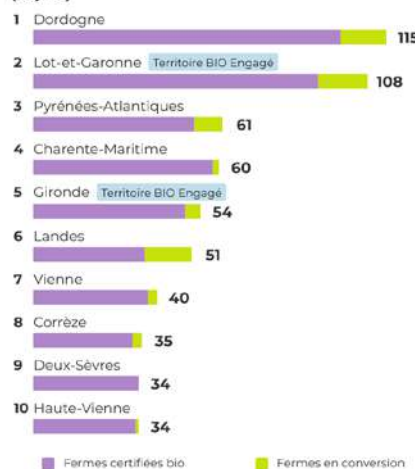


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FERMES ENGAGÉES EN BIO EN 2024

Nouvelle-Aquitaine - Départements - PPAM (Plantes à parfum, aromatiques et médicinales)



Classement du nombre de fermes engagées en bio (Top 10)



Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN DU MARCHÉ EN 2024 ET TENDANCES 2025

Bilan du marché

Les PPAM, sous leurs différentes formes (fraîches, sèches, surgelées, en huiles essentielles, en extraits...) alimentent plusieurs secteurs d'activités après transformation. Les principales destinations de ces plantes sont la médecine ou assimilé (phytothérapie, aromathérapie, compléments alimentaires...), l'agro-alimentaire, la cosmétique et la parfumerie. Les usages multiples de certaines plantes ou leur association rend difficile l'analyse fine du marché.

La reprise de la demande en plantes biologiques semble se confirmer pour le premier semestre 2025, après une année 2024 plutôt atone. Mais les situations varient en fonction des circuits de distribution et des destinations des produits. En GMS et magasins bio, le marché non alimentaire (cosmétique, compléments alimentaires) reste difficile alors que les ventes d'infusions repartent début 2025.

La consommation

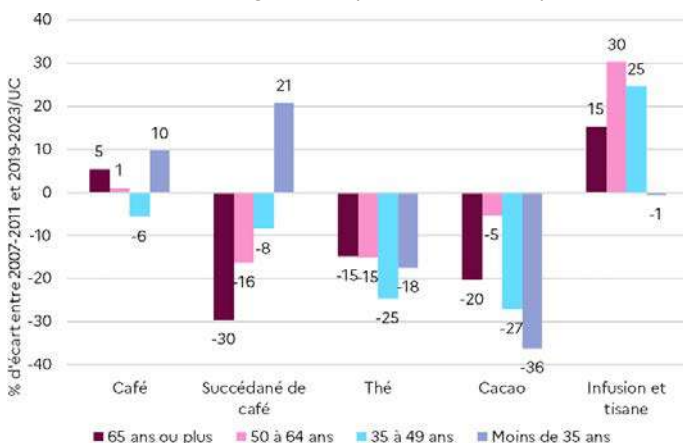
Infusions : Les moins de 50 ans, à la recherche de boissons vertueuses pour la santé et la planète

Selon le STEPI, les ventes d'infusions classiques en grande et moyenne distribution ont augmenté en 2024 de 3,3 % et celles des infusions parfumées de 11,5 %. 12,6 % des thés en volume vendus en grande surface sont labellisés bio. Un chiffre qui grimpe à 31,8 % pour les infusions bio.

D'après une étude sur la consommation des boissons chaudes à domicile de FranceAgriMer, la catégorie des 35 à 49 ans a diminué sa consommation de café (-6 %) et de thé (-25 %) sur la période 2007-2023. Cette tranche d'âge pourrait être plus alertée de l'impact potentiellement négatif de ces produits sur la santé ou des problèmes éthiques et écologiques qu'induisent certaines conditions de production. Ces achats pourraient avoir été reportés sur les infusions et tisanes dont les volumes ont augmenté de 25 % sur la période.

Évolution des quantités achetées par type de boissons chaudes et par âge entre 2007 et 2023

Source FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

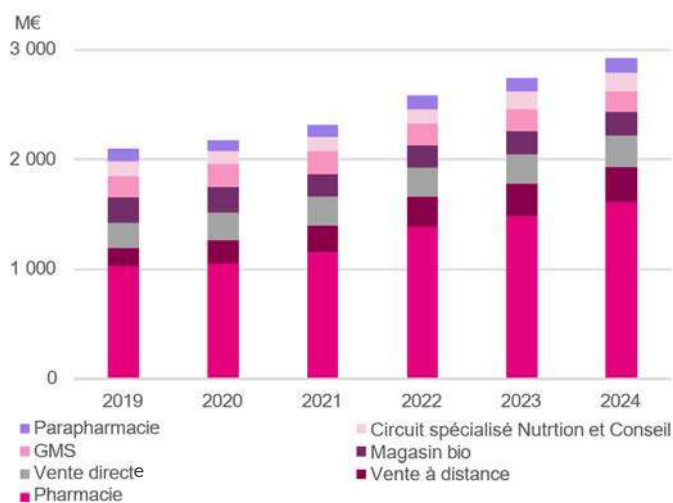


Compléments alimentaires : un marché porteur en pharmacie

Selon le SYNADIET, le marché des compléments alimentaires représente 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024 ; chiffre à relativiser car ces produits contiennent en moyenne 20 % de plantes brutes et 7 % d'huiles essentielles. Ce marché reste porteur et affiche une croissance de 5,7 % par rapport à 2023. Les pharmacies et parapharmacies, qui représentent 60 % des ventes, ont augmenté leur chiffre d'affaires d'environ 8 %. A l'inverse, les magasins spécialisés bio qui occupent 8 % de part de marché, ont encore connu une baisse des ventes de 3,4 %, 2 fois moins forte qu'en 2023.

Évolution du chiffre d'affaires des compléments alimentaires par circuit de distribution de 2019 à 2024

Source FranceAgriMer d'après les données du SYNADIET



La conjoncture économique régionale en 2025

Les transformateurs régionaux observent une reprise assez marquée de la demande au 1er semestre 2025 ce qui a permis d'écouler leurs stocks. Certains ont observé des ruptures de matières premières. Tous les secteurs d'activité sont concernés de l'herboristerie aux huiles essentielles.

De plus, l'enquête régionale menée par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine au printemps 2025 montre une augmentation des besoins des opérateurs qui retrouvent le niveau de 2022 avec 62 tonnes de plantes sèches et 8,3 t de plantes sèches recherchées.

Par ailleurs, la très forte évolution des surfaces en PPAM bio et conversion en 2024 (+62 % vs 2023) a été marquée par des conversions massives en coriandre qui représente 35 % des surfaces PPAM bio régionales. Cet effet d'aubaine devrait se résorber grâce à la baisse du montant d'aide en 2025 obtenue suite à la mobilisation des professionnels.

QUELS POTENTIELS DE MARCHÉ EN PHARMACIE ET MAGASINS BIO POUR LES PRODUITS À BASE DE PPAM BIO EN CIRCUIT-COURT ?

D'après une étude réalisée par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine en juin 2025 auprès de 35 points de vente du bassin bordelais.

Les potentiels pour les PPAM bio dans les magasins bio spécialisés

- | | |
|---|--|
| Approvisionnement direct favorisé | Faible formation PPAM des équipes |
| Souplesse de référencement local | Pas de pratique du dépôt-vente |
| Forte sensibilité au local | Unités de besoin comblées |
| Clients sensibles à l'origine et aux conseils | Prix et rapport qualité/prix surveillés |
| Grande ouverture au contact humain | Faible connaissance de l'offre PPAM locale |
| Offre PPAM en alimentaire et non alimentaire | Infusions en vrac peu achetées |

FORCES

FAIBLESSES

Les potentiels pour les PPAM bio dans les pharmacies

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Ouverture aux « petites » marques | Bon accueil de la part des indépendants | Forte présence de gros acteurs (laboratoires) |
| Liberté de référencement | Intérêt pour les fournisseurs autres que les laboratoires | Difficulté à faire rentrer des marques peu connues |
| Commandes en direct | Franco et délais accessibles | Pas de potentiel en parapharmacie |
| Présence de circuits courts | Herboristerie : intérêt pour le local et produits spécifiques | Groupements peu accessibles |
| Label BIO perçu comme un plus | Sensibilité à l'esthétique des produits | Complexité administrative |
| | | Critères déterminants dans le choix du fournisseur |

FORCES

FAIBLESSES

Les projets et dynamiques en cours

- Favoriser les approvisionnements en matière végétale biologiques pour l'industrie cosmétique : initiative collective portée par Cosmetic Valley et la Région Nouvelle-Aquitaine et expérimentation individuelle en cours auprès de 4 entreprises cosmétiques régionales.
- Accompagner l'émergence d'une filière de thé biologique régionale : réalisation d'essais agricoles et travaux sur la rentabilité technico-économique (équipement et mécanisation).
- Contribution à PLANTES ACTIVES, l'interprofession nationale des PPAM, créée en janvier 2025.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Organisations de producteurs :

Biologam, Houblons de terroir.

Transformateurs de plantes sèches :

Altair, Biolo'klock, LEA Nature, Le Comptoir d'Herboristerie, Herbes Grand Ouest, les Jardins de Sainte Hildegarde, Origines Tea and Coffee.

Transformateurs de plantes fraîches :

Rouages, Biolandes, Oviatis (stévia), Hopen (houblon).

Sources : FranceAgriMer, enquête des besoins des opérateurs régionaux PPAM 2025, Commission PPAM d'INTERBIO NA

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Béatrice POULON
b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com - 06 73 62 35 03

Chambres d'agriculture - Nastasia MERCERON
nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr - 07 71 26 46 11

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Véronique BAILLON
v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 31 79 74

Avec le soutien de :





VIGNE BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

Vignes : raisins de cuve.

LA PRODUCTION

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Nombre d'exploitations et surfaces bio en Nouvelle-Aquitaine en 2024

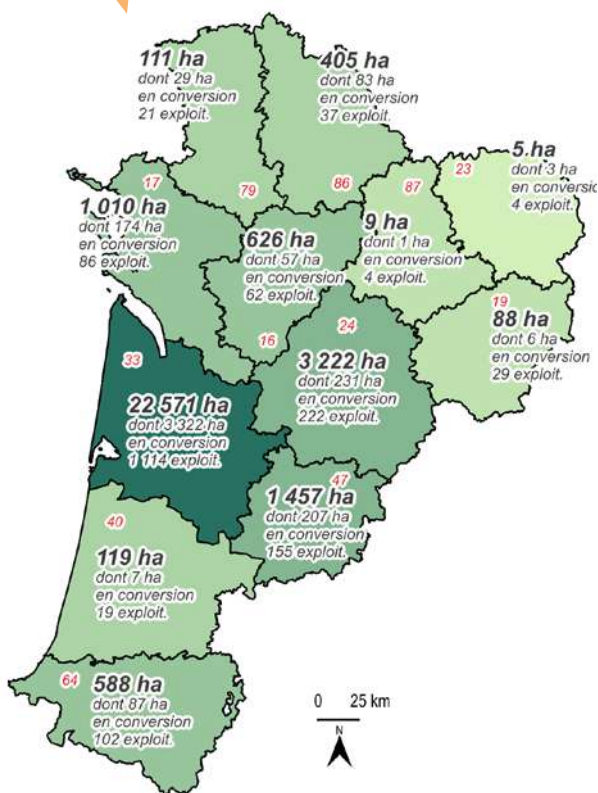
- 30 211 ha de vignes bio et en conversion

- 13,2 % / 2023

- 1 860 exploitations

- 5 % / 2023

12,6 % des vignes en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.



Le nombre de producteurs de vignes certifiées bio a diminué, ainsi que le nombre de nouveaux engagements, causant ainsi une évolution globale négative du nombre total de producteurs de vignes bio (- 5 % par rapport à 2023, soit 97 producteurs).

Les chiffres en quelques mots

La Gironde comptabilise 22 571 ha de vignes bio. Le vignoble bordelais représente 75 % du vignoble bio néo-aquitain.

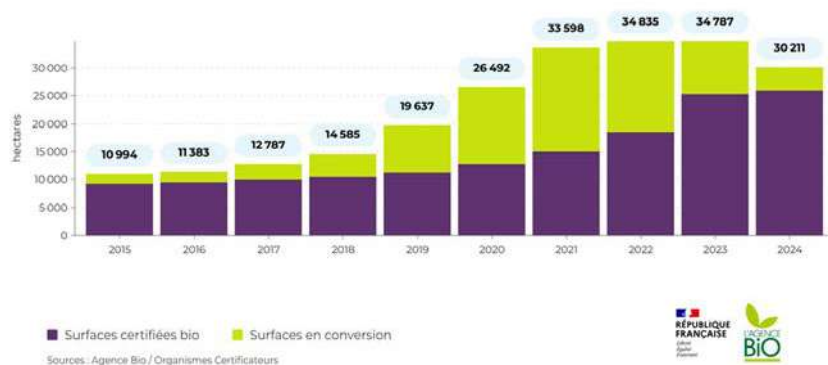
La Dordogne comptabilise 3 222 ha de vignes bio. Le vignoble bergeracois représente 11 % du vignoble bio néo-aquitain.

TOP 3 !

La Gironde est le premier département viticole bio de Nouvelle-Aquitaine (en surfaces) et c'est également le premier à l'échelle nationale.



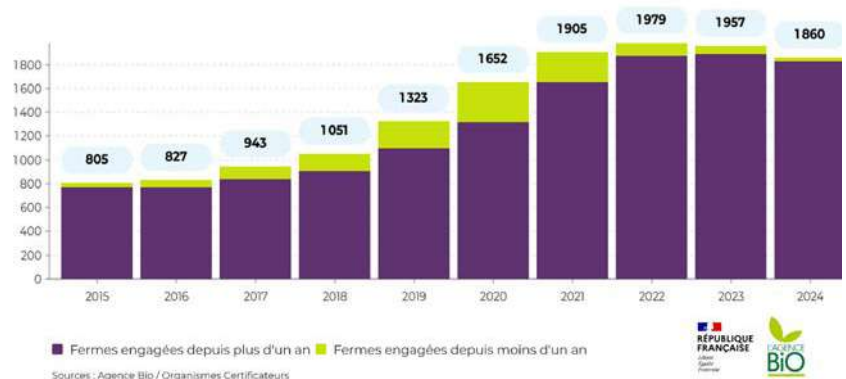
ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION Nouvelle-Aquitaine - Vigne



Les surfaces certifiées bio continuent à progresser (+ 2,8 %, soit + 700 ha par rapport à 2023), mais les surfaces en conversion ont diminué de 55,6 % (- 5 270 ha), causant ainsi une diminution globale des surfaces engagées en bio en 2024 (- 13,2 % par rapport à 2023). C'est en Gironde que la baisse des conversions est la plus marquée avec 4 910 ha convertis en moins par rapport à 2023.



ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO Nouvelle-Aquitaine - Vigne



Faits marquants 2024/2025

2024, un millésime éprouvant : les viticulteurs bio ont dû faire preuve d'une grande persévérance

Dans certaines exploitations, plus de 20 traitements phytosanitaires ont été nécessaires, mettant à rude épreuve la résistance physique et morale des producteurs. L'hiver doux et pluvieux a créé un combo entre maturité des œufs et débourrement précoce développant une pression mildiou exceptionnellement forte. Les pluies fréquentes ont obligé à des renouvellements jusqu'à 4 fois dans la semaine pour assurer une protection. Avec ces conditions, il a été pour une majorité de viticulteurs, impossible de tenir les 4 kg par ha et an de cuivre métal et de faire des rendements corrects.

En 2025, la pression des maladies fongiques semble plus maîtrisable.

Bien que la pression soit restée contenue, des disparités parcellaires dans la réponse aux traitements ont été observées. Cela souligne la nécessité de progrès techniques, notamment dans la compréhension du cuivre et de ses modes d'action. Une problématique d'autant plus aiguë que l'ANSES a décidé de restreindre certaines solutions cupriques durant l'été 2025. Alors que dans le même temps l'ANSES publiait une note concluant : « L'évaluation de l'impact des scénarios de substitution du cuivre en viticulture montre que les scénarios de forte réduction et de retrait de la substance entraînent des performances technico-économiques inférieures à celles de la situation actuelle, que ce soit en viticulture AB ou en viticulture conventionnelle, dans les conditions actuelles de production ». Cf : <https://www.anses.fr/sites/default/files/ASE2022-AUTO-0038-RA.pdf>

Les ravageurs, eux aussi, ont marqué les deux derniers millésimes. La flavescence dorée impose des traitements obligatoires coûteux mais indispensables, dans un contexte économique où les friches se multiplient. Mais pas sans conséquence sur la faune auxiliaire. Les vers de grappes, notamment l'eudémis, ont exercé une pression parfois très forte, compromettant rendement et qualité lorsqu'ils sont mal maîtrisés. Une nouvelle épreuve pour le moral et le portefeuille des viticulteurs.

La sécheresse vient compléter ce tableau difficile

L'été 2025 a été marqué par plusieurs épisodes caniculaires, avec des températures dépassant les 40°C, affectant directement la taille des baies et donc les rendements.

Le rendement reste le facteur clé des coûts de production. Les millésimes se succèdent avec chacun leur lot de déconvenues, faisant exploser les coûts de production dans un contexte global de crise viticole. Le marché des vins bio s'effondre en grande distribution, touchant particulièrement les caves coopératives, qui peinent à maintenir une rémunération bonifiée pour leurs adhérents bio.

Une lueur d'espoir cependant : le marché en magasins spécialisés/cavistes repart

Le grand public semble de plus en plus disposé à investir dans des vins de qualité, et dans ce cas, il les souhaite bio. Une opportunité pour valoriser ses vins.

Les plans d'arrachage se multiplient

On observe une réduction des surfaces en bio, bien que le nombre de fermes en agriculture biologique reste stable. Cette tendance illustre le redimensionnement des fermes en AB par l'arrachage de vignes. La filière viticole doit, en partie, se réinventer.

Diversification : une voie envisagée, mais semée d'embûches

Face à ces défis répétés, nombreux sont les viticulteurs qui réfléchissent à diversifier leur activité. Compléter sa gamme avec des produits innovants – vins sans alcool, boissons fermentées comme le kéfir ou le kombucha – ou même changer de culture, sont des pistes évoquées. Mais chaque option soulève une série de questions concrètes :

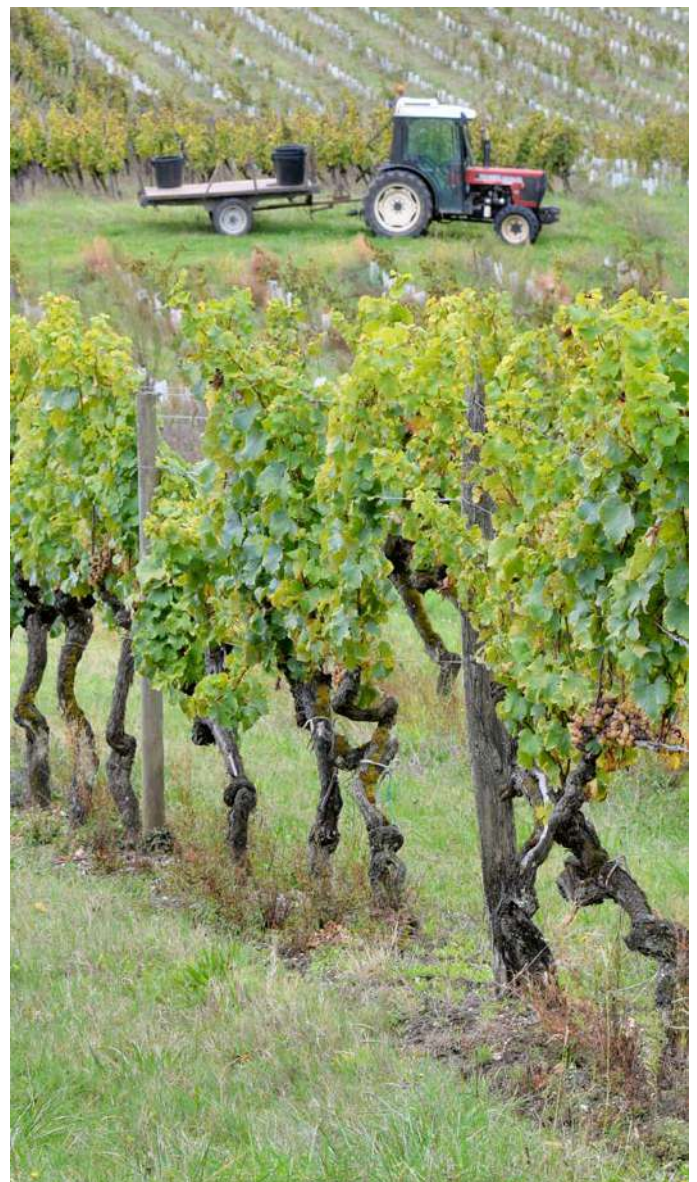
Ai-je les moyens d'investir ? Aurai-je la main-d'œuvre au bon moment ? Existe-t-il une filière capable de valoriser ces produits ?

Et surtout : cette diversification permettra-t-elle une juste rémunération du travail paysan ?

Il n'y a pas de solution miracle. Pour beaucoup, la proximité de la retraite, le manque de capacité d'investissement ou simplement l'incertitude freinent le passage à l'action. Le changement fait peur...

Et pourtant, le changement est déjà là. L'agriculture ne peut rester immobile face au dérèglement climatique. S'adapter, se renouveler, devient une nécessité.

Mais cette transition ne peut reposer uniquement sur les épaules des agriculteurs. La prise de risque doit être partagée, accompagnée par des politiques publiques cohérentes, des filières engagées, et un marché prêt à reconnaître la valeur de ces efforts portés par des agriculteurs qui font le choix courageux d'une agriculture biologique, respectueuse des équilibres naturels et tournée vers l'avenir.



Avec le soutien de :

Un partenariat entre :



VIGNE BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

Vignes : raisins de cuve.

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

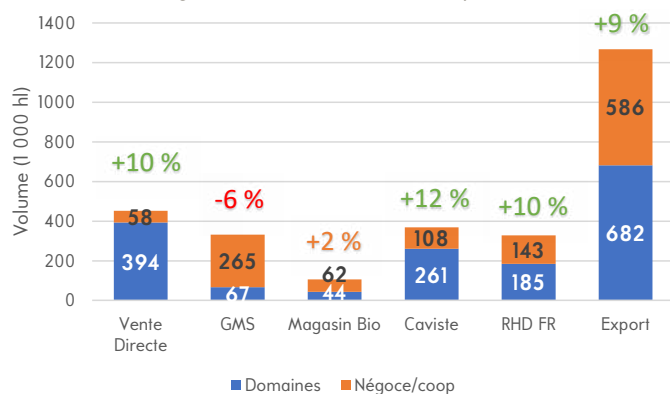
Bilan du marché

En 2024, 2,85 millions d'hectolitres de vins bio français ont été mis sur le marché (+6 %). 77 % de ces vins ont été vinifiés par des vignerons et 23 % par des coopératives. 38 % de ces volumes ont ensuite été commercialisés par des négociants. Plus de la moitié des volumes bio produits (56 %) ont été commercialisés sur le marché français, 44 % à l'export.

Malgré une érosion générale de la consommation de vin, la vente de vin bio continue de progresser (+7 % de ventes au stade sortie de chai). En volume comme en valeur, la vente directe, l'export, les réseaux caviste et restauration sont des circuits de distribution qui continuent de croître. Mais dans un contexte d'inflation et de déconsommation, les ventes stagnent en magasin spécialisé bio et continuent leur décroissance en grande distribution. Le repli sur ce segment s'observe en bio comme en conventionnel, et impacte fortement la filière, notamment sur les circuits longs et les transactions de vrac. A noter qu'au niveau de l'export, l'accès à certains marchés peut s'avérer complexe (droits de douanes pour les Etats-Unis, équivalences des labels) et demander beaucoup de travail en amont. Le déséquilibre offre/demande, bien que moins important qu'en 2023, se fait encore ressentir dans les exploitations viticoles et caves coopératives où les stocks sont importants. Les stratégies de commercialisation diffèrent en fonction des metteurs en marché et des circuits de distribution.

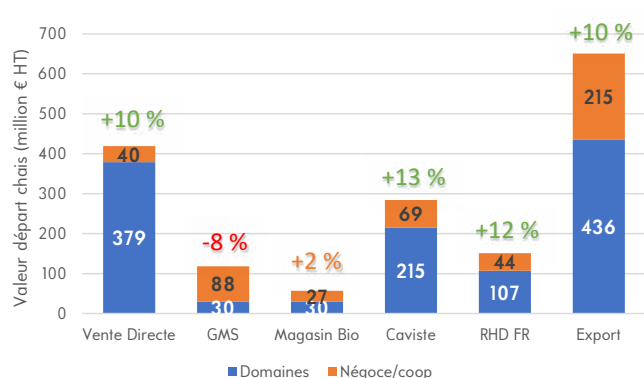
Estimation des ventes de vin bio en 2024 par circuit en volume

Source : Agence Bio/ORAB Nouvelle-Aquitaine, 2025



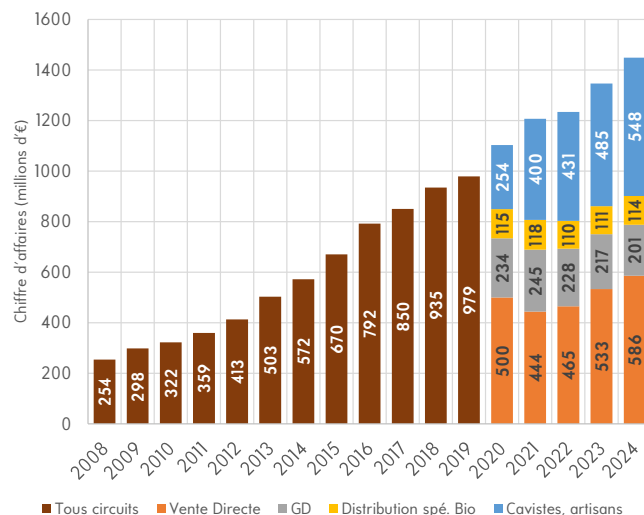
Estimation des ventes de vin bio en 2024 par circuit en valeur

Source : Agence Bio/ORAB Nouvelle-Aquitaine, 2025



Evolution du chiffre d'affaires des vins bio vendus en France

Source : Agence Bio



Au stade détail, hors restauration, les ventes ont atteint 1 449 M€ (+8 %) en 2024. La grande majorité de ces vins sont origine France. Les circuits plébiscités par les français pour l'achat de vin bio sont la vente directe (40 % du chiffre d'affaires est généré sur ce circuit) et le réseau des cavistes (37 %), tous deux en croissance. Après des années de forte croissance, le réseau GMS régresse depuis 3 ans et ne représente aujourd'hui plus que 13 % en parts de marché. Ce circuit reste un marché de prix, où les produits bio connaissent un taux de déréférencement important depuis 2 ans, c'est-à-dire que le nombre de références bio dans les rayons a été réduit.

Pour les vins de Nouvelle-Aquitaine, le recul en GMS reste très marqué : -19 % de volumes vendus pour les vins de Bordeaux et -7 % pour les vins du Sud-Ouest en 2024.

Consommation

Les études de consommation les plus récentes montrent que le logo AB est encore le label le mieux reconnu par les consommateurs de vin français. 13 % des consommateurs de produits bio déclarent acheter du vin bio (15 % en région) : le consommateur de vin bio reste avant tout un consommateur de vin. Le profil type du consommateur de vin bio est semblable à celui du consommateur de vin en général, si ce n'est qu'il est un peu plus jeune et citadin. Ces deux marchés n'étant pas déconnectés, la conversion d'un domaine ne modifie pas forcément ses circuits de distribution, mais nécessite un effort de communication auprès des clients et consommateurs. La marge de progression est importante : en 2023, 37 % des acheteurs ont augmenté leurs achats de vin bio au cours de l'année, contre 11 % qui les ont réduits. A l'avenir, 32 % des acheteurs prévoient d'augmenter leurs achats de vin bio, contre 12 % qui pensent les réduire.

TENDANCES 2025

Conjoncture économique

Il existe peu de données en région sur la valorisation des vins commercialisés en bouteilles, ou sur l'export. La cotation du vrac à Bordeaux permet d'avoir un indicateur sur les tendances régionales. Cette donnée est partielle, le marché du vrac représente moins de 30 % des volumes produits en Bio. Le niveau de production a été globalement bas en 2024 en région (mildiou, aléas climatiques, arrachages), bien que les situations soient contrastées en fonction des départements. Les prix du vrac sont tout de même orientés à la baisse, et atteignent un prix au tonneau inférieur aux cotations de 2017 pour les Bordeaux rouges en 2024. Le redimensionnement du vignoble bordelais, accentué par les mesures d'arrachage sanitaires depuis 2023 est une donnée à surveiller pour un pilotage optimal de la filière.

Au global au premier semestre 2025, les ventes en GMS continuent de reculer (-8,6 % en valeur et -9,5 % en volume vs. le premier semestre 2024). Le recul concerne aussi bien les rouges que les rosés et les blancs, qui tiraient leur épingle du jeu jusque-là. Toutes les appellations ainsi que les vins sans IG sont concernées. Pour les vins régionaux le recul reste important sur ce circuit pour les vins de Bordeaux (-6,6 % en volume), comme pour les vins du Sud-Ouest (-10 %).

La filière vitivinicole est donc confrontée à de nombreux défis à relever, autant techniques qu'économiques.

Les enjeux

- Assurer une adéquation entre la production et la demande sur tous les circuits de distribution.
- Maintenir des prix rémunérateurs pour les viticulteurs, renforcer la performance des exploitations.
- Promouvoir et communiquer sur les vins bio régionaux, et réaffirmer les aménités positives de la bio.
- Défendre les intérêts de la filière régionale au niveau national et européen.
- Explorer des marchés émergents, consolider la présence du vin bio sur les circuits locaux et la RHD.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

La majorité du vin bio est produite par des vignerons indépendants en Nouvelle-Aquitaine (78 % des viticulteurs).

Les principales coopératives et négoce produisant et commercialisant du bio sur le territoire :

Bordeaux Families, Cave de Rauzan, TUTIAC, Vignerons de Buzet, SCA UNIVITIS, Vignerons de Monségur, Cave de Branceilles, Les Coteaux d'Albret, Maison Raymond, Ampelidæ, Baron Philippe de Rothschild, Cave d'Irouléguy, Cave de Mezin, Terres de Vignerons, Maison Amanieux, JM Cazes, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Laurence DERC et Joséphine ONG
l.derc@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17
j.ong@agrobioperigord.fr - 06 82 87 99 63

Chambres d'agriculture - Stéphanie FLORES
s.flores@girond.chambagri.fr - 05 55 86 21 95 - 07 63 45 23 42



Les projets et dynamiques en cours

- **Accompagnement individuel** à la vigne au chai et à la commercialisation, focus sur l'export.
- **Accompagnement R&D.**
- **Suivi des évolutions réglementaires.**
- **Travail sur des accords de durabilité** au sein de la filière et sur les outils de suivi de la performance.
- **Organisation de salons et d'évènements professionnels** dédiés au vin bio, dont les Journées Techniques Vigne et Vin Bio.
- **Veille et création de données bio avec les acteurs viticoles** (interprofessions, syndicats et Agence Bio), diffusion d'informations.
- **Représentation des acteurs viticoles bio** au sein de France Vin Bio, et au niveau de la Commission Européenne.

¹ Agence Bio/AND-I, 2025

² Agence Bio d'après CIRCANA, conjoncture mars 2025

³ Millésime Bio/CSA. Comment les consommateurs de vin perçoivent-ils les labels bio et durables ? 2023

⁴ Agence Bio. Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France, 2025

⁵ Millésime Bio/IPSOS, Les Européens et le vin bio, 2021

⁶ Millésime Bio/Étude CIRCANA 2024. Les acheteurs de vin Bio en France : Quelles dynamiques ? Quelles perceptions ?

⁷ Agence Bio d'après CIRCANA, conjoncture juin 2025

Vignerons bio Nouvelle-Aquitaine - Stéphane BECQUET
dirtech@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr - 06 32 68 88 80
Anne HUBERT - economie@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr - 07 88 09 00 53

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Alice LUISI
a.luisi@nouvelle-aquitaine.com - 06 61 91 63 82

Avec le soutien de :



PRODUCTIONS ANIMALES

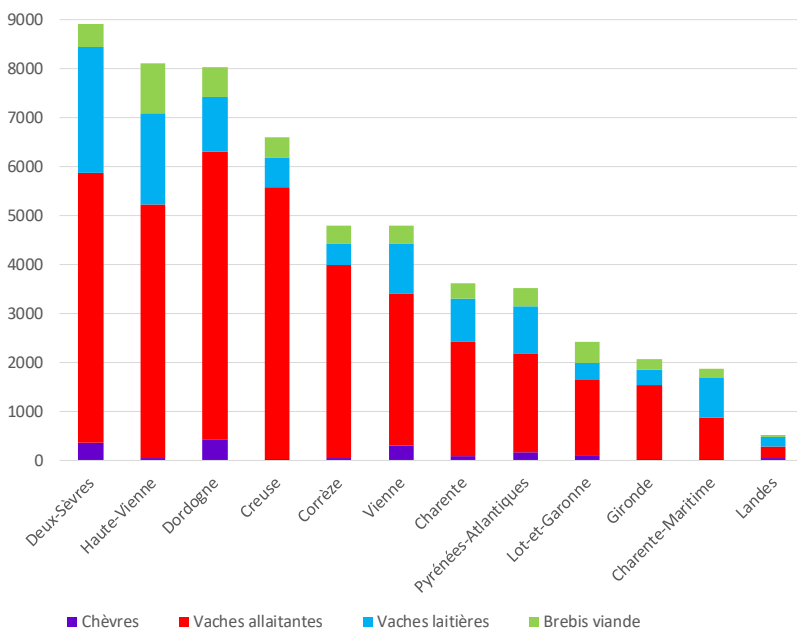
EN NOUVELLE-AQUITAINE

CHEPTELS ET SURFACES FOURRAGÈRES EN NOUVELLE-AQUITAINE

LES CHEPTELS BIO ET CONVENTIONNELS : RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE ET PRODUCTIONS DOMINANTES

Répartition des cheptels bio par département en Nouvelle-Aquitaine en 2024 (en équivalent UGB)

Cheptel herbivore bio en Nouvelle-Aquitaine (en équivalent UGB)



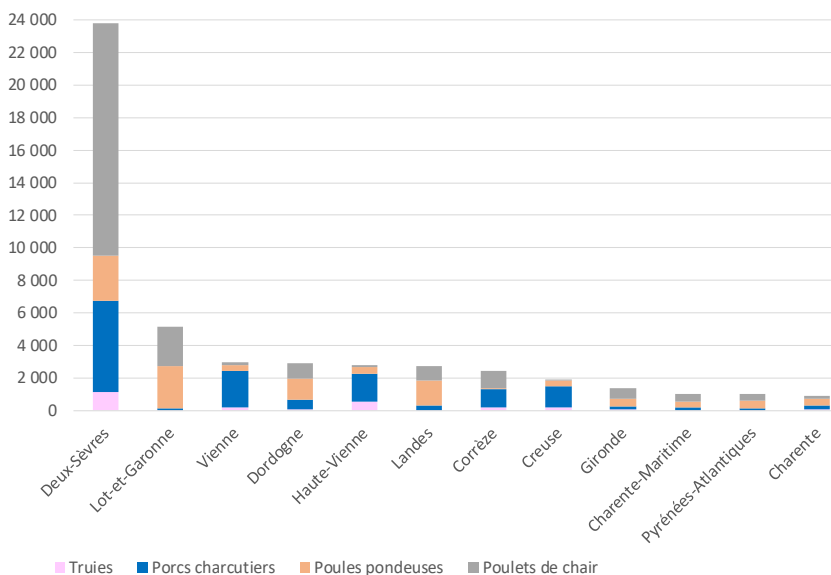
La production herbivore bio majeure en Nouvelle-Aquitaine est la production de vaches allaitantes.

Les bassins de production sont situés au nord et à l'est de la région, du nord Dordogne en passant par le Limousin et jusqu'aux Deux-Sèvres. Ces zones aux terres moins propices aux cultures végétales se sont spécialisées dans l'élevage, qui façonne le territoire. On retrouve cette spécialisation en bio comme en conventionnel.

Quant aux productions laitières, elles s'organisent de la manière suivante :

- La production de lait de vache se situe dans deux bassins laitiers qui jouxtent la région au nord (Pays de la Loire), et à l'Est (Aveyron notamment).
- Le lait de brebis est une spécialité des Pyrénées-Atlantiques, avec notamment la fabrication de fromages AOP Ossau Iraty. On retrouve également de la production de lait de brebis pour les fabrications de produits ultra-frais (yaourts notamment) en Dordogne.
- Concernant le lait de chèvre, sa production est disséminée sur une diagonale allant du Lot-et-Garonne aux Deux-Sèvres : la majeure partie des éleveurs caprins transforment à la ferme.

Cheptel monogastrique bio en Nouvelle-Aquitaine (en équivalent UGB)



Côté productions monogastriques :

Le poulet de chair est majoritaire en bio, notamment dans les Deux-Sèvres.

La production porcine bio est davantage présente dans les Deux-Sèvres, la Vienne et en Haute-Vienne : les élevages y sont de plus grande taille.

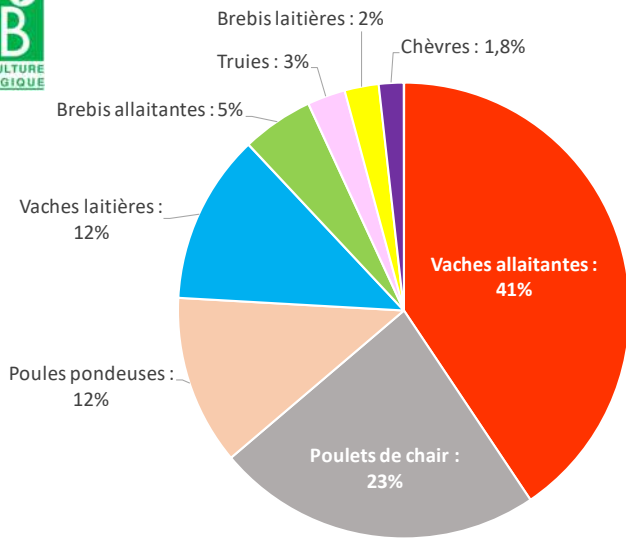
Avec le soutien de :



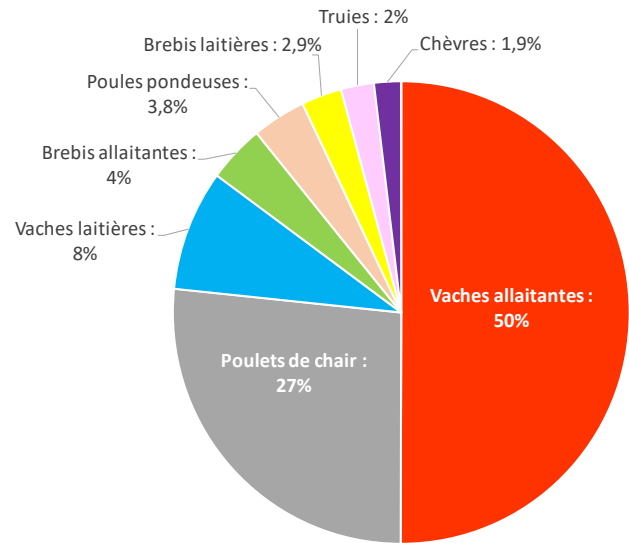
Un partenariat entre :



Cheptel bio en Nouvelle-Aquitaine en 2024 (en équivalent UGB)



Cheptel total en Nouvelle-Aquitaine en 2024 (tout mode de production confondu) (en équivalent UGB)



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle Mémento 2024



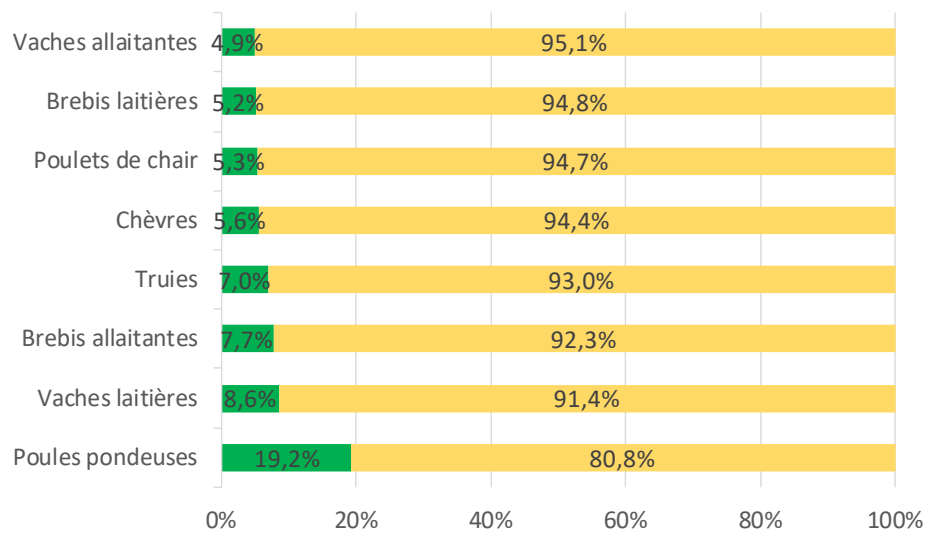
En bio comme en conventionnel, l'élevage bovin allaitant est dominant.

En revanche, les élevages de poules pondeuses occupent une place plus importante en bio. En effet, les ateliers permettant la diversification des systèmes de production se retrouvent davantage en bio : ils permettent la mixité des exploitations et des revenus complémentaires.

La proportion entre conventionnel et bio est similaire pour les autres productions (laitières, ovines).

Seul le poulet de chair occupe une place plus importante en conventionnel, le marché étant davantage porteur.

Part des cheptels en bio et en conversion versus le total des cheptels en 2024 (tous modes de productions confondus)



■ BIO (Agence bio) ■ NON BIO

DES PRODUCTIONS ANIMALES IMPLIQUANT DES SURFACES FOURRAGÈRES IMPORTANTES

Les surfaces fourragères regroupent les surfaces toujours en herbe (STH), les prairies, les fourrages annuels (pour les troupeaux)

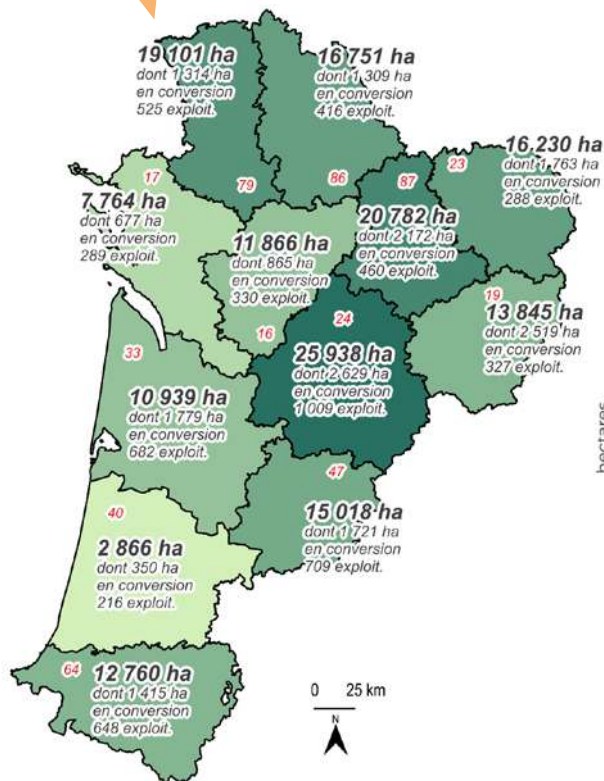
Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture

Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces bio en Nouvelle-Aquitaine en 2024

- 173 861 ha en bio et conversion
 ↳ + 2,4 % / 2023
- 5 918 exploitations exploitations
 ↳ + 1 % / 2023

Près de 10 % des surfaces fourragères cultivées en Nouvelle-Aquitaine sont en conduites en agriculture biologique.



Les chiffres en quelques mots

Les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine ont au minimum 20 % de leur SAU départementale consacrée aux surfaces fourragères.

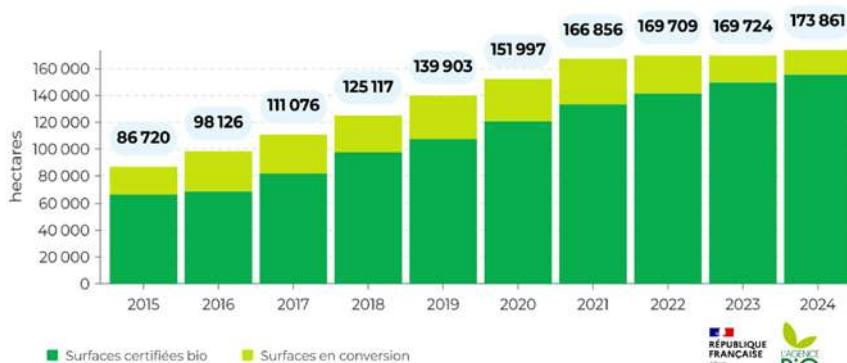
A noter que dans les départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne et des Pyrénées-Atlantiques, les surfaces dédiées aux fourrages constituent plus de 70 % de la surface agricole utile (SAU) bio de ces territoires.

Quatre départements concentrent près de 50 % des surfaces de la région : la Dordogne, la Haute-Vienne, les Deux-Sèvres et la Vienne.

TOP 3 !

La Dordogne est le premier département en cultures fourragères bio de Nouvelle-Aquitaine (en surfaces).

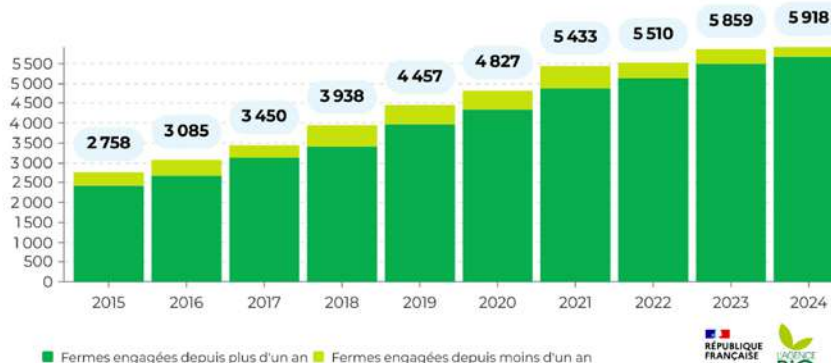
ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION
 Nouvelle-Aquitaine - Surfaces et cultures fourragères : Toutes les surfaces et cultures fourragères



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Les surfaces dédiées à l'herbe et aux cultures fourragères ont augmenté par rapport à 2023, notamment les surfaces certifiées, alors que les surfaces en conversion ont été moins nombreuses. Mais l'évolution globale est positive.

ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO
 Nouvelle-Aquitaine - Surfaces et cultures fourragères : Toutes les surfaces et cultures fourragères



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Le nombre de producteurs continue à augmenter (+ 59 agriculteurs certifiés par rapport à 2023). En revanche, il y a moins de nouveaux producteurs (engagés depuis moins d'un an), mais ceci n'impacte pas la courbe d'évolution qui augmente.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





BOVIN VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

LA PRODUCTION

Nombre d'exploitations et de têtes n Nouvelle-Aquitaine en 2024

- 37 618 vaches allaitantes bio et en conversion

→ stable par rapport à 2023

- 1 003 exploitations

→ - 1,1 % / 2023

4,9 % des vaches allaitantes de Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

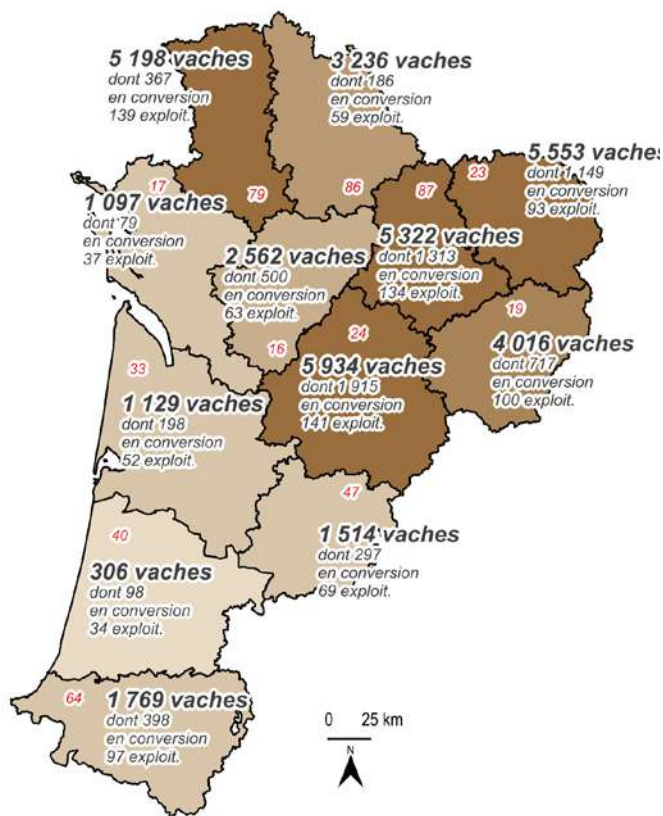
4 départements détiennent près de 60 % du cheptel allaitant (Dordogne, Creuse, Haute-Vienne et Deux-Sèvres).

Le nombre de vaches allaitantes conduites en bio s'élève à plus de 5 000 têtes dans chacun de ces départements.

TOP 3!

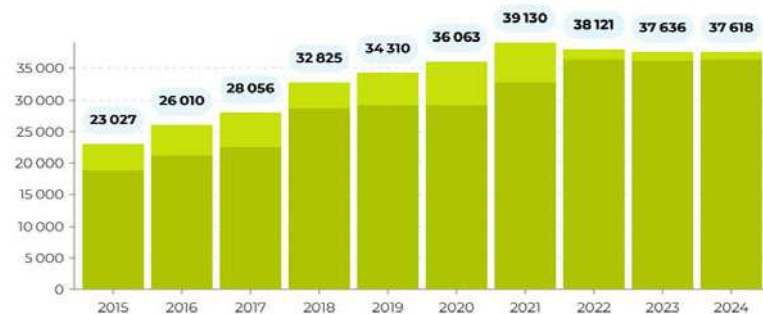


La Dordogne détient le plus grand nombre de vaches allaitantes bio de Nouvelle-Aquitaine.



ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION

Nouvelle-Aquitaine - Vaches allaitantes



■ Nombre d'animaux bio ■ Nombre d'animaux en conversion

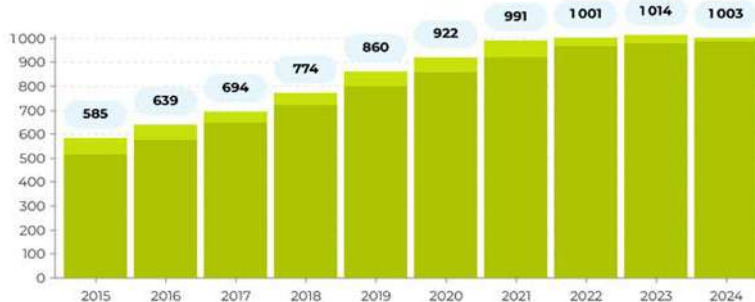
Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs
Les animaux en conversion non simultanés sont comptabilisés dans les animaux en agriculture biologique

Pour la 4^{ème} année consécutive, le cheptel de bovins allaitants est en baisse, notamment le nombre d'animaux en conversion. La tendance est à la décapitalisation du cheptel allaitant.



ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO

Nouvelle-Aquitaine - Vaches allaitantes



■ Fermes engagées depuis plus d'un an ■ Fermes engagées depuis moins d'un an

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Quant au nombre d'exploitations, il est relativement stable avec une légère augmentation du nombre de fermes certifiées en bio mais une diminution de celles engagées depuis moins d'un an.

Faits marquants 2024/2025

En Nouvelle-Aquitaine, les cheptels allaitants biologiques comptent en moyenne une quarantaine de vaches, avec des effectifs généralement plus élevés dans le nord de la région, mais qui restent globalement inférieurs à ceux observés en élevage conventionnel. Les races Charolaise et Limousine dominent largement et la majorité des exploitations fonctionnent en systèmes naisseurs-engraisseurs, même si quelques ateliers sont spécialisés uniquement en naissance.

En filière biologique, la valorisation concerne principalement les vaches de réforme, les génisses et les bœufs. Le manque de débouchés pour les jeunes mâles broutards demeure une limite importante. Toutefois, la fermeté des prix incite un nombre croissant d'éleveurs à engraisser leurs mâles afin de les commercialiser en bœufs, et parfois même en jeunes bovins (< 24 mois). Quelques exploitations développent également des ventes de veaux, destinés à la vente directe ou à la restauration collective, constituant ainsi un débouché complémentaire.

Le contexte sanitaire inédit, marqué par l'apparition simultanée de trois virus (MHE, FCO8 et FCO3), a fortement pesé sur les exploitations.

Deux principales contraintes en ont découlé :

la mise en place de la vaccination pour protéger les troupeaux, parfois accueillie avec réticence par certains éleveurs ;

les restrictions réglementaires à l'exportation, en particulier pour les broutards, compliquant leur commercialisation.

Par ailleurs, les différences de prix entre conventionnel et bio restent faibles, voire inexistantes en 2024/2025. A cela s'ajoute la perte des aides au maintien, n'incitant pas au maintien des troupeaux en bio.

Ces difficultés ont eu un impact direct sur la trésorerie des élevages.

Réglementation sur l'accès extérieur des ruminants

La note de lecture, complémentaire du guide de lecture du règlement Bio, sur l'accès à l'extérieur des « animaux terrestres » a été validée le 07 mars 2023, suite à de nombreux échanges entre familles professionnelles. Ces changements réglementaires vont nécessiter, dans certains élevages, des aménagements de bâtiments ou de courtes. Les discussions sont encore en cours à ce sujet en 2025, au plan national et européen.



Avec le soutien de :

FOCUS RÉGLEMENTAIRE SUR L'ACCÈS EXTÉRIEUR DES RUMINANTS

Cette note réglementaire précise les conditions pouvant justifier une limitation de l'accès au pâturage : les animaux peuvent être maintenus en bâtiment lorsque :

- **Les conditions météorologiques ne le permettent pas** (froid humide, forte pluie, fortes chaleurs...).
- **Les conditions environnementales sont défavorables** (état du sol impropre à la présence d'animaux, quantité et qualité d'herbe disponible insuffisante...).
- **Les pratiques d'élevage le nécessitent** (soins vétérinaires, parage, insémination, vêlage...).
- **Les animaux se trouvent en fin d'engraissement** (fin de finition) à la sortie de l'hiver.
- **Les animaux abattus entre 6 et 8 mois** (veaux rosés) s'ils ont eu accès aux pâturages au minimum durant 30 jours sur leur durée de vie, sauf conditions exceptionnelles ne le permettant pas.

Pour les veaux, ils doivent avoir un accès à un espace de plein air (ou aire d'exercice extérieure) quand les conditions le permettent et **au plus tard à l'âge de 6 semaines. Les veaux doivent avoir accès au pâturage au plus tard à 6 mois, quand les conditions le permettent.**

Définition de l'aire d'exercice extérieure

Elle doit être couverte au maximum à 50 %, avec 3 côtés ouverts ou des côtés ouverts à minima sur la moitié du périmètre de l'aire d'exercice extérieure.

- Pour les éleveurs engagés en bio (ou les nouveaux bâtiments) après le 1er janvier 2023 : a minima 50 % de découverte.
- Pour les éleveurs engagés en bio avec des bâtiments existants avant le janvier 2023 : a minima 5 % de découverte.
- Les éleveurs doivent se conformer aux réglementations en vigueur concernant la gestion des effluents d'élevage, notamment dans les zones vulnérables.

Pour plus d'informations :

Guide de lecture bio consultable :
<https://www.inao.gouv.fr/Lessignes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQQ/Agriculturebiologique>

Un partenariat entre :



BOVIN VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

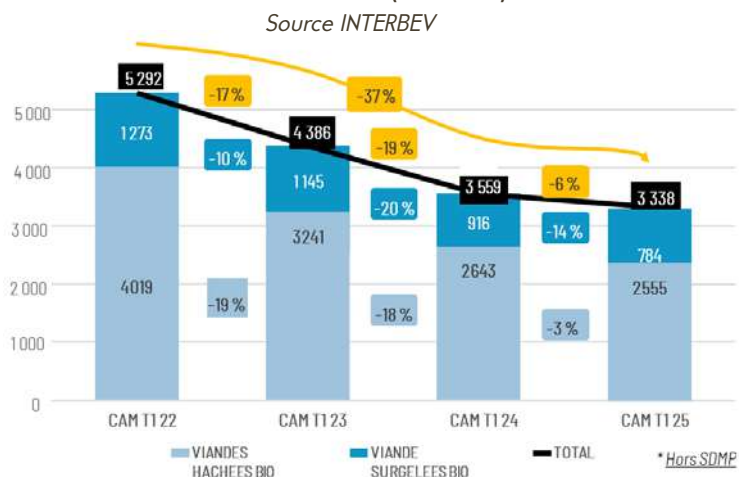
Bilan du marché

La baisse des cheptels en Europe génère un manque structurel d'animaux et des difficultés d'approvisionnement pour les abatteurs. Cette pénurie d'animaux impacte les prix conventionnels, qui augmentent de manière exponentielle. La filière bio s'est alignée et les prix bio ont augmenté afin de maintenir un écart de prix avec le conventionnel. Toutefois, cette hausse des prix des bovins bio ne couvre pas le prix de revient calculé par l'IDELE, bien qu'il améliore la situation côté producteurs. Bien que les déconversions soient aujourd'hui encore marginales, on constate pour la première fois en 2024 une diminution du nombre de producteurs de bovins allaitants bio. De plus, la filière viande absorbe les réformes laitières, qui comptent pour 40 % des volumes abattus. Les déconversions d'élevages bovins lait fragilisent donc les approvisionnements pour la filière viande bovine bio.

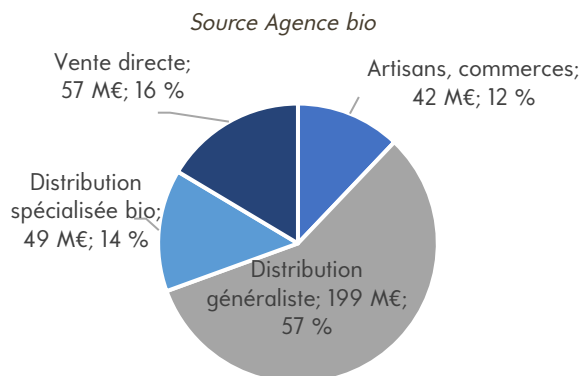
Côté marché, les ventes en valeur des viandes bio ont diminué de -22 % de 2022 à fin 2024. Cette baisse de la consommation bio en valeur cache une baisse en volume plus importante (-37 %). Fin 2024, les viandes fraîches sont plus impactées par la baisse de la demande que les surgelés, composés majoritairement de steak haché.

Pour le consommateur, le 1er critère d'achat reste le prix. Au global, c'est le prix de la viande en général qui a augmenté, mais le bio reste plus cher. Le client ne comprend pas bien les différences entre viandes bio et conventionnelles, et ne souhaite souvent pas payer plus cher une viande bio. Les bénéfices du cahier des charges bio (à l'herbe, nourri sans OGM ni pesticides, chargement moindre, bien-être animal, entretien des paysages, préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau, etc.) n'ont pas été assez clairement explicités aux consommateurs.

Évolution des ventes en volume de viandes fraîches et surgelées en GMS en France (en tonnes)



Les ventes de viande bovine bio (en millions d'euros) en France en 2024 dans les différents circuits de distribution



TENDANCES 2025

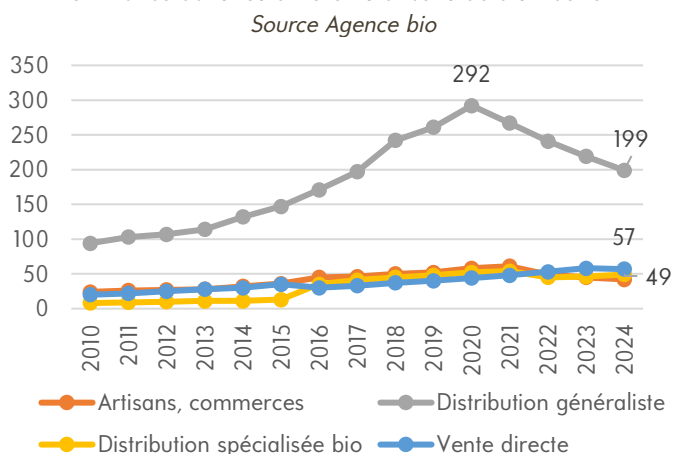
Une baisse de la consommation qui se tasse en GMS, une hausse en magasins spécialisés

Suite aux fortes baisses des ventes depuis 2021, le marché bio est reparti à la hausse en magasins spécialisés bio dès 2024. Cependant, les ventes de viande bovine en GMS continuent de décliner en 2025 (-5 % en valeur entre le 1er trimestre 2025 versus 2024).

La viande bio s'est peu développée dans les gammes en libre-service (LS), et entre donc peu dans les rayons de la GMS, où elle est davantage présente sous forme de viande hachée surgelée. La GMS pèse cependant lourd en termes de parts de marché, car elle détient plus de la moitié du marché des viandes bio en 2024.

Côté consommateur, le 1er critère d'achat reste le prix, dans un contexte économique qui reste fragile. Le fait que la viande soit bio n'attire pas le client, qui ne comprend pas bien les différences

Evolution des ventes de viande bovine bio (en millions d'euros) en France dans les différents circuits de distribution



entre viandes bio et conventionnelles, et ne souhaite pas payer plus cher une viande bio. Les bénéfices du cahier des charges bio (à l'herbe, nourri sans OGM ni pesticides, chargement, bien-être animal, entretien des paysages par l'élevage ruminant, biodiversité des écosystèmes pâturés, etc.) n'ont pas été assez clairement communiqués aux consommateurs.

La tendance de consommation de viande hachée facile à cuisiner et moins chère se maintient : on peut considérer que 60 à 80 % de la carcasse bio est transformée en haché. La valorisation de la carcasse, et notamment des pièces nobles, est compliquée dans ce contexte demandeur de prix bas : le steak haché ou les morceaux à bouillir pour la RHD sont les plus demandés. L'ouverture de boucheries bio permet une meilleure valorisation des pièces nobles. Les surplus non commercialisés en bio sont déclassés en conventionnel ou stockés. **Les baisses de volumes commercialisés en GMS et en boucherie n'ont pas été compensées par le dynamisme des ventes de la RHD et dans une moindre mesure de la vente directe.**

Prix de revient et prix payé bio

Le différentiel de prix en bio et conventionnel se réduit fortement depuis 2023, dans un contexte de flambée des prix de la viande conventionnelle. Ce manque de différentiel participe à la hausse des spéculations sur les prix des animaux, n'incite pas à engraisser des animaux bio bien valorisés en maigre en conventionnel, et rend la planification et la logistique de collecte très complexe pour les collecteurs bio (manque d'animaux, peu de visibilité).

L'analyse des prix de revient des bovins bio (source IDELE) met en évidence une légère diminution de l'écart entre prix payé et coût réel de production bio. **L'écart, d'environ 2 €/kg selon les catégories en 2022 tend à s'amoinrir au 1er semestre 2025 en lien avec la hausse des prix payés bio** (+25 à 40% suivant les catégories depuis début 2025). En moyenne, les prix moyens payés se situent entre 6 à plus de 7 €/kg selon les catégories et les prix de revient bio sont d'environ 8 €/kg (S1 2025).

En octobre 2025, les prix conventionnels couvrent, voire dépassent pour certaines catégories de bovins, le prix de revient IDELE. Ceci n'incite pas les éleveurs à passer en bio voire à se maintenir en bio. Pourtant, l'enjeu principal de la filière est aujourd'hui de **préserver les élevages existants et de favoriser le renouvellement des générations d'éleveurs.** Ces mêmes enjeux prévalent également pour la filière conventionnelle, soumise aussi à une forte décapitalisation (environ -2 % chaque année).

Perspectives de développement de la filière

Freins

- **Concurrence avec la filière conventionnelle**
- **Peu de renouvellement des générations en élevage**
- **Changement climatique** : impacte négativement l'autonomie alimentaire des troupeaux.
- **Incertitudes réglementaires en lien avec l'accès à l'extérieur des ruminants** : une mise aux normes à appliquer dans un contexte socio-économique peu favorable.

Leviers

- **Poursuivre le développement de la contractualisation et de la planification** des sorties d'animaux entre les producteurs et les acheteurs.
- **Soutenir les systèmes de production bio**, rémunérer les aménités positives de l'élevage bio, afin de maintenir en place les élevages bio existants.
- **Poursuivre le développement du marché de la restauration collective, améliorer l'étiquetage de la viande bio** pour favoriser la consommation locale.
- **Poursuivre la communication sur la viande bio** (lien INTERBEV, lien campagnes de communication régionales et nationales).

Les projets et dynamiques en cours

- **Projet R3CBio** : un projet pour plus de viandes de ruminants bio du Massif central en restauration collective.
- **Participation aux travaux d'INTERBEV** (commission bio nationale, groupes de travail en lien avec la stratégie nationale d'INTERBEV).
- **Travail spécifique sur la réglementation d'accès à l'extérieur des ruminants** : relai régional, lien national et via IFOAM Europe sur des problématiques rencontrées par la filière bio.
- **Mise en place par les opérateurs économiques** de réseaux de boucheries bio/débouchés RHD, de filières locales sous cahier des charges du commerce équitable pour une meilleure valorisation de la carcasse et une meilleure rémunération des éleveurs.
- **Plans de communication** mis en œuvre pour soutenir la viande bio.



LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : SCA Le Pré Vert, Unébio, Les Éleveurs bio du Poitou, Les Producteurs de la Marche (LPM), Corali, Ter'élevage, Bondy viande, Expalliance, Elvéa, etc.

Transformateurs : SVEP, Danival, Vitagermine, etc.

Sources : INTERBEV, Forebio, Agence Bio / ORAB Nouvelle-Aquitaine, IDELE, Commission viandes et œufs bio d'INTERBIO NA

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Marion ANDREAU
m.andreaus6@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 36

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@internouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





OVINS VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

LA PRODUCTION

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2024

- 47 340 brebis allaitantes bio et en conversion

+ 1,5 % / 2023

- 503 exploitations

+ 4,8 % / 2023

7,7 % des brebis allaitantes de Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

La Haute-Vienne, bassin historique d'élevage ovin, détient 20 % du cheptel de la région. Elle est suivie, dans une moindre mesure, par la Dordogne (13 %), les Deux-Sèvres (10 %), le Lot-et-Garonne et la Creuse (9 %).

TOP 3 !



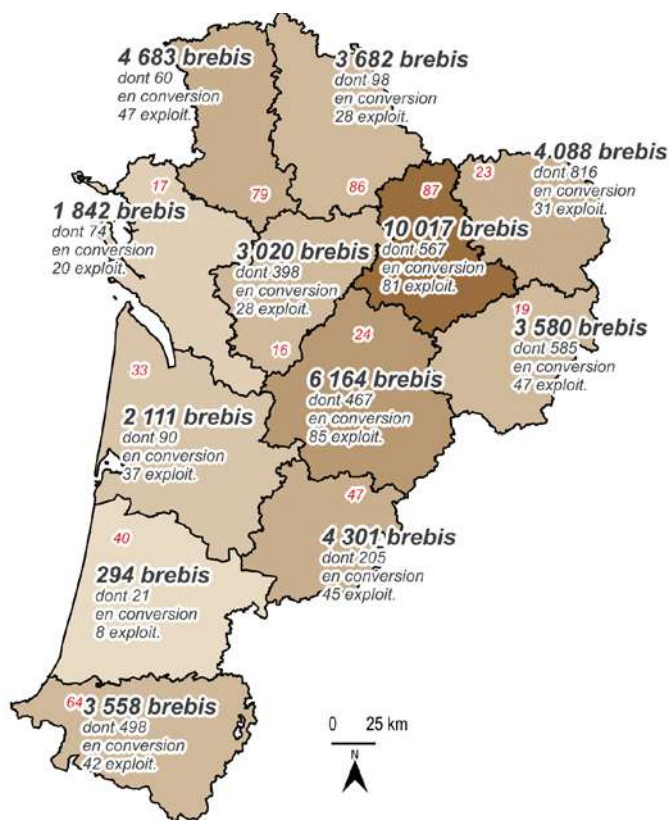
La Haute-Vienne détient le plus grand nombre de brebis allaitantes bio de Nouvelle-Aquitaine (soit 10 000 brebis).

Faits marquants 2024/2025

En agriculture biologique, la production d'agneaux d'herbe semble le système le plus cohérent économiquement mais elle n'est pas toujours aisée à mettre en place (pousse de l'herbe aléatoire, gestion du parasitisme compliqué en particulier pour les jeunes animaux).

Les exploitations bio sont à la recherche de solutions en développant, par exemple, le pâturage de surfaces additionnelles (agroforesterie, vergers, rang de vigne, écopâturage, repousses de céréales, dérobées) et de céréales alternatives (drèches, son de blé, co-produits).

Au niveau sanitaire, la FCO continue d'avoir des répercussions sur la productivité des troupeaux (tout mode de production confondu, mais surtout les systèmes les plus pâturants qui sont les systèmes privilégiés en bio). Elle provoque une forte mortalité des brebis et a des conséquences très négatives sur les agnelages.





ÉVOLUTION DES CHEPELS BIO OU EN CONVERSION

Nouvelle-Aquitaine - Brebis viande



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Les animaux en conversion non simultanés sont comptabilisés dans les animaux en agriculture biologique

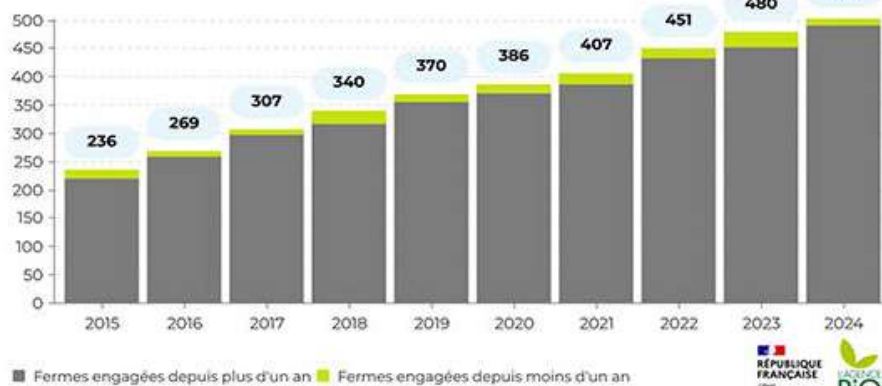


Le cheptel de brebis allaitantes certifiées bio a augmenté par rapport à 2023 (+ 1,5 %, soit un peu plus de 700 têtes). Il y a également plus d'animaux en conversion (300 têtes en plus par rapport à 2023).



ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO

Nouvelle-Aquitaine - Brebis viande



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



Le nombre d'exploitations de brebis allaitantes bio continue à augmenter, notamment le nombre de fermes certifiées en bio. En revanche, il y a moins de fermes engagées depuis moins d'un an.



Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





OVINS VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

Bilan du marché

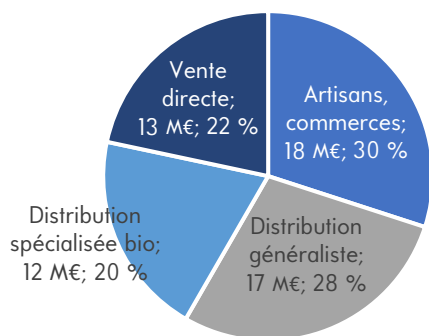
La consommation de viande ovine est saisonnée. Elle se fait principalement à Pâques et pour l'Aïd, bien que la production dure jusqu'en automne. Le début d'été est chaque année compliqué, avec la hausse des sorties d'agneaux et la stagnation de la consommation.

La viande ovine est distribuée dans tous les types de circuits. En général, la GMS est majoritaire dans la part des circuits de distribution de viande bio (+ de 50 %). Pourtant, pour la filière agneaux bio, elle ne représente en 2024 que 28 % des ventes.

Alors que les ventes d'agneaux bio s'érodent depuis 2021, période d'inflation et de crise économique, on constate une stabilisation

Les ventes de viande ovine bio (en millions d'euros) en France en 2024 dans les différents circuits de distribution

Source Agence bio

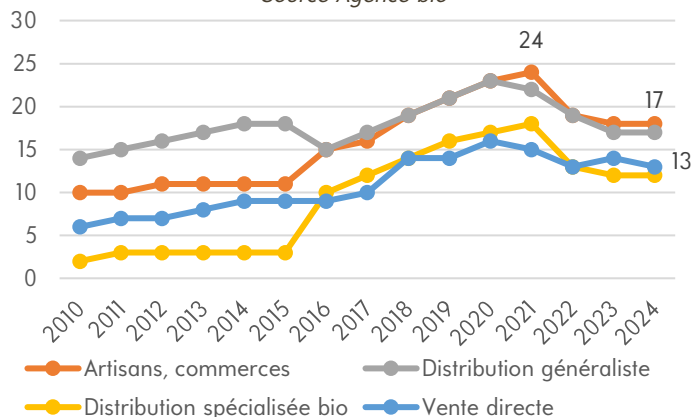


des ventes en 2024. La vente directe, qui permet au producteur de dégager une plus-value supérieure, est le circuit de distribution qui tire le mieux son épingle du jeu.

La boucherie reste le débouché phare pour valoriser les animaux de qualité, notamment pour les artisans commerçants ou les rayons traditionnels bio des magasins. Quant aux animaux moins bien conformés, ou les morceaux moins qualitatifs, ils trouvent preneur dans les circuits de la RHD ou de l'industrie (transformation).

Évolution des ventes de viande ovine bio (en millions d'euros) en France dans les différents circuits de distribution

Source Agence bio



TENDANCES 2025

Une filière ovine bio concurrencée par le conventionnel

La France consomme plus du double de sa production (en 2024, 59 % de la viande ovine consommée provient de l'importation). Le manque de disponibilité en agneaux (baisse de la production) fait que les prix conventionnels se sont envolés depuis 2021 (+40 % en 4 ans). Cette forte hausse des prix conventionnels a obligé les collecteurs bio à réévaluer à la hausse leurs prix bio, afin de pérenniser leurs approvisionnements. Cette hausse a permis aux éleveurs bio de compenser en partie la hausse de leurs coûts de production (inflation post COVID). Malgré ces efforts, cette concurrence fait que les collecteurs bio peinent parfois à se fournir en animaux bio de qualité.

Depuis l'été 2025, les cours de l'agneau conventionnel sont à la baisse (passage de 11 à 8 € le kg), ce qui favorise de nouveau l'agneau bio. Le prix bio a toujours été stable ou à la hausse, et il subit peu les fluctuations à la baisse du marché conventionnel. Ceci permet aux producteurs bio de réaliser plus sereinement des prévisionnels financiers.

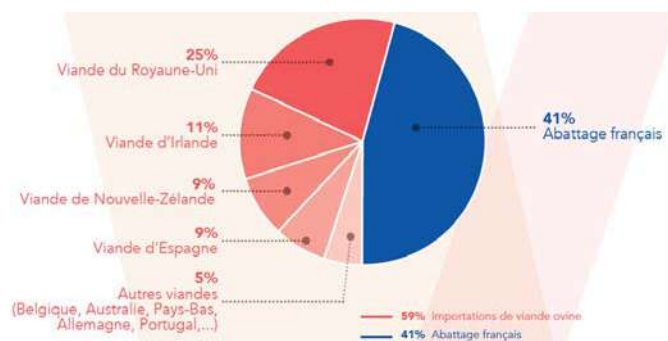
En Nouvelle-Aquitaine, pour les opérateurs économiques bio et conventionnels, seuls 3 agneaux sur 10 seraient valorisés en conventionnel sous d'autres labels de qualité. Ainsi, la majeure partie des producteurs bio ont une double labellisation Bio et IGP afin de

pouvoir bénéficier des meilleurs prix possibles en fonction de la demande du marché.

D'autres problématiques sanitaires impactent les éleveurs (parasitisme, FCO, etc.), que ce soit en bio ou en conventionnel.

Bilan des disponibilités françaises en viande ovine

Source INTERBEV 2025 - GEB/IDELE/Agreste/Douanes 2024



Des débouchés adaptés à la demande du marché

Côté abattage et découpe, la disponibilité d'outils d'abattage et de découpe performants et à distance raisonnable des zones de production est un enjeu majeur. Afin de valoriser les agneaux bio dans la filière bio, les opérateurs économiques de la région ont mis en place des stratégies d'adéquation entre qualité de la production et demande des clients : les agneaux bio les mieux conformés sont valorisés en boucherie, les animaux plus maigres sont davantage utilisés pour la babyfood ou la RHD.

La viande ovine fait partie d'une gamme diversifiée qui est proposée aux acheteurs, demandeurs d'une variété de produits carnés. Les différents types de viandes sont donc complémentaires d'un point de vue commercial. Certains opérateurs économiques spécialisés en ovin n'hésitent donc pas à travailler en partenariat avec d'autres opérateurs de la filière viande plus diversifiés en termes de type de viande (bovin, porc) afin de compléter les gammes et de développer leurs débouchés.

Perspectives de développement de la filière

Freins

- Coûts de production parfois élevés lorsque l'autonomie alimentaire est trop faible sur l'exploitation
- La saisonnalité de la production d'agneaux bio permet difficilement de lisser la production et pénalise le prix payé au producteur (trop d'agneaux à certaines périodes, pas assez à d'autres).
- Coûts de transport et de découpe élevés, en lien avec la petite taille des agneaux : ceci engendre un prix élevé pour le consommateur. Les ateliers de découpe spécialisés et les bouchers traditionnels sont davantage en mesure de valoriser cette viande.
- La valorisation des brebis bio est difficile, la consommation de viande de mouton adulte reste marginale en France.
- Peu de renouvellement des générations en élevage en général : recherche de jeunes éleveurs.

Leviers

- Un marché en demande de viande ovine origine France, des prix bio stables ou à la hausse
- Contractualisation et planification des sorties d'animaux nécessaire entre les producteurs et les acheteurs afin de réguler les arrivées d'animaux et de stabiliser les prix.
- Développement du marché de la restauration collective appuyé par la loi Egalim.
- Proximité entre les systèmes de production extensifs conventionnels et les systèmes bio : facilite la conversion.

Sources : INTERBEV, Forebio, Agence Bio / ORAB Nouvelle-Aquitaine, IDELE, Commission viandes et œufs bio d'INTERBIO NA

Les projets et dynamiques en cours

- **Opération de promotion de la viande d'agneau bio à l'automne** : mise en place par la commission nationale bio d'INTERBEV.
- **Accompagnement individuel des opérateurs** qui souhaitent développer une filière bio.
- **Projet R3CBio** : un projet pour plus de viandes de ruminants bio du Massif central en restauration collective.
- **Participation aux travaux d'INTERBEV** (commission bio nationale, groupes de travail en lien avec la stratégie nationale d'INTERBEV).
- **Travail spécifique sur la réglementation d'accès à l'extérieur des ruminants** : relai régional, lien national et via IFOAM Europe sur des problématiques rencontrées par la filière bio.
- **Mise en place par les opérateurs économiques** de réseaux de boucheries bio/débouchés RHD, de filières locales sous cahier des charges du commerce équitable pour une meilleure valorisation de la carcasse et une meilleure rémunération des éleveurs.
- **Plans de communication mis en œuvre** pour soutenir la viande bio.



LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : Limovin SICAREV, Le Pré Vert, Les éleveurs bio du Poitou (en lien avec la CAVEB), CELMAR, ECOOVI, UNEBIO, CAOSO, etc.

Transformateurs : SVEP, Danival, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





PORCINS VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

LA PRODUCTION

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2024

- 5 049 truies bio et en conversion

+ 15,4 % / 2023

- 99 exploitations

- 6,6 % / 2023

- 45 821 porcs charcutiers bio et en conversion

7 % des truies en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

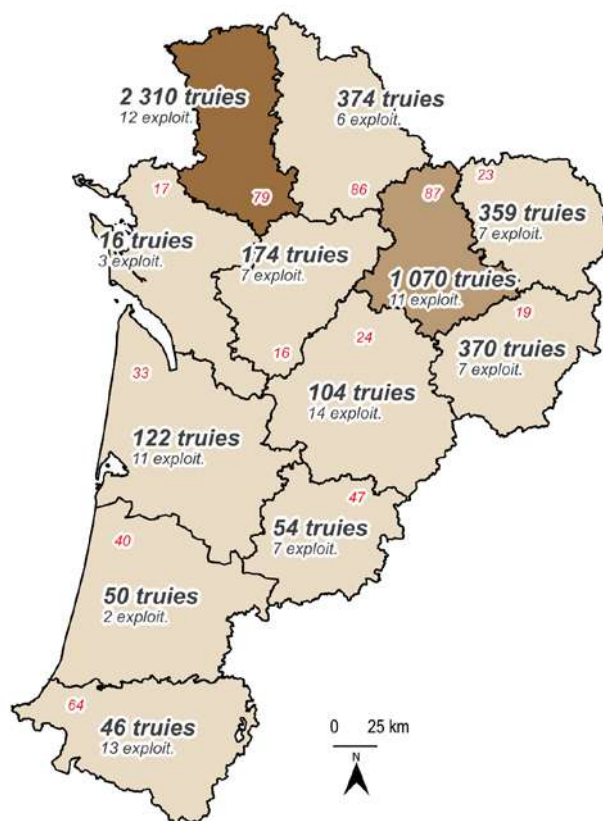
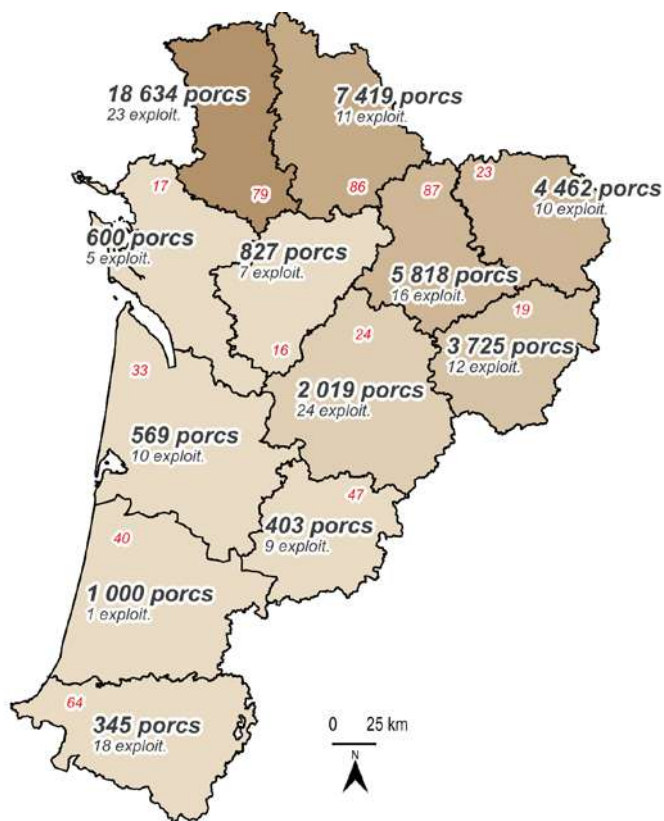
Les chiffres en quelques mots

Le nord de la région concentre toujours la part la plus importante de la production porcine, avec des exploitations de plus grande taille et une plus forte proportion d'engraisseurs.

Le cheptel de truies bio est situé à 46 % dans les Deux-Sèvres (soit 2 310 truies), suivi par la Haute-Vienne (1070 truies).

Les porcs charcutiers proviennent majoritairement des Deux-Sèvres (41 %, soit 18 634 porcs), de la Vienne (16 %) et de la Haute-Vienne (13 %).

TOP 3! Les Deux-Sèvres détiennent le plus grand cheptel de truies conduites en bio de Nouvelle-Aquitaine, mais également de France. La Haute-Vienne arrive en 3ème position (derrière les Côtes-d'Armor).



Faits marquants 2024/2025

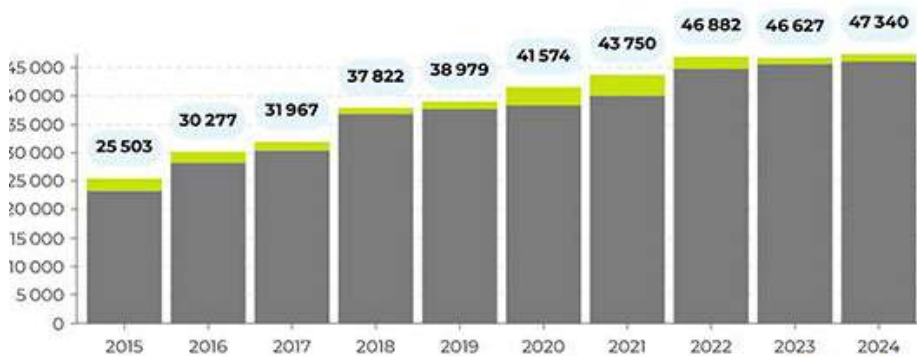
Le département des Deux-Sèvres qui concentre historiquement la part la plus importante de production de la Nouvelle-Aquitaine a connu une baisse de près de 40 % de son effectif. Des exploitations majoritairement intégrées à des organismes de production ont dû arrêter leur certification en AB pour désengorger le marché et s'assurer un revenu.

A l'inverse, le département de la Haute-Vienne a plus que doublé son effectif (de 390 à 1 070 truies).



ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION

Nouvelle-Aquitaine - Brebis viande



■ Nombre d'animaux bio ■ Nombre d'animaux en conversion

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Les animaux en conversion non simultanés sont comptabilisés dans les animaux en agriculture biologique

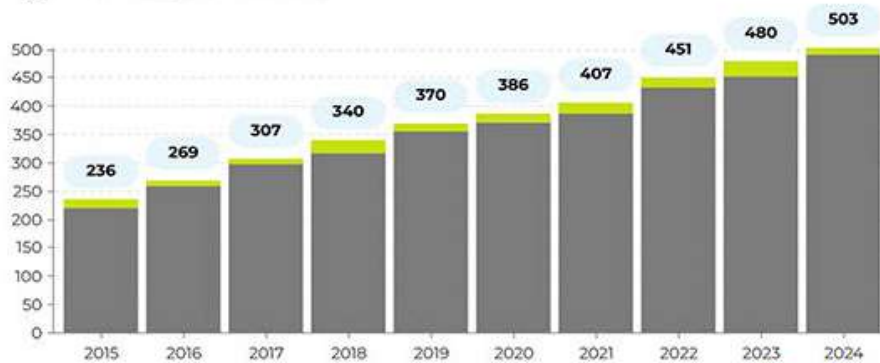


Le cheptel de truies bio a diminué de plus de 15 % par rapport à 2023 (soit + 922 animaux). Le nombre de fermes a aussi diminué passant de 106 en 2023 à 99 en 2024.



ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO

Nouvelle-Aquitaine - Brebis viande



■ Fermes engagées depuis plus d'un an ■ Fermes engagées depuis moins d'un an

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





PORCINS VIANDE BIO

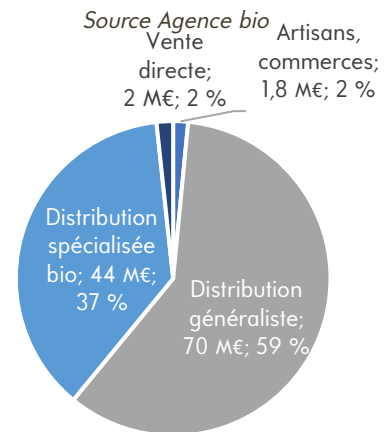
EN NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

Bilan du marché

En lien avec la crise économique et la forte baisse du pouvoir d'achat des ménages, la filière porc bio est particulièrement touchée dès 2022. La filière bio est en surproduction, les opérateurs proposent différentes alternatives dès 2022 et courant 2023 : la mise en place de quotas de production, le départ anticipé à la retraite pour les producteurs les plus âgés, la déconversion ou l'arrêt de l'atelier. Suite à cette régulation de la production en 2023, la baisse du nombre d'ateliers porc bio se poursuit en 2024 en lien avec l'inertie de la mise en place des quotas et des arrêts d'élevages. La filière porcine bio devient confidentielle : moins de 1 % des porcs abattus en France sont bio. En Nouvelle-Aquitaine, selon les estimations 2024 (Source ORAB Nouvelle-Aquitaine) le nombre d'exploitations produisant du porc bio serait revenu au niveau de 2019.

Les ventes de charcuterie salaison bio (en millions d'euros) en France en 2024 dans les différents circuits de distribution



TENDANCES 2025

Une stabilisation de la baisse des ventes en GMS

La GMS représente près de 60 % des débouchés pour le porc bio en France. La décroissance des ventes dans ce circuit de distribution a donc fortement impacté la filière bio.

Une très forte réduction de la part de marché du porc bio en GMS

Le marché du porc bio en Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) poursuit sa contraction amorcée depuis 2021. Après plusieurs années de recul, la tendance semble se stabiliser début 2025, mais à un niveau très bas. Entre 2021 et 2025, le marché de la charcuterie bio en GMS a été divisé par deux.

On constate une légère reprise des volumes début 2025, après plusieurs trimestres de baisse. En valeur, le marché du porc bio est d'environ 1,46 milliard d'euros au T1 2025, contre 1,7 Md€ début 2024.

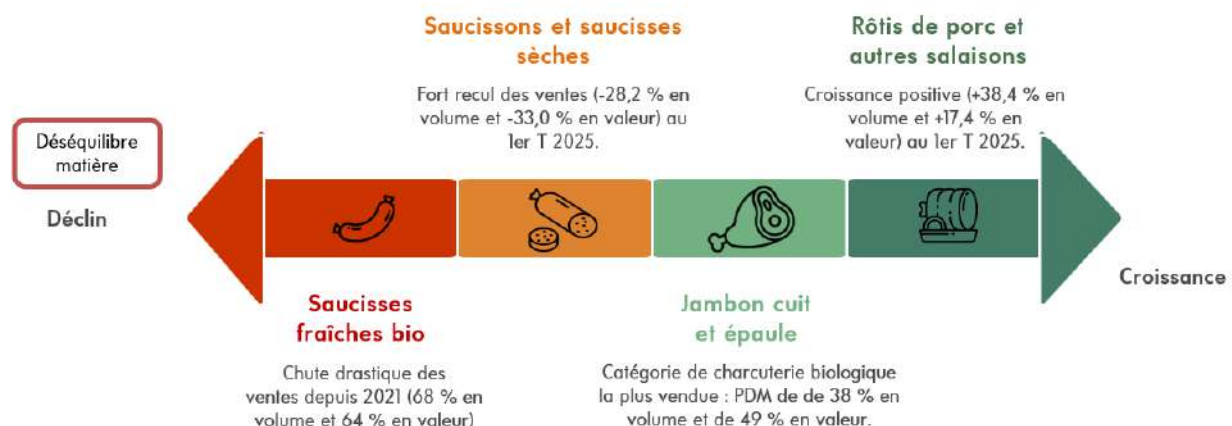
La part de marché du porc bio se stabilise autour de 0,6 % en volume et 1,0 % en valeur, alors qu'elle atteignait les 5 % en valeur en 2021.

Évolution par segment de produits début 2025 en GMS

La segmentation révèle des dynamiques contrastées. Le déséquilibre matière s'accroît : les ventes se concentrent sur quelques segments (notamment le jambon), au détriment des autres débouchés porcins bio. Les enseignes de la GMS maintiennent une offre minimale, centrée sur les produits à plus forte rotation (jambons, aides culinaires).

Les tendances des ventes de charcuterie biologique selon les types de produits

D'après des données Agence bio

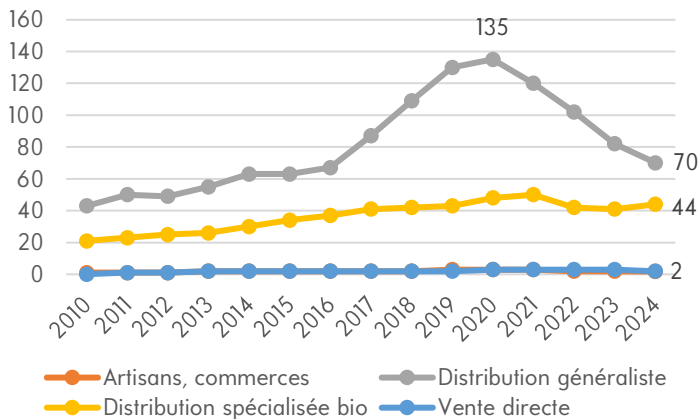


Un maintien des ventes de porc bio dans les magasins spécialisés

Les magasins bio spécialisés représentent 37 % et la vente directe et les artisans commerçants tous deux 2 % des débouchés pour le porc bio français. Alors que les ventes ont très fortement chuté en GMS, le réseau des magasins spécialisés bio, qui ont connu une baisse entre 2021 et 2022, ont maintenu leurs ventes (chiffres 2024). La diversité des débouchés pour les producteurs permet de sécuriser les revenus.

Évolution des ventes de charcuterie salaison bio (en millions d'euros) en France dans les différents circuits de distribution

Source Agence bio



Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio.
- Mise en place par les opérateurs économiques de réseaux de boucheries bio/débouchés RHD, de filières locales sous cahier des charges du commerce équitable pour une meilleure valorisation de la carcasse et une meilleure rémunération des éleveurs.
- Plans de communication mis en œuvre pour soutenir la viande bio.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs :

SCA Le Pré Vert, Unébio, Capel Païso, CAVAC, Bio Direct, APO, Cirhyo, etc.

Transformateurs :

Agour (Ets. Baillet), SVEP, Torres & Fils, Traditions Charcutières bio, Le Segeral, etc.

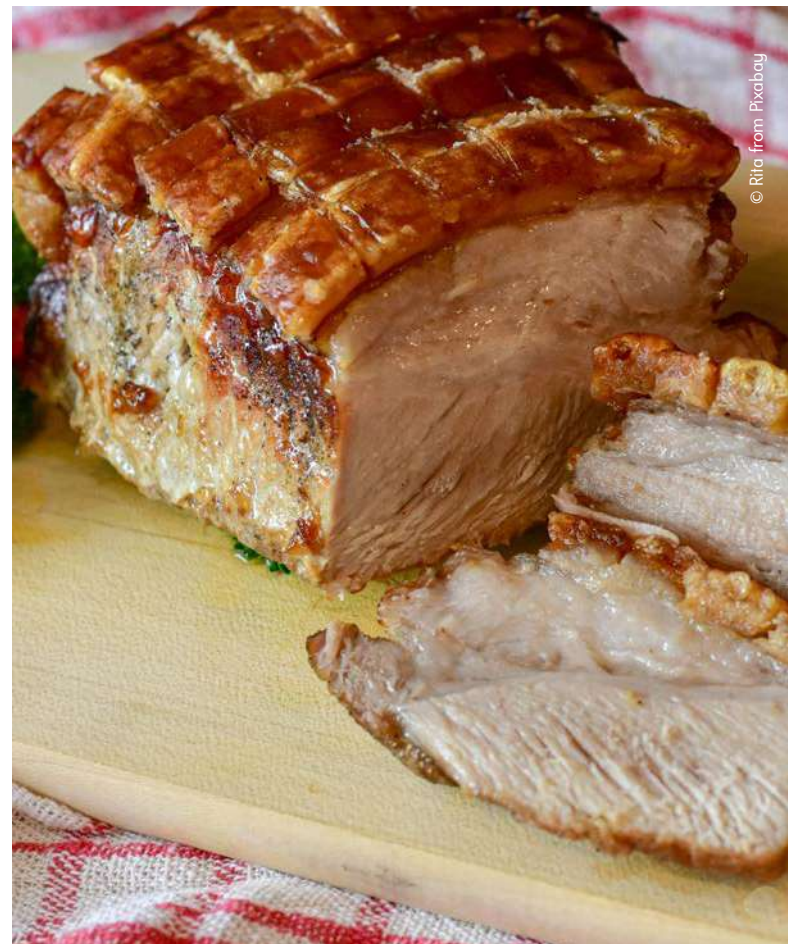
Perspectives de développement de la filière

Freins

- Filière très dépendante du coût des intrants (aliments).
- Difficultés à valoriser l'ensemble de la carcasse.
- Nouvelle réglementation bio (découverte des bâtiments) : demande des investissements spécifiques, non supportables pour la filière déjà fragilisée.
- Manque de lisibilité sur l'étiquetage de la charcuterie bio : concurrence avec le « sans antibiotiques », « sans nitrites », « porc français », etc.

Leviers

- Substitutions entre espèces : la volaille et le porc deviennent plus compétitifs et plus disponibles que les viandes rouges.
- Favoriser l'autonomie alimentaire des exploitations porcines en lien avec les fabricants d'aliment (production sur l'exploitation de grandes cultures, élevages plein air, etc.).
- Développer la communication autour de la consommation de viande bio : moins de viande mais mieux de viande, dans le but d'augmenter la part de consommation de viande bio.



Sources : Agence Bio / ORAB Nouvelle-Aquitaine, Commission viandes et œufs bio d'INTERBIO NA

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





POULETS DE CHAIR BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

LA PRODUCTION

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2024

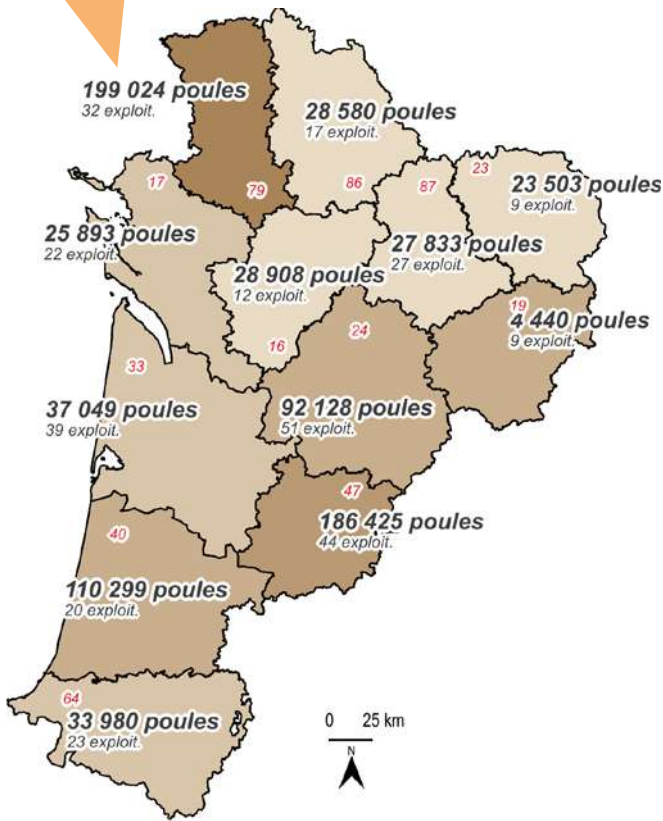
- 3 086 344 poulets de chair bio et en conversion

- 4,9 % / 2023

- 194 exploitations

stable par rapport à 2023

5,3 % des poulets de chair en Nouvelle-Aquitaine sont élevés en agriculture biologique.

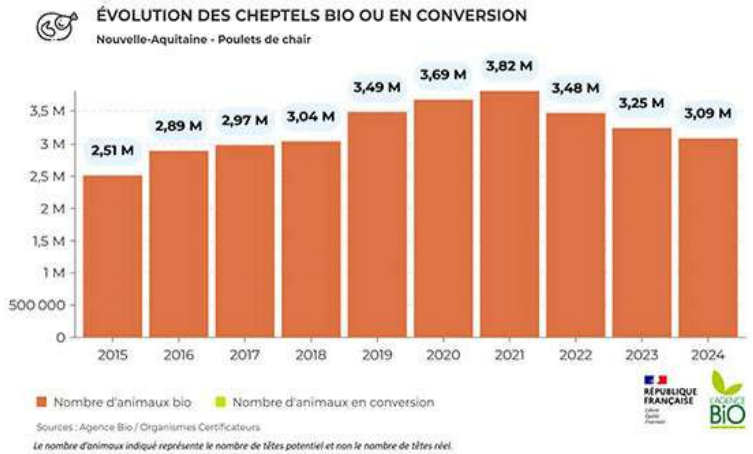


Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Les chiffres en quelques mots

Les Deux-Sèvres concentrent les deux tiers de la production (66 %), dans les zones de grandes cultures et près des opérateurs de collecte. A noter que 11 % de la production est située en Lot-et-Garonne.

TOP 3 ! Les Deux-Sèvres détiennent le plus grand cheptel de poulets de chair conduits en bio de Nouvelle-Aquitaine, mais également de France.



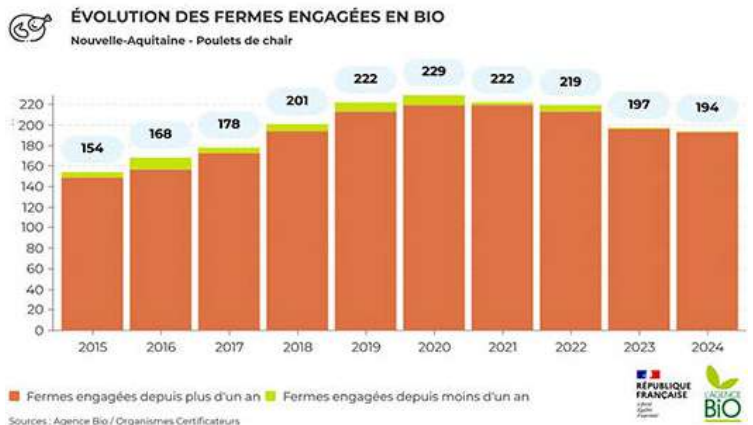
Pour la troisième année consécutive, le cheptel de poulets de chair conduits en bio diminue, passant de 3,82 millions de volailles en 2021 à 3,09 millions fin 2024.

Faits marquants 2024/2025

La baisse des effectifs de poulets de chair AB et en conversion est continue et linéaire (environ -5 % / an depuis le début de la crise de l'AB).

La diminution se fait principalement ressentir dans les deux plus importants départements que sont les Deux-Sèvres et le Lot-et-Garonne qui représentent 77 % de la production nationale. Les quelques 160 000 poulets produits en moins contrastent avec le fait que la viande de volaille est de plus en plus plébiscitée par les ménages français (première viande consommée depuis 2025 par les Français) : ce ne sont donc pas les produits labellisés AB qui sont consommés en priorité.

A noter un équilibre dans le nombre d'exploitants de volailles de chair AB qui s'explique aussi par la mise en place de volailles du quotidien et certifiées, dans les bâtiments AB et en conversion.



Même tendance pour le nombre de producteurs, passant de 222 éleveurs en 2021 à 194 fin 2024.

LA PRODUCTION

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2024

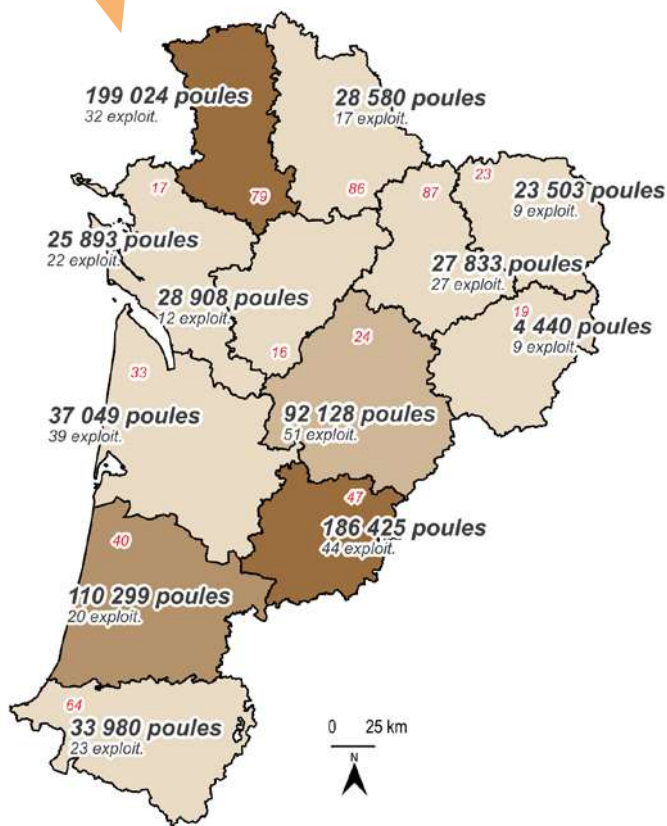
- 798 062 poules pondeuses bio et en conversion

→ - 0,4 % / 2023

- 305 exploitations

→ + 2,7 % / 2023

19,2 % des poules pondeuses en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.



Les chiffres en quelques mots

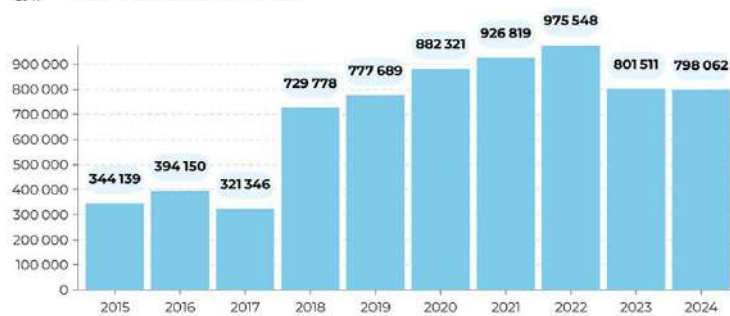
Les Deux-Sèvres et le Lot-et-Garonne détiennent à eux deux près de 50 % du cheptel de poules pondeuses conduites en bio de la Nouvelle-Aquitaine. Ils sont suivis par les Landes (14 %) et la Dordogne (12 %).

TOP 3 ! Les Deux-Sèvres et le Lot-et-Garonne détiennent à eux deux près de 50 % du cheptel de poules pondeuses conduites en bio de la Nouvelle-Aquitaine. Ils sont suivis par les Landes (14 %) et la Dordogne (12 %).



ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION

Nouvelle-Aquitaine - Poules pondeuses



■ Nombre d'animaux bio ■ Nombre d'animaux en conversion

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

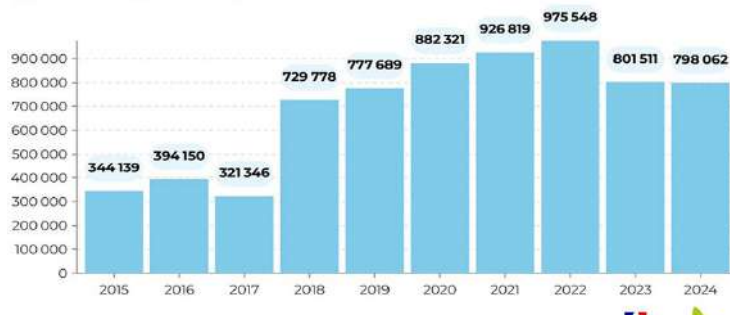
Le nombre d'animaux indiqué représente le nombre de têtes potentiel et non le nombre de têtes réel.

Le cheptel de poules pondeuses conduites en bio a légèrement diminué en 2024 (- 0,4 %, soit 3 450 poules en moins), mais se stabilise par rapport à la chute entre 2022 et 2023 (- 17,8 %, soit 174 000 poules en moins).



ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION

Nouvelle-Aquitaine - Poules pondeuses



■ Nombre d'animaux bio ■ Nombre d'animaux en conversion

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Le nombre d'animaux indiqué représente le nombre de têtes potentiel et non le nombre de têtes réel.

Le nombre d'exploitations repart légèrement à la hausse, passant de 297 fermes en 2023 à 305 fin 2024.

Faits marquants 2024/2025

La baisse du cheptel de poules pondeuses conduites en bio est très faible ; on peut dire que le cheptel est stable entre 2023 et 2024. La demande en œufs est de plus en plus importante de la part des ménages français et de la RHD, obligeant même l'import d'œufs étrangers. Le marché reste délicat. L'opportunité de petits éleveurs en circuit-court permet une légère augmentation du nombre d'exploitants (+ 8).

Sources : données Agence Bio / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



POULETS DE CHAIR BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

Bilan du marché

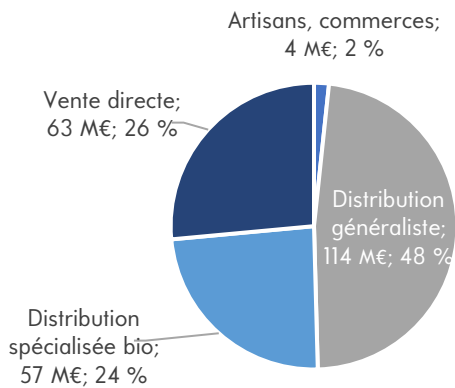
Suite à la sévère inflation de 2023, les ménages se tournent toujours en 2024 vers les découpes de poulets conventionnels, qui proposent de la viande peu chère au regard des autres types de viande. Le prix est le critère majeur pour le consommateur : les produits de qualité, dont le bio, sont plus chers et se vendent moins.

Le chiffre d'affaires 2024 des ventes de volailles biologiques est estimé à 240 millions d'euros, dont 48 % via la grande distribution (GMS). La GMS demeure le circuit le plus touché par la baisse des ventes (-34 % depuis 2020), tandis que les autres circuits (magasins spécialisés, vente directe, artisans) sont stabilisés depuis 2023.

Le taux de présence des poulets bio en GMS est faible (-29 % en 2024 par rapport à 2023).

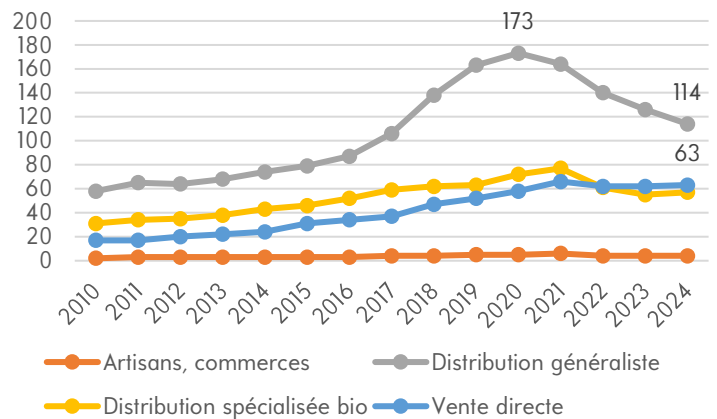
Les ventes de volaille bio (en millions d'euros) en France en 2024 dans les différents circuits de distribution

Source Agence bio



Évolution des ventes de volaille bio (en millions d'euros) en France dans les différents circuits de distribution

Source Agence bio



TENDANCES 2025

Un marché qui reprend des couleurs en GMS

Une reprise des mises en place et des ventes de poulets bio en hausse en GMS

Après une forte baisse des mises en place entre 2019 et 2022 (-26 % sur la période), la production montre une relance de +14 % depuis 2024. Les mises en place en filière longue au 1^{er} trimestre 2025 confirment cette tendance positive, selon les données du Synamaf.

Fin septembre 2025, la croissance pour le poulet bio est relancée en Nouvelle-Aquitaine dans les circuits de la GMS, qui représente près de la moitié des parts de marché : près de +26 % en valeur et +12 % en volumes (ventes en libre service). Alors que les circuits des magasins spécialisés bio et de la vente directe avaient repris des couleurs depuis 2023, cette amélioration des ventes en GMS est un signal positif.

Une production bio en Prêt A Cuire (PAC) mais des achats tournés vers les découpes en GMS

Alors que le poulet s'achète majoritairement sous forme de découpes (notamment en libre-service), 60 % des poulets entiers prêts à cuire (PAC) sont produits sous signe officiel de qualité (SIQO). Le principal frein à l'achat des découpes de poulet bio reste le prix : le poulet bio est 66 % plus cher que le Label Rouge (+4,53 €/kg). Au 1^{er} trimestre 2025, les achats de découpes en GMS ont baissé de près de 17 % par rapport à 2024, et ne représentent plus de 2,1 % des volumes achetés.

Le sud-Ouest, une zone spécialisée dans le poulet sous SIQO

En France, c'est le Sud-Ouest, dont fait partie la Nouvelle-Aquitaine, qui est spécialisé dans les productions sous SIQO. Lors des épisodes d'influenza aviaire, le Sud-Ouest, et donc la production de poulets sous SIQO, ont été très touchés. En 2025, la filière poursuit sa phase d'ajustement après plusieurs années de recul. Les arrêts d'activité et les reprises se rééquilibrent lentement en Nouvelle-Aquitaine.

Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio.
- Mise en place par les opérateurs économiques de réseaux de boucheries bio/débouchés RHD, de filières locales sous cahier des charges du commerce équitable pour une meilleure valorisation de la carcasse et une meilleure rémunération des éleveurs.
- Plans de communication mis en œuvre pour soutenir la viande bio.



POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR.

Focus consommateurs

Des facteurs "revenus" et "âge" en lien avec les dynamiques de consommation

D'après une étude Kantar publiée par Itavi en 2024, la baisse de la consommation de poulet bio jusqu'à 2023 (réseaux spécialisés) et 2024 (en GMS) était à la fois liée au critère « âge » et « revenu ». Face à l'inflation, les populations les plus jeunes et les plus modestes avaient drastiquement diminué leurs achats de poulet bio (-68 % entre 2020 et 2023). Les populations les plus fidèles, entre 50 ans et au-delà de 65 ans, ont elles aussi réduit dans une moindre mesure leurs volumes d'achat. La baisse de la consommation du bio se trouve surtout parmi les acheteurs occasionnels.

De manière générale, le profil consommateur est particulier en bio : les classes modestes et moyennes supérieures contribuent à la plus grande partie de la consommation de poulet bio, tandis que les classes aisées et les classes moyennes inférieures en consomment moins. Fin 2025, en lien avec la forte augmentation des prix de la viande rouge, le poulet et le porc redeviennent compétitifs, que ce soit en terme de prix ou de disponibilité.

Perspectives de développement de la filière

Freins

- Des ventes toujours en baisse en volume.
- Des coûts de production qui restent élevés pour les producteurs.
- Des épizooties récurrentes.

Leviers

- Substitutions entre espèces : la volaille et le porc deviennent plus compétitifs et plus disponibles que les viandes rouges.
- Indexation du prix payé aux producteurs sur le coût de l'aliment pour certains groupements.
- Développement des débouchés en vente directe et vers les magasins spécialisés bio qui ont enregistré une reprise des ventes dès 2023.
- Développement des débouchés en restauration collective (la viande de poulet est la viande la plus consommée).
- Développer la communication autour de la consommation de viande bio : moins de viande mais mieux de viande, dans le but d'augmenter la part de consommation de viande bio.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs et transformateurs :

Blason d'Or, Périgord Aviculture, les Fermiers du Sud-Ouest, Les Fermiers Landais, Bodin, Mercier, Volineo, Bellavol, CIAB, etc.

Sources : ITAVI, Agence bio, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.rocche19-67@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Quentin BAUDIFFIER
quentin.baudiffier@cmds.chambagri.fr - 06 74 66 70 63

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :

Un partenariat entre :

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

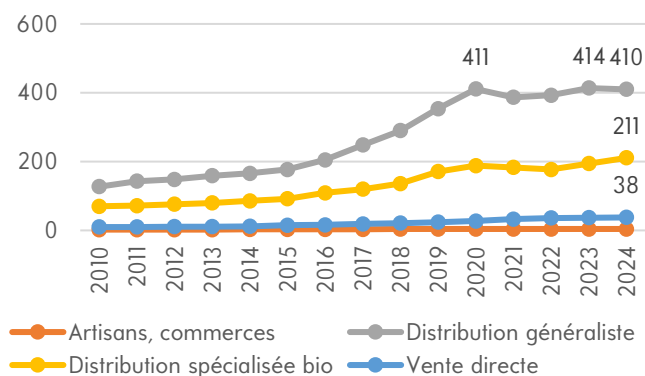
Bilan du marché

Entre 2010 et 2024, les ventes d'œufs bio en France ont plus que triplé, atteignant environ 660 millions d'euros, portées d'abord par la grande distribution (410 M€ en 2024) puis par la distribution spécialisée bio, en forte progression (211 M€). Après une phase d'expansion rapide jusqu'en 2020, la GMS se stabilise, tandis que les circuits spécialisés et de proximité (vente directe, artisans) continuent de croître.

C'est l'inflation alimentaire de 2021 qui a ralenti la dynamique : la valeur des ventes s'est maintenue, mais essentiellement sous

Évolution des ventes d'œufs bio (en millions d'euros) en France dans les différents circuits de distribution

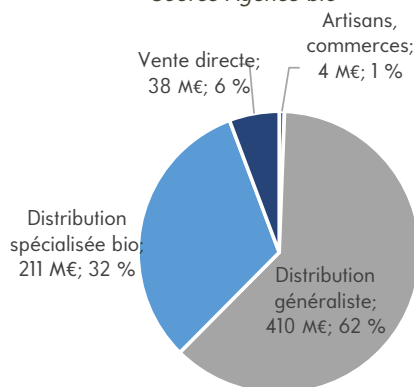
Source Agence bio



l'effet de la hausse des prix, les volumes étant en léger repli. Les consommateurs reportent leurs achats sur les œufs moins chers et descendent en gamme : les œufs « sol » et « plein air » (hors Label Rouge) sont plébiscités. Ceci se traduit dans les élevages par des baisses de mises en place depuis 2020. Dès 2022, la croissance est retrouvée pour les magasins bio spécialisés, et il faut attendre 2023 pour une stabilisation des ventes en GMS.

Les ventes de viande ovine bio (en millions d'euros) en France en 2024 dans les différents circuits de distribution

Source Agence bio



TENDANCES 2025

Un marché qui redémarre

Reprise de la consommation en GMS et poursuite de la croissance en magasins bio spécialisés

C'est au 1er trimestre 2025 que l'on constate une nette reprise de la consommation d'œufs bio en GMS (+7 % des ventes vs. T1 2024). **Au 3^{ème} trimestre 2025, la croissance pour les œufs bio se poursuit de manière modérée en GMS en Nouvelle-Aquitaine**, avec une augmentation des ventes de +0,5 % en volume et +3,1 % en valeur versus 3^{ème} trimestre 2024.

Côté prix, l'œuf bio a vu son prix fortement augmenter, en lien avec la hausse du coût des matières premières (dont aliment et énergie). Le prix moyen d'une boîte de 6 œufs bio est de 2,78 € en magasin bio spécialisé (MBS), soit +0,40 € par rapport au prix moyen en GMS. Cependant, l'œuf bio reste un produit accessible et la protéine bio la moins chère.

Régulation et redémarrage progressif de la production

Bien que le recul de la production soit léger (-4 % vs T1 2024), on constate une forte baisse des mises en place (-15,1 % au 1er trimestre 2025 versus T1 2024). Cette situation s'explique par la prudence des

Les chiffres clés

des ventes d'œufs bio début 2025

Les œufs bio représentent :

26 % des ventes en valeur

17 % des volumes d'œufs achetés

Sont achetés par **23,5 %** des ménages français

70 % C'est la part estimée du coût de l'aliment dans le coût de production.

opérateurs et les contraintes sanitaires persistantes (salmonelle, grippe aviaire). Les groupements ne recherchent pas actuellement de nouveaux producteurs, ce qui traduit une régulation volontaire de l'offre. En effet, il est possible par exemple de basculer des élevages du Label Rouge vers le bio.

La production d'œufs en 2025 ne couvre pas la demande, en forte hausse depuis fin 2024. Les pénuries se font sentir en magasins bio comme en GMS, et selon le CNPO ces pénuries pourraient durer jusqu'au 2^{ème} semestre 2026.

Les nouvelles installations concernent davantage la filière courte, qui demande moins d'investissements : les ateliers de poules pondeuses peuvent être des ateliers complémentaires, qui répondent à la demande en œufs bio des centres urbains.

Perspectives de développement de la filière

Freins

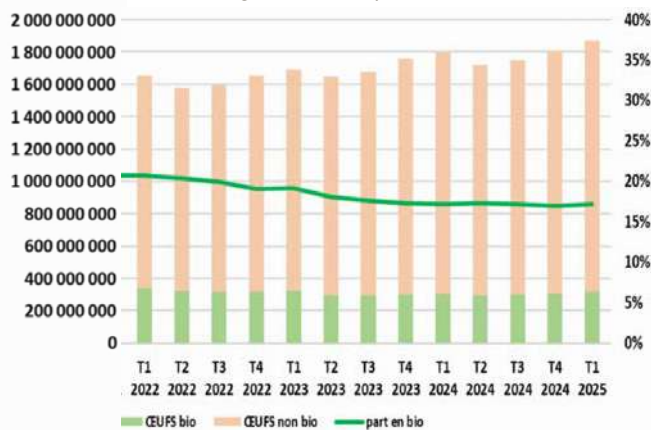
- Fin de la dérogation pour les poulettes : elles doivent désormais avoir accès au plein air pendant un tiers de leur vie dans les 18 premières semaines d'élevage. Ce changement peut retarder l'entrée en ponte selon la saison et la luminosité.
- Alimentation 100 % bio obligatoire, supprimant la tolérance des 5 % de protéines non bio : moindre productivité par poule et hausse du coût de production bio.
- Les couvoirs imposent des commandes minimales de 1 000 poussins, un seuil difficilement compatible avec les petits élevages bio.

Leviers

- Le programme Adapt Poulettes (ITAB) travaille sur des leviers techniques : sélection génétique adaptée, valorisation des poulettes dans la filière viande via des lignes à double fin.
- Indexation du prix payé aux producteurs sur le coût de l'aliment, prise en compte de l'inflation et de la hausse des coûts tout au long de la filière.
- L'œuf bio est la protéine bio la moins chère : levier de consommation et produit d'appel bio.

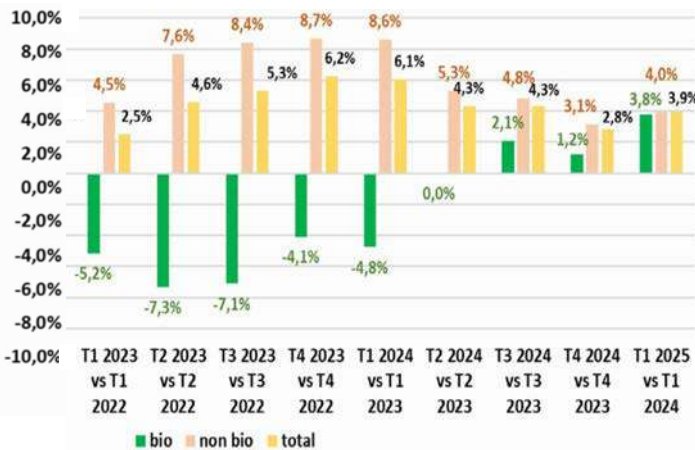
Évolution des ventes d'œufs bio et non bio (en volume) en France en GMS par trimestre

Source Agence bio d'après CIRCANA



Évolution des ventes d'œufs bio (en volume) en France en GMS par trimestre

Source Agence bio d'après CIRCANA



Sources : ITAVI, Agence bio, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière œufs bio.
- Plans de communication mis en œuvre pour soutenir la bio.
- Suivi des évolutions réglementaires.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Œufs coquilles : Terres du Sud, Pampr'œuf, Cocorette, Biogalline, Noréa, Volinéo, LAFAYE SA, etc.

Ovoproduits : Samo ovoproduit (filiale Pampr'œuf dans la Vienne), IGRECA (49 - Pays de la Loire près d'Angers).

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Quentin BAUDIFFIER
quentin.baudiffier@cmds.chambagri.fr - 06 74 68 70 63

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





LAIT DE VACHE BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

LA PRODUCTION

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2024

- 11 188 vaches laitières bio et en conversion

+ 8 % / 2023

- 270 exploitations

- 3,2 % / 2023

8,6 % des vaches laitières en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

Les élevages de vaches laitières sont principalement situés dans les Deux-Sèvres (23 %), en Haute-Vienne (17 %).

La Dordogne voit un recul du nombre de fermes mais reste à 1 124 têtes (10 %).

3 départements connaissent une progression conséquente du nombre de têtes : la Vienne (+ 28,2 %), la Charente (+ 20 %) et les Pyrénées-Atlantiques (+ 19,8 %).

La dynamique dans les Pyrénées-Atlantiques est liée à une augmentation du nombre de fermes alors que sur les autres départements, la dynamique est liée à une augmentation des effectifs des troupeaux.

Attention : les « nourrices » présentes dans les troupeaux allaitants (production de veaux sous la mère) viennent perturber les chiffres.

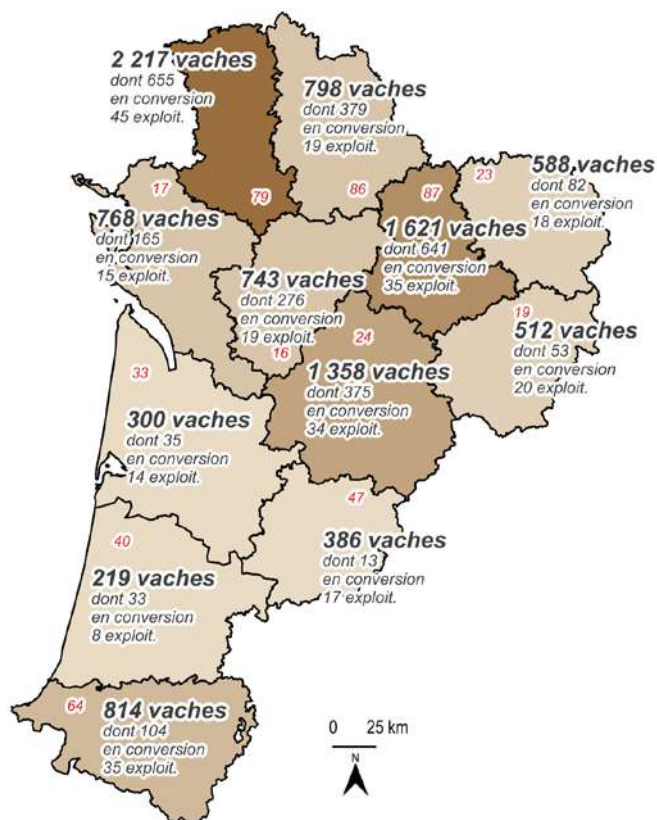
TOP 3 !

50 % du lait de vache bio en Nouvelle-Aquitaine est produit dans les Deux-Sèvres, en Haute-Vienne et en Dordogne.



Faits marquants 2024/2025

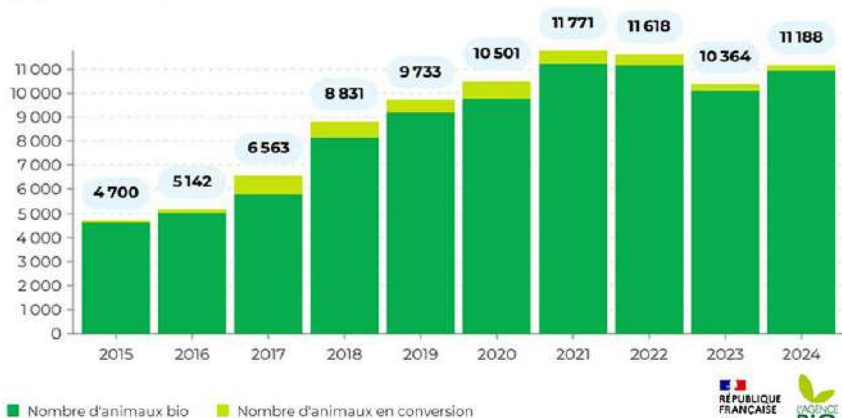
En Nouvelle-Aquitaine, le prix du lait bio est toujours moins rémunérateur que celui du conventionnel et l'arrêt des aides au maintien peuvent expliquer la diminution du nombre d'exploitations. En revanche, le cheptel de vaches laitières bio a progressé. Cette évolution traduit une concentration des troupeaux : moins d'exploitations, mais avec des effectifs plus importants. Elle souligne à la fois les difficultés de maintien pour certaines fermes et la volonté d'autres d'investir et de consolider leur place dans la filière, malgré un contexte économique tendu. Cela laisse entrevoir une reprise timide mais réelle de la dynamique sur le territoire.





ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION

Nouvelle-Aquitaine - Vaches laitières



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs
 Les animaux en conversion non simultanés sont comptabilisés dans les animaux en agriculture biologique



Le cheptel de vaches laitières conduites en bio a augmenté de 8 % en 2024, soit 824 vaches en plus par rapport à 2023.



ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO

Nouvelle-Aquitaine - Vaches laitières



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



En revanche le nombre d'exploitations diminue pour la 3ème année consécutive, passant de 312 éleveurs en 2021 à 270 fin 2024.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





LAIT DE VACHE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

Rééquilibrage entre collecte et fabrications, forte érosion du nombre de fermes laitières bio

Depuis 2021, la filière lait de vache bio est confrontée à une crise structurelle matérialisée par une érosion record du nombre de producteurs et une chute accélérée de la collecte nationale.

2024 est l'année du rééquilibrage pour la filière lait de vache bio : la diminution de la collecte et des fabrications bio se poursuit en 2024. En juillet, le marché de l'ultra-frais repart enfin, après 34 mois consécutifs de baisse. Cette reprise est à attribuer au redémarrage

de la consommation bio dans les magasins spécialisés bio et aux meilleures ventes dans la grande distribution. Toutes les catégories de produits sont concernées par ces légères hausses.

Côté producteurs livreurs, le rythme des cessations d'activité a été très élevé en 2024, en lien avec la diminution de la collecte (rééquilibrage offre-demande). La baisse des volumes collectés et du nombre de producteurs a été particulièrement marquée dans la moitié sud de la France. En Nouvelle-Aquitaine, sur une année glissante, de juillet 2023 à juillet 2024, la collecte diminue de près de 12 % et le nombre de livreurs de -6,3 %. Les arrêts et les déconversions d'ateliers lait bio s'expliquent par une hausse des charges que ne compense pas le prix payé du lait bio, qui reste inchangé entre 2023 et 2024.

TENDANCES 2025

Des déconversions qui se poursuivent, un manque de lait à horizon 2026

Une baisse marquée de la collecte et du nombre de livreurs

En France, la collecte cumulée annuelle mobile s'élevait à 1,13 milliard de litres de lait bio en juillet 2025, marquant un recul de -5,7 % sur un an. Ce volume est en retrait de -14 % par rapport au maximum historique atteint début 2023 (1,29 Md L). Simultanément, le nombre de livreurs bio a fortement diminué. En juillet 2025, la France comptait 3 688 livreurs, en baisse de -6,6 % sur un an.

Ces chiffres masquent des disparités régionales : les plus fortes baisses de collecte sont enregistrées dans le Grand Est (-14,4 %) et les Hauts-de-France (-15,2 %). En Nouvelle-Aquitaine, la baisse de la collecte (-13,6 %) et du nombre de livreurs (-17,3 %) sur un an est marquée : on dénombre seulement 110 livreurs en juillet 2025.

L'année 2025 est caractérisée par un niveau de cessations d'activité bio record, avec une baisse de 7 % du nombre de livreurs au plan national. La majorité des départs sont des retours au conventionnel. En 2025, 70 % des cessations sont des déconversions, contre 45 % en 2023-2024. Parmi les cessations anticipées, 76 %

sont des retours au conventionnel. Les nouveaux engagements sont marginaux : à l'horizon 2026, le lait bio risque bien de manquer. Les prévisions du CNIEL montrent une accélération de la chute de la collecte, qui pourrait tomber à 1,033 milliard de litres fin octobre 2026, un niveau équivalent à celui de 2019.

Prix du lait bio et diminution des aides à la production bio

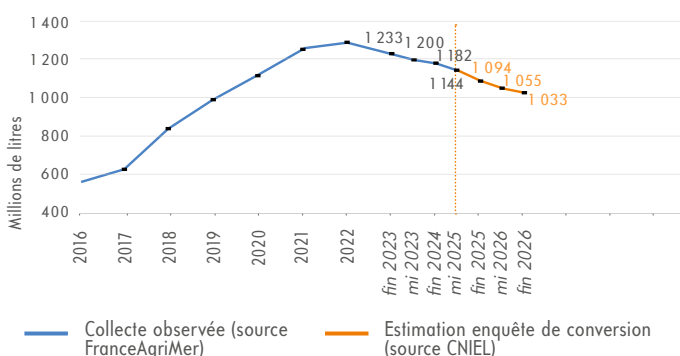
La crise est principalement alimentée par une diminution des ventes bio, qui impacte le prix du lait à la baisse. Le prix bio et le prix conventionnel sont aujourd'hui peu différenciés (environ 40 €/1000 l), alors qu'avant la crise il y avait de +100 à +150 €/1 000 l en faveur du bio.

En 2025, le prix du lait bio mensuel français standardisé (38TB - 32TP) s'élevait à 462,0 €/1 000 l, alors que le prix de revient estimé par l'IDELE en 2023 était significativement supérieur au prix payé, s'établissant à 554 €/1 000 l pour le bio en plaine et à 682 €/1 000 l en montagne.

De plus, l'érosion de la part des aides dans les revenus des agriculteurs bio français est importante depuis cinq ans, et augmente significativement les risques de déconversion.

Évolution de la collecte laitière bio en France et prévisions enquêtes de conversion

Source FranceAgriMer et CNIEL



Focus international

Une reprise du marché bio allemand en lien avec un soutien structurel de la production

En Allemagne, la consommation bio a repris très rapidement après une décroissance entre 2021 et 2023, atteignant en 2024 un niveau supérieur au pic de 2021. La consommation en équivalent lait y a augmenté de +28 %, alors que dans un même temps la chute était en France de -24 %. Ces différences s'expliquent par différents facteurs, et notamment par un soutien de l'Etat et des Länder à la production, qui permet d'avoir in fine des prix bio et conventionnels peu différenciés, ce qui incite à la consommation du bio.

Reprise de la consommation : des disparités entre circuits de distribution

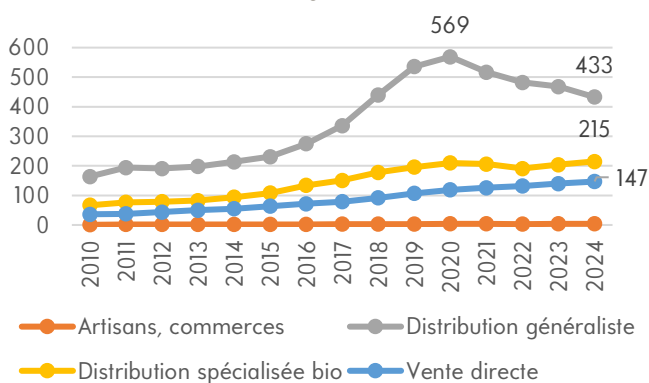
Évolution des ventes et circuits de distribution

La consommation de produits laitiers bio en équivalent lait en GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) en France a chuté de -24 % entre 2021 et 2025, et représente en 2024 54 % des ventes en valeur. Dans les circuits de la distribution spécialisée bio (27 % des ventes), et de la vente directe (18 %) on constate à contrario une poursuite de la hausse des ventes, amorcées depuis fin 2023.

La GMS a beaucoup déréférencé les produits bio dans ses rayons, dès 2021 (ex : -40 % pour les fromages en libre-service par rapport à 2021). Aujourd'hui, bien que le nombre de références de produits laitiers bio en GMS soit encore en légère baisse, la demande à la référence se concentre sur les produits restants et continue de se redresser en 2025, notamment pour l'ultrafrais (+4 %/2024).

Évolution des ventes de produits laitiers bio (en millions d'euros) en France dans les différents circuits de distribution

Source Agence bio



Tendances 2026 : spécialisation et défis de structure

L'Enjeu Crucial des Coûts de Collecte

Le coût de collecte est identifié comme le principal frein à l'augmentation du prix payé aux producteurs. La diminution de la densité des producteurs due aux déconversions a rendu les tournées plus coûteuses et morcelées.

Les stratégies adoptées pour réduire ces coûts (densification des zones de collecte, regroupement autour des outils de transformation) induisent une spécialisation territoriale plus marquée. Cela crée un risque de non-collecte pour les producteurs situés dans des zones isolées ou non spécialisées.

Fragilisation Industrielle et Concentration

Certains petits outils de transformation sont en « surchauffe » et ne disposent pas des marges nécessaires pour faire évoluer leurs outils. Les investissements seront davantage possible pour les grosses entreprises. Le tissu industriel tendrait donc vers une concentration des outils pour maintenir la performance.

Sources : CNIEL, FranceAgriMer, CIRCANA, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Perspectives de développement de la filière

Freins

- **Conjoncture économique** : un prix d'achat du lait au producteur dégradé, forte hausse des charges, fragilisation des exploitations.
- **Métier d'éleveur peu attractif** : peu de renouvellement.
- **Changement climatique** : impacte négativement l'autonomie alimentaire des troupeaux.
- **Incertitudes réglementaires en lien avec l'accès à l'extérieur des ruminants** : une mise aux normes parfois nécessaire dans un contexte socio-économique peu favorable.

Leviers

- **Développer des gammes locales, artisanales** : maintenir des filières plus résilientes et davantage ancrées dans le territoire.
- **Renforcer l'autonomie alimentaire** dans certaines exploitations.
- **Développer les débouchés en restauration collective.**
- **Développer la transformation à la ferme et la vente directe.**
- **Communiquer sur les produits laitiers bio** / réaliser des animations en magasins.
- **Valoriser les veaux laitiers** dans la filière viande bio.



Les projets et dynamiques en cours

- **Étude sur la répartition de la valeur en lait de vache bio**, menée par le Synabio, appui INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.
- **Projet Laits bio en Nouvelle-Aquitaine** : communication régionale (déclinaison de la campagne nationale), animations en magasins, recensement des fournisseurs de produits laitiers bio à destination des acheteurs de la restauration hors domicile (tous types de laits bio).
- **Un dispositif FranceAgriMer pour le lait à l'école simplifié** avec un budget régional d'1 million d'euros.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecte en Nouvelle-Aquitaine : Biolait, Sodial, Terra Lacta, Eurial (filiale d'Agrial).

Collecteurs - transformateurs : Laiterie du Périgord (Péchalou), Baskalia, Le Petit Basque, Pamplie, Laiterie Les Fayes, fromagerie Duroux, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine : Marion ANDREAU
m.andreau66@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 36

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





LAIT DE CHÈVRE BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

LA PRODUCTION

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2024

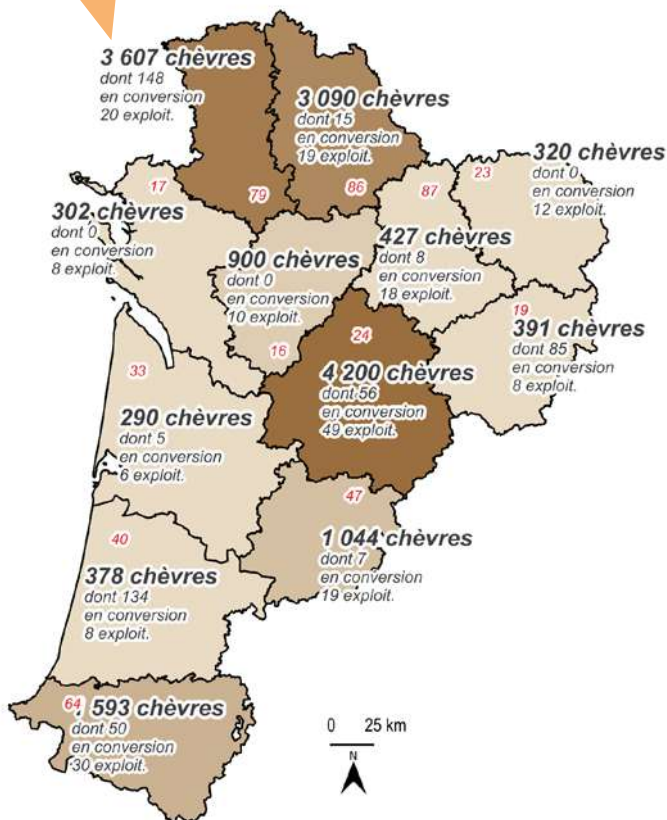
- 16 542 chèvres bio et en conversion

- 2,2 % / 2023

- 207 exploitations

+ 6,2 % / 2023

5,6 % des chèvres en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.



Les chiffres

en quelques mots

Les élevages de chèvres sont principalement situés en Dordogne (25 %), dans les Deux-Sèvres (22 %) et dans la Vienne (19 %).

TOP 3 !



66 % du lait de chèvre bio en Nouvelle-Aquitaine est produit en Dordogne, dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne.

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Faits marquants 2024/2025

Déclin de la production de lait de chèvre bio.

- La diminution du cheptel peut s'expliquer principalement par des déconversions d'exploitations caprines dans la région, mais aussi par des départs en retraite des systèmes livreurs. Une partie du lait collecté en bio par les laiteries est valorisée dans la filière conventionnelle. On observe un basculement du bassin de production historique Poitou-Charentes au profit de nouvelles régions comme les Pays de la Loire. A contrario, on observe des installations en transformation fromagère bio avec des petits cheptels dans le sud de la région.
- De plus le prix du lait ne compense pas la forte hausse des coûts de production, ce qui impacte négativement le revenu des élevages caprins.
- La technicité de l'éleveur est essentielle, particulièrement en ce qui concerne la gestion du pâturage caprin.
- La transformation et la vente directe sont des leviers intéressants, bien que le critère fermier et de proximité l'emporte souvent sur le label AB. A noter que la transformation demande des investissements et des compétences spécifiques. Il n'y a pas ou peu de plus-value bio sur le fromage de chèvre vendu en direct.



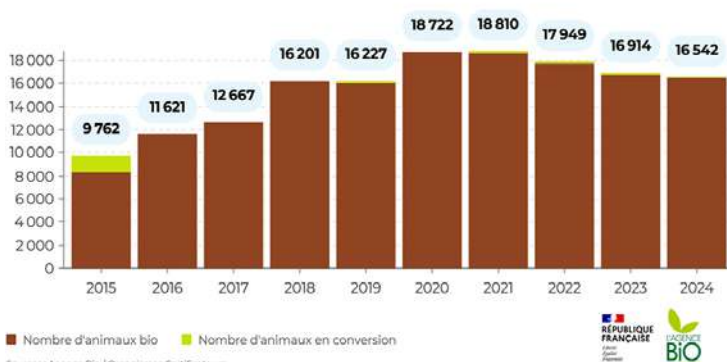
ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO
Nouvelle-Aquitaine - Chèvres



Les chiffres repartent à la hausse avec 12 exploitations en plus fin 2024.



ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION
Nouvelle-Aquitaine - Chèvres



Le cheptel de chèvres conduites en bio a diminué de près de 2 % en 2024, soit 300 chèvres en moins par rapport à 2023. Cette baisse est moins forte qu'en 2022 et 2023.



LAIT DE BREBIS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

LA PRODUCTION

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2024

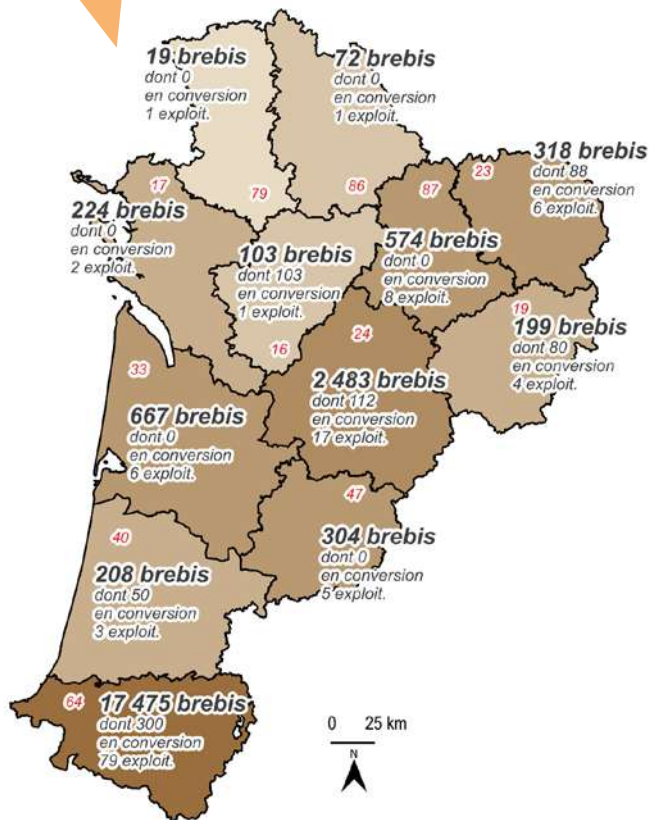
- 22 646 brebis laitières bio et en conversion

+ 23,9 % / 2023

- 133 exploitations

+ 19,8 % / 2023

5,2 % des brebis laitières en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique



Les chiffres

en quelques mots

Les élevages de brebis laitières sont très majoritairement situés dans les Pyrénées-Atlantiques qui concentrent 77 % de ces élevages, suivi de la Dordogne (11 %).

TOP 3 !



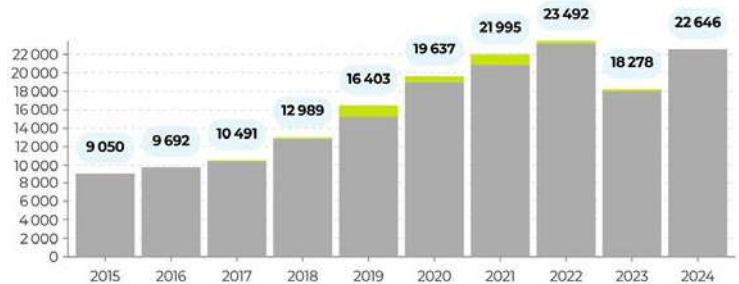
Près de 90 % du lait de brebis bio en Nouvelle-Aquitaine est produit dans les Pyrénées-Atlantiques et en Dordogne.

Le département des Pyrénées-Atlantiques est le 2ème producteur de lait de brebis bio en France (derrière l'Aveyron).



ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION

Nouvelle-Aquitaine - Brebis laitière



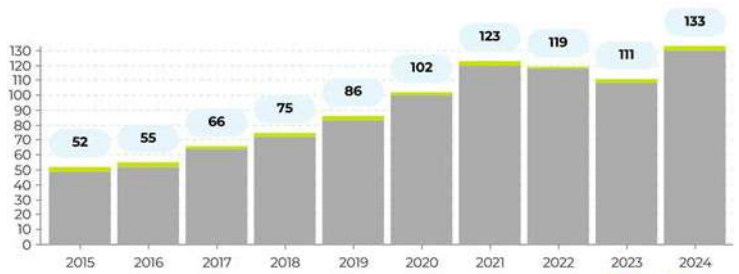
Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs
Les animaux en conversion non simultanés sont comptabilisés dans les animaux en agriculture biologique

Après une baisse en 2023, le cheptel de brebis laitières conduites en bio a augmenté de près de 24 % en 2024, soit 4 368 chèvres en plus par rapport à 2023.



ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO

Nouvelle-Aquitaine - Brebis laitière



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Après deux années de baisse, les chiffres montrent 22 producteurs de plus en 2024.

Faits marquants 2024/2025

La filière lait de brebis biologique en Nouvelle-Aquitaine affiche une forte dynamique. En 2024/2025, le nombre de brebis bio progresse de 25,6 % et celui des fermes engagées de 19,8 %. Cette croissance s'explique en partie par la demande soutenue en fromages bio, notamment en circuits courts et en AOP, mais aussi par une meilleure valorisation économique du lait de brebis bio par rapport au lait de vache. Elle traduit ainsi un véritable essor de la production laitière ovine bio dans la région, malgré le contexte globalement tendu de l'agriculture biologique.



LAIT DE CHÈVRE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

Les filières lait de chèvre biologiques et conventionnelles ont traversé une crise économique significative en 2024, en lien avec une forte baisse de la consommation depuis 2021. En 2024, en production conventionnelle, la Nouvelle-Aquitaine a pesé pour 33 % de la production et 41 % des livraisons nationales : la production y est en recul de 5,6 % en lien avec une forte diminution des livraisons (-6,2 %/2023) (Source IDELE). La collecte bio française suit cette même tendance baissière. En mai 2024, 2,8 millions de litres ont été collectés au plan national, soit une baisse de 13 % par rapport à 2023.

Le prix payé aux producteurs bio est resté stable entre 2023 et 2024 alors que les charges d'élevage ont augmenté. Côté conventionnel, le prix est en augmentation depuis 2019. L'écart de prix entre le bio et le conventionnel s'amenuise : il est de 165 €/1000l en 2024. La stagnation du prix bio, corrélée à un marché bio peu dynamique, à une complexité technique plus importante en bio (parasitisme,

rendement...), a participé aux déconversions et aux arrêts de production bio.

Des entreprises de collecte mixtes (bio et conventionnelles) ont préféré basculer des producteurs bio vers le conventionnel pour maintenir la production en place, lorsque les produits bio ne trouvaient plus preneurs. En termes de pratiques d'élevage, il faut souligner que lors de ces déconversions, les éleveurs conservent souvent des pratiques vertueuses. Par ailleurs, la réorganisation de la collecte en Nouvelle-Aquitaine (concentration autour des sites de fabrication) a contraint certains producteurs à cesser leur activité.

Malgré ce contexte, une reprise modérée des ventes en volume a été observée au 2e trimestre 2024 pour les fromages et l'ultra frais bio en magasins spécialisés, tandis que la grande distribution (GMS) enregistre encore des baisses suite à un déréférencement important de produits bio.

TENDANCES 2025

Une collecte en baisse, un écart entre bio et conventionnel qui s'amenuise côté prix payé aux producteurs

Une collecte encore baissière début 2025 en lien avec un recul du nombre de livreurs

La collecte nationale de lait de chèvre bio continue de reculer les 7 premiers mois de 2025 (-2,7 % par rapport à 2024), pour un volume 11,8 millions de litres. Le lait bio représente 3,8 % de la collecte totale de lait de chèvre.

En Nouvelle-Aquitaine, le nombre d'éleveurs caprins est encore en baisse en 2025. Alors que seulement 14 % des producteurs de lait de chèvre bio sont des livreurs, on constate depuis 2023 un recul du nombre de livreurs de lait de chèvre.

La stagnation du prix payé du lait de chèvre bio depuis 2023 a participé au recul important du nombre d'éleveurs livreurs. Les charges d'élevage restent importantes en 2025, et l'écart de prix entre bio et conventionnel est insuffisant. Certains collecteurs envisagent donc une augmentation de leurs prix payés bio afin de maintenir leurs producteurs livreurs en bio.

Relance des ventes en fromages de chèvre, baisse pour l'ultra frais

L'équilibre entre l'offre et la demande semble être retrouvé au 2ème trimestre 2025. Alors que 84 % du lait bio est transformé en fromage (chiffre 2023), le marché du lait de chèvre bio montre des signes de reprise. On observe une relance pour les fromages de chèvre l... avec une augmentation de +9,1 % des ventes. Ces hausses en valeur cachent cependant encore des baisses en volume. Par ailleurs, les fabrications d'ultra-frais (UF) sont encore en baisse de -8,9 % en valeur.

Les chiffres clés de la collecte de lait de chèvre bio

Collecte lait de chèvre bio 7 mois 2025 : **11,8** millions de litres, soit **-2,7 %** par rapport à 2024.

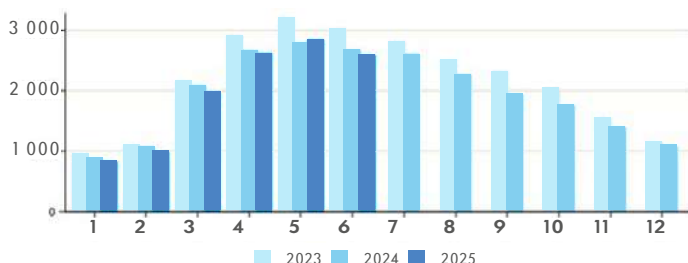
Part de lait bio 2025 : **3,8 %** de la collecte se fait en bio sur 7 mois 2025.

Vers une reprise de la collecte

Les collecteurs transformateurs de Nouvelle-Aquitaine repensent aujourd'hui leur collecte de lait bio. L'objectif est de consolider les volumes collectés et d'anticiper une relance future de la demande, afin de ne pas manquer de lait de chèvre bio en 2026. Les zones de collecte tendent à se resserrer autour des sites de transformation.

La réduction des coûts de collecte est dans ce cadre un enjeu crucial pour maintenir un prix rémunérateur : le morcellement des zones de collecte, induit par les arrêts et les déconversions, est un facteur clé de hausse des coûts. La difficulté réside alors dans l'érosion constante du nombre de livreurs.

Évolution de la collecte de lait de chèvre bio en France
Source France Brebis Laitière (FBL)



Perspectives de développement de la filière

Freins

- Un différentiel insuffisant entre prix bio et conventionnel : favorise les déconversions et les arrêts de production.
- Des difficultés pour les producteurs livreurs éloignés des sites de transformations : un coût trop élevé de la collecte qui recentre les zones de collecte autour des industries.
- Peu de valorisation des chevreaux : le prix du chevreau stagne depuis plus de 20 ans.

Leviers

- Une reprise de la demande en fromages bio, une reprise du marché bio au global.
- Atout local : les produits bio au lait de chèvre sont issus de lait français : les importations n'ont plus lieu en bio, en lien avec la conjoncture actuelle de baisse de la consommation et du maintien de la collecte.
- Les transformateurs fermiers ont des débouchés satisfaisants lorsqu'ils ne se concurrencent pas sur une même zone.

Les projets et dynamiques en cours

- **Projet laits bio soutenu par l'Agence bio : communication sur les laits bio, animations magasins et recensement des fournisseurs de lait bio pour la RHD.**
- **Plans de communication / animations magasins** mis en œuvre pour soutenir la bio.
- **Suivi des évolutions réglementaires.**

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les principaux collecteurs

La collecte régionale se fait principalement par des laiteries et des fromageries artisanales.

On peut citer : la fromagerie Le Chêne Vert, la fromagerie de La Lémance (groupe Rians), la fromagerie de La Cloche d'Or, Eurial (peu de collecte en Nouvelle-Aquitaine), la Fromagerie de la Venise Verte, etc.

Groupement de producteurs

Lait Chèvres Bio Ouest (LCBO) – secteur Vendée

GIE UNICBIO (Union des Chevriers Bio, ex. Chèvres Bio France)

Lait Bio en Gévaudan - secteur Aveyron / Lot

Sources : FranceAgriMer, IDELE, Agence bio, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

Avec le soutien de :



Les chiffres clés des prix payés aux producteurs bio

Prix moyen payé du lait bio (2024) : 1 077 €/1 000 litres

Écart de prix Bio/Conventionnel : seulement 165 €/1 000 litres

Attractivité Future : des augmentations de prix sont prévues pour 2026



POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR.

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Un partenariat entre :





LAIT DE BREBIS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN DU MARCHÉ EN 2024

La collecte de lait de brebis biologique poursuit sa baisse sur la campagne 2023-2024, enregistrant un recul de 7,3 % au niveau national sur les sept premiers mois de l'année 2024. Cette production demeure très largement concentrée en Occitanie (96 % de la collecte nationale). En 2024, la majorité des producteurs laitiers biologiques (67 %) sont des livreurs (vendant leur lait à la collecte), tandis que 33 % sont des producteurs fermiers. Une dynamique contrastée est observée entre ces deux typologies : alors que les producteurs livreurs ont connu une baisse de -7 %, les producteurs fermiers ont affiché une croissance de +10 %.

Côté fabrications, après deux années de net repli, les produits ultra-frais montrent des signes de reprise en 2024. En revanche, les ventes de fromages au lait de brebis continuent de diminuer, en particulier pour la catégorie des « autres fromages », fortement impactée — il s'agit principalement des fromages de report.

Cette contraction du marché s'explique notamment par la baisse du pouvoir d'achat des ménages depuis 2021, qui oriente la consommation vers des produits moins coûteux. Les laits alternatifs, perçus comme plus onéreux, en subissent directement les conséquences, avec un recul marqué des fabrications jusqu'en 2024.

TENDANCES 2025

Le rebond des fabrications et des ventes

Après trois années consécutives de baisse, la filière connaît en 2025 un rebond marqué des fabrications de produits au lait de brebis bio.

La hausse des fabrications (période 2024/25 (octobre n-1 à juillet n 25) est nette : fromages frais de brebis +3,2 %, « Autres » fromages de brebis +10,5 % (fait suite à de très fortes baisses), yaourts et lait fermenté +9,8 %.

Sur le marché, les ventes de produits au lait de brebis bio montrent un retour des hausses en volume, en particulier pour le fromage et l'ultra-frais (UF). Cependant, cette hausse de la demande doit aujourd'hui composer avec une baisse de la collecte.

Baisse de la collecte et prix du lait bio

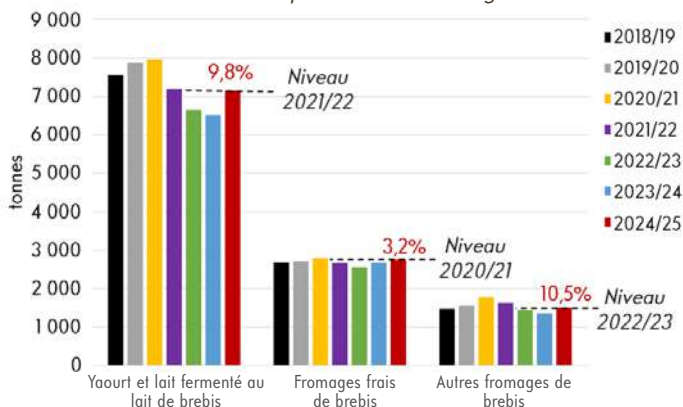
Une fragilisation des élevages qui pénalise la collecte

La collecte de lait de brebis bio est pénalisée par une baisse du nombre de points de collecte. Cette diminution des points de livraison s'amplifie en 2025 et est considérée comme un phénomène structurel. Cette situation résulte d'une forte diminution, voire d'un arrêt, des conversions de livreurs observée depuis plusieurs années, dont les conséquences se matérialisent en 2025

Évolution des fabrications de produits au lait de brebis bio

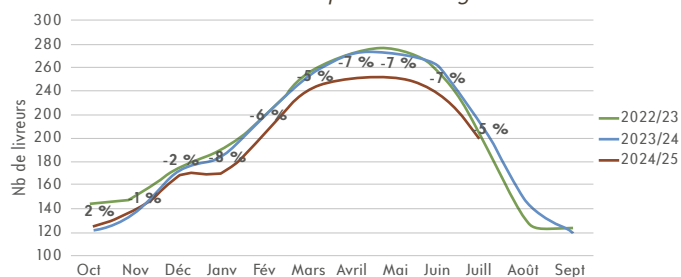
(Cumul 10 mois - oct n-1 à juil. N 25)

Source : FBL d'après EML - FranceAgriMer



Évolution de la collecte de lait de brebis bio en France

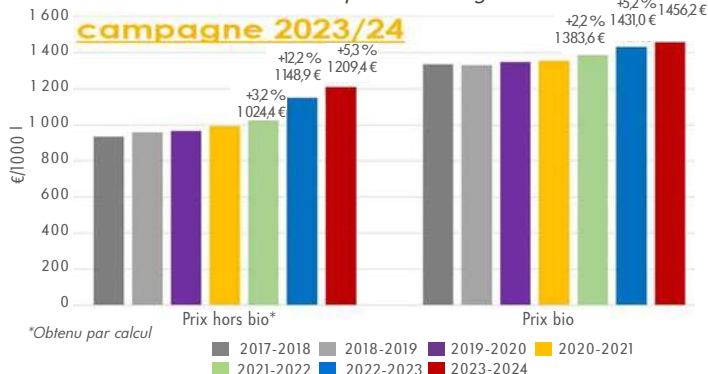
Source : FBL d'après FranceAgriMer



Évolution du prix du lait de brebis en France

Campagne d'octobre n-1 à septembre n

Source : FBL d'après FranceAgriMer



29,2

millions de litres de lait de brebis bio collectés en 2025 en France (-1,4 % / 2024).

Un prix du lait de brebis bio qui doit maintenir son attractivité

Sur la campagne 2024-2025, le prix du lait de brebis bio enregistre une légère progression (hausse de l'indice de prix standard de +4,2 % et de +3,7 % pour l'indice de prix réel pour la campagne 2024-2025 versus campagne précédente). Cette hausse, qui reste modérée au regard du marché conventionnel (passage de 1 024,4 € en 2022-2023 à 1 456,2 € en 2023-2024), est nécessaire. En effet, l'écart entre bio et conventionnel se resserre, et malgré un léger repli les charges d'exploitation demeurent élevées en bio (alimentation, énergie, main-d'œuvre).

La revalorisation du prix du lait bio depuis 2021 ne compense pas la hausse des coûts de production des éleveurs, notamment pour les petites structures. Afin de préserver son attractivité, et de pérenniser la collecte, le lait de brebis bio devrait être revalorisé en 2025 par les entreprises de collecte.

Fragilité de la transformation et concentration

La hausse indispensable du prix du lait pour soutenir les éleveurs risque de fragiliser les transformateurs, en particulier les petites structures qui sont déjà en « surchauffe » économique. En effet, pour maintenir leurs outils en état et les faire évoluer, les industriels doivent disposer d'une capacité de réinvestissement estimée à environ 2 à 3 % de leur EBE. Seules les grandes entreprises sembleraient capables de suivre la dynamique de réinvestissement nécessaire, ce qui à termes favoriserait la concentration industrielle. Par ailleurs, un mouvement vers la spécialisation des territoires est anticipé afin de réduire les coûts de collecte.

Perspectives de développement de la filière

Freins

- Des coûts de production qui ne sont pas compensés par la hausse du prix du lait
- Peu de valorisation des agneaux bio issus des troupeaux laitiers.
- Difficultés pour certains systèmes de production conventionnels pour passer en bio : autonomie alimentaire parfois difficile en zone de montagne tant au niveau des fourrages que des céréales (grandes cultures difficiles à produire).
- Fragilité pour certains outils de transformation : tendance à la concentration industrielle et à la spécialisation des territoires.

Leviers

- Le lait de brebis est le lait bio le mieux rémunéré, mais les très fortes hausses de coûts de production, en lien avec la crise économique actuelle, ont impacté la rentabilité des élevages.
- Une production historique et reconnue dans les Pyrénées-Atlantiques qui bénéficie de l'AOP Ossau Iraty.
- Pérennité des exploitations bio en transformation fermière : les installations se font en 2025 en fermier.

Sources : France Brebis Laitière (FBL), FranceAgriMer, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ

Les projets et dynamiques en cours

- **Projet laits bio soutenu par l'Agence bio : communication sur les laits bio, animations magasins et recensement des fournisseurs de lait bio pour la RHD.**
- **Plans de communication / animations magasins mis en œuvre pour soutenir la bio.**
- **Suivi des évolutions réglementaires.**

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Pour l'ultra-frais : Le Petit Basque, Péalou - Baskalia.

Pour le fromage : Agour, Les Bergers de Saint Michel, la fromagerie des Aldudes, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine : Marion ANDREAU
m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 36

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





APICULTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

LA PRODUCTION

Sources : données Agence Bio/OC/France AgriMer/ADANA

Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Nombre d'exploitations et de ruches en Nouvelle-Aquitaine en 2024

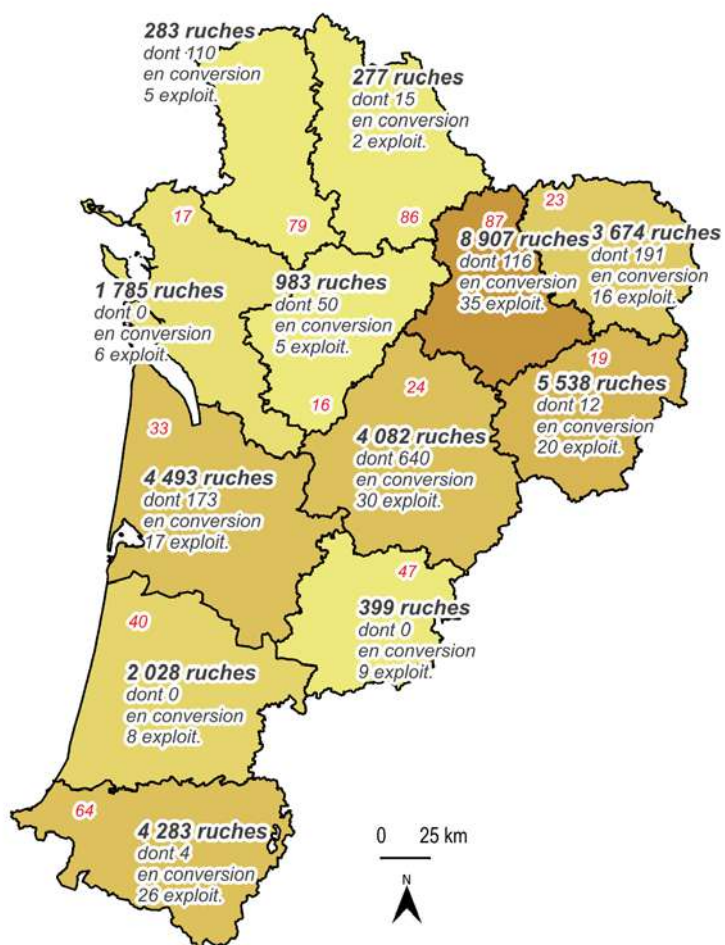
- 36 732 ruches bio et en conversion

+ 11,1 % / 2023

- 180 exploitations de plus de 50 ruches

+ 5,3 % / 2023

21,4 % des ruches en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.



Les chiffres en quelques mots

Un quart des ruches bio sont situées en Haute-Vienne. Puis il y a la Corrèze qui compte 15 % de ruches bio (soit plus de 5 500 ruches). Viennent ensuite les départements de la Gironde, des Pyrénées-Atlantiques et de la Dordogne, chacun détenant plus 4 000 ruches.

TOP 3 ! La Haute-Vienne est le 6^{ème} département producteur de ruches bio en France.

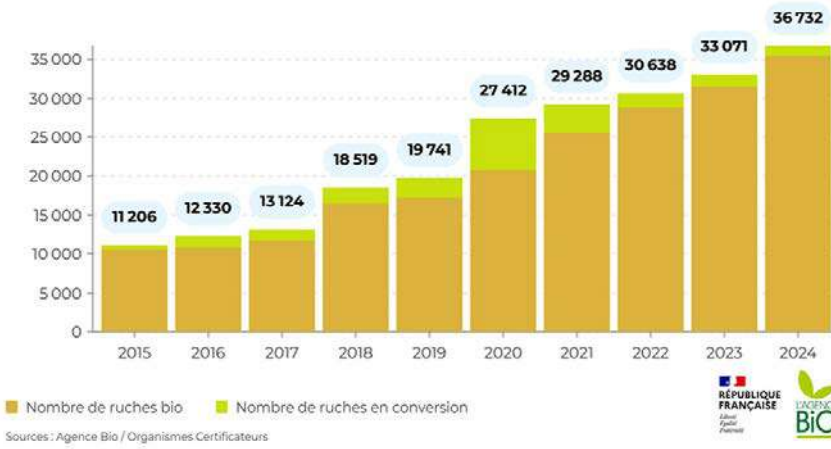


Evolution de la production

Le nombre de ruches conduites en bio continue d'augmenter : il a triplé en 10 ans. Il représente aujourd'hui 14 % du rucher bio national. En 2024, on comptait 3 661 ruches bio en plus par rapport à 2023.



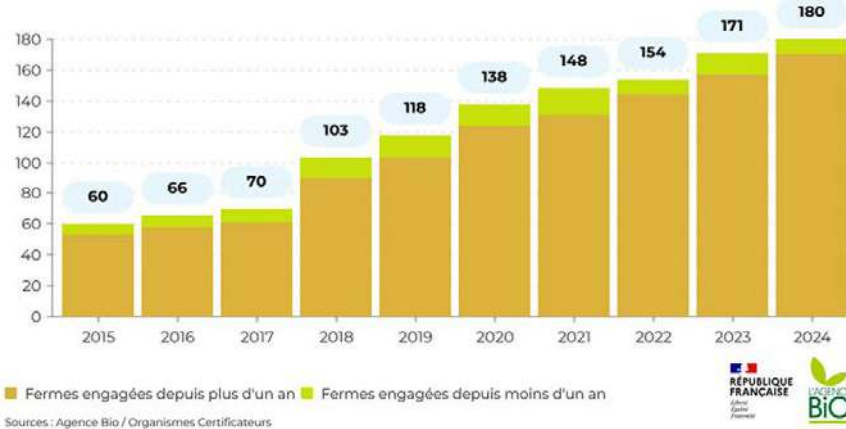
ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION Nouvelle-Aquitaine - Apiculture



En 2024, le nombre d'exploitations bio poursuit sa croissance. Tout comme le nombre de ruches bio, il a triplé en 10 ans. La dynamique d'engagement sur cette filière reste positive, et le nombre d'arrêts reste faible et stable entre 2023 et 2024 (8 arrêts en Région Nouvelle-Aquitaine sur l'année).



ÉVOLUTION DES FERMES ENGAGÉES EN BIO Nouvelle-Aquitaine - Apiculture



Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





BILAN DU MARCHÉ EN 2024

Les produits de l'apiculture bio

En 2024, la production de miel bio est estimée à 2 611 tonnes en France, ce qui représente 12 % de la production totale de miel. Cette production est en nette baisse par rapport à 2023, du fait d'aléas climatiques très importants survenus notamment au printemps. Le rendement moyen par ruche est également en baisse (14,6 kg miel bio/ruche), et se rapproche du rendement du miel conventionnel. Les apiculteurs bio sont également très représentés dans la production d'autres produits de la ruche : ¼ des volumes de pollen (20 t) et 2/3 des volumes de propolis récoltés (2,8 t) sont produits en bio en 2024 (France AgriMer, 2025).

Une distribution du miel bio qui tend à se diversifier

En 2024, le miel (bio et non-bio) a majoritairement été distribué en vente directe (40 % des volumes), via les circuits conditionneurs/grossistes (11 %) et via les magasins spécialisés non-bio et épicerie fines (9 %). Viennent ensuite des circuits de distribution variés, dans une moindre mesure.

Pour le miel bio, on retrouve les mêmes circuits de distribution, mais à des proportions différentes. Ainsi, d'après le *Baromètre du moral des apiculteurs bio 2025*, les apiculteurs bio sont 97 % à commercialiser leur miel en vente directe, 71 % à vendre leur miel via les réseaux spécialisés bio, et 41 % via des artisans et commerçants (épicerie). 22 % d'entre eux ont fait appel à des conditionneurs/grossistes pour la commercialisation (Agence Bio, *Baromètre des agricultrices et apiculteurs bio 2025*). Les circuits sont variés et tendent à se diversifier.

Après des années de croissance, la consommation de miel bio en baisse

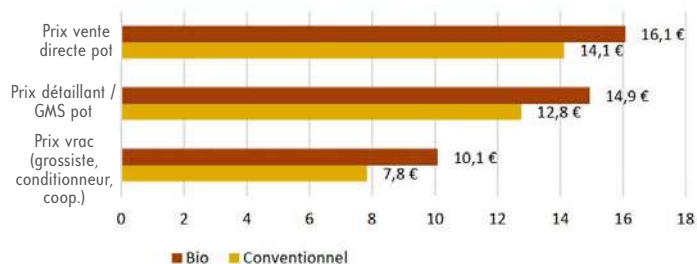
La demande en miel et autres produits de la ruche bio en France a connu une nette augmentation depuis le début des années 2010, et la production nationale ne permettait pas encore de répondre à cette demande. De nombreux conditionneurs importent aujourd'hui du miel biologique d'autres pays d'Europe (Italie, Espagne, Bulgarie) mais également de Chine et d'Amérique du Sud, à des prix inférieurs (France AgriMer, 2021). En 2024, les volumes de miel bio importés sont évalués à 160 t, en légère baisse par rapport à 2023 (Agence bio, AND-I, 2025).

La vente de miel bio au stade de détail en France (hors restauration) était estimée à 6 081 t, et à 85 M€ de chiffre d'affaires en 2023. La Grande Distribution (GD) arrive en tête des magasins où les français achètent du miel bio, en volume (49 %), comme en valeur (47 %). La vente directe représente 27 % des achats en volume et 30 % en valeur, suivie ensuite par le réseau spécialisé bio et les artisans.

Un observatoire des prix porté par France AgriMer permet de mettre en évidence que le miel bio serait valorisé en moyenne 2 à 2,3 € de plus le kilo, que ce soit en vrac, au détail en GD ou en vente directe (INTERAPI/CSA, 2025).

Prix moyen du miel en 2024 par circuit / conditionnement (€/kg)

Source : observatoire FranceAgriMer



Ces prix moyens sont indicatifs, et ne reflètent pas toujours l'état des négociations et des prix hétérogènes de vente, notamment sur la filière vrac. A noter que le prix consommateur du miel bio a augmenté de +5 % en GD entre 2024 et 2023, contre +9 % pour le miel conventionnel.

En GD, après un rebond des ventes de miel bio et des produits de la ruche observé suite à la pandémie de COVID, on constate un recul de la consommation du miel bio à partir de 2022. Cette tendance suit celle des ventes de miel au global. Le taux de pénétration du miel bio est aujourd'hui de 12,6 %, et a reculé de 1,5 points en 1 an, ce qui reflète un déréférencement de ce produit dans les rayons (Agence Bio, AND-I 2025).

La filière manque d'outils de pilotages annuels et d'indicateurs des ventes sur tous les circuits de distribution, mais la remontée des opérateurs régionaux fait état d'une baisse importante de la contractualisation du miel bio, tant en prix qu'en volumes, à partir de la fin de 2022. Ce recul s'est confirmé en 2023, notamment pour le miel bio commercialisé en gros et demi-gros. En 2024, la situation commerciale s'est améliorée pour certains acteurs, mais la situation reste très hétérogène au niveau national comme régional.



Reconnaissance du label bio sur le miel

D'après la dernière enquête consommateurs INTERAPI/CSA, pour 35 % des consommateurs de miel français le critère « biologique » est très important et motive l'acte d'achat. 66 % citent le critère « origine France » comme « très important » et 61 % le critère « côté naturel du miel ». Le label AB demeure le logo le mieux reconnu par les consommateurs de miel, car 73 % des enquêtés le reconnaissent, devant le Label Rouge, les IGP et AOC. Cependant, la confiance en ce label reste à consolider : seuls 27 % des répondants disent avoir confiance dans le label AB, qui arrive tout de même en tête au classement de confiance devant les autres labels de qualité.

Dynamique régionale

En Nouvelle-Aquitaine, une grande partie du miel bio est commercialisé par les apiculteurs, mais d'autres opérateurs (coopérative 100 % bio, conditionneurs, transformateurs et distributeurs) contribuent à la structuration de la filière.

Les enjeux de la filière apicole bio régionale en 2025

- Assurer une adéquation entre production et demande, sur le miel comme sur les autres produits issus de la ruche, alimentaires et cosmétiques & maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs.
- Adapter les pratiques à la nouvelle réglementation Bio entrée en vigueur en 2022.
- Assurer un accompagnement des apiculteurs et autres opérateurs de la filière sur la production, la R&D et la structuration des circuits de distribution, notamment pour la vente en vrac.



Les projets et dynamiques en cours

- Information et veille sur l'évolution de la filière apicole bio.
- Structuration de la filière et mise en lien des opérateurs amont-aval.
- Accompagnement d'opérateurs sur des mesures d'aide à la structuration de filière.
- Promotion de l'apiculture dans la campagne régionale « C'est Bio la Nouvelle-Aquitaine » et via la campagne de la marque Bio Sud-Ouest France.
- Représentation de la filière apicole bio auprès du Comité d'Orientations Régional de Filière Apiculture.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs - transformateurs : Coopérative Les Miels Bio des Limousins, Soleimiel, Léa Nature, Famille Teulet, Famille Michaud, BioloKlock, Pollenergie, Elibio, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Florence AIMON-MARIE (CA 17 - 79) : florence.aimon-marie@cmds.chambagri.fr

ADANA : Emilie BOURIEL - emilie.bouriel@adana-asso.fr

Bio Nouvelle-Aquitaine : Anne-Sophie FERNANDEZ
T. 06 23 36 59 36 - as.fernandez@bionouvelleaquitaine.com

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Alice LUISI
a.luisi@nouvelle-aquitaine.com - 06 61 91 63 82

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





CONTACTS PRODUCTION PAR DÉPARTEMENTS

CHARENTE	BONILLA Evelyne (MAB 16)	projetbio@mab16.com 06 45 59 63 11
	VEYSSET Anne-Laure (Ch. d'agriculture 16)	anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr 06 25 64 54 55
CHARENTE-MARITIME	MARSOLLIER Céline (Ch. d'agriculture 17-79)	celine.marsollier@cmds.chambagri.fr 06 70 53 48 99
	TROUILLARD Karine (GAB 17/Bio NA)	k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com 06 75 83 17 22
CORRÈZE	FUCHS François (Agrobio 19/Bio NA)	f.batardypenichou@bionouvelleaquitaine.com 06 24 39 45 50
	JAMET Anne-Claire (Ch. d'agriculture 19)	anne-claire.jamet@correze.chambagri.fr 07 63 45 22 93
CREUSE	LEBEAU Noëllie (Ch. d'agriculture 23)	noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr 05 55 61 50 31
	VERCELLOTTI Justine (GAB Creuse/Bio NA)	animation.gab23@lilo.org 06 08 72 23 54
DORDOGNE	DUPUY Laura (Ch. d'agriculture 24)	laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr 06 02 19 62 07
	FLORENT Marine (Agrobio Périgord)	installation@agrobioperigord.fr 06 85 30 95 34
GIRONDE	DERC Laurence (Agrobio33/Bio NA)	l.derc@bionouvelleaquitaine.com 06 38 35 33 17
	MONTMARTIN Yann (Ch. d'agriculture 33)	y.montmartin@gironde.chambagri.fr 06 85 03 92 83
LANDES	PEYROU Bruno (Agrobio40)	b.peyrou@agrobio40.fr 06 51 14 03 51
	PLANTIER Emmanuel (Ch. d'agriculture 40)	emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr 06 85 09 73 72
LOT-ET-GARONNE	CHASTAING Séverine (Ch. d'agriculture 47)	severine.chastaing@cda47.fr 06 77 01 59 97
	LAMANTIA Anaïs (Agrobio47/Bio NA)	a.lamantia47@bionouvelleaquitaine.com 05 53 41 75 03
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	ERGUY Thomas (BLE)	ble-arrapitz@wanadoo.fr 05 59 37 25 45
	MIGNOT Ludivine (Ch. d'agriculture 64)	l.mignot@pa.chambagri.fr 06 24 44 00 27
DEUX-SÈVRES	BAPTISTE Lucie (Agrobio 79/Bio NA)	l.baptiste@bionouvelleaquitaine.com 06 22 16 08 05
	BASSET Romain (Ch. d'agriculture 17-79)	romain.basset@cmds.chambagri.fr 06 89 17 81 30
VIENNE	RAIMON Philippe (Ch. d'agriculture 86)	philippe.raimon@vienne.chambagri.fr 06 31 92 17 27
	VANHÉE Claire (Vienne Agrobio/Bio NA)	c.vanhee86@bionouvelleaquitaine.com 06 27 93 57 44
HAUTE-VIENNE	BATARDY-PENICHOU Fanny (Agrobio 87/Bio NA)	f.batardypenichou@bionouvelleaquitaine.com 06 24 39 45 50
	MARCELAUD Joséphine (Ch. d'agriculture 87)	josephine.marcelaud@haute-vienne.chambagri.fr 06 67 19 14 15

CONTACTS PAR FILIÈRES

GRANDES CULTURES	DUPUY Laura (Ch. d'agriculture 24)	laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr 06 02 19 62 07
	JOAQUIM Céline (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	c.joaquim@interbionouvelleaquitaine.com 07 60 72 16 50
	TRICHEUR Alexandre (Bio Nouvelle-Aquitaine)	a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com 06 16 68 11 61
FRUITS	CHASTAING Séverine (Ch. d'agriculture 47)	severine.chastaing@cda47.fr 06 77 01 59 97
	HERVET Chloé (Bio Nouvelle-Aquitaine)	c.hervet@bionouvelleaquitaine.com 06 13 58 53 95
	JOAQUIM Céline (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	c.joaquim@interbionouvelleaquitaine.com 07 60 72 16 50
LÉGUMES	BARRAGUE Julie (Agrobio Gironde / Bio NA) GRANDGUILLOT Julien (MAB16)	j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29 julien.maraichage@mab16.com - 07 88 17 07 45
	JOAQUIM Céline (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	c.joaquim@interbionouvelleaquitaine.com 07 60 72 16 50
	MERCERON Nastasia (Chambres d'agriculture)	nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr 07 71 26 46 11
PPAM	BAILLON Véronique (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com 06 98 83 69 93
	MERCERON Nastasia (Chambres d'agriculture)	nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr 07 71 26 46 11
	POULON Béatrice (Bio Nouvelle-Aquitaine)	b.poulon@bionouvelleaquitaine.com 06 73 62 35 03
VITICULTURE	BECQUET Stéphane (Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine)	dirtech@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr 05 57 51 39 60
	DERC Laurence (Agrobio33/Bio NA)	l.derc@bionouvelleaquitaine.com 06 38 35 33 17
	FLORES Stéphanie (Chambres d'agriculture)	s.flores@gironde.chambagri.fr 06 23 93 59 18
	LUISI Alice (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	a.luisi@interbionouvelleaquitaine.com 06 61 91 63 82
	ONG Joséphine (Agrobio Périgord)	j.ong@agrobioperigord.fr 06 82 87 99 63
VIANDE & OEUF	ANDREAU Marion (Vienne Agrobio / Bio NA)	m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com 07 63 21 67 38
	BAUDIFFIER Quentin (Chambres d'agriculture)	quentin.baudiffier@cmds.chambagri.fr 06 74 68 70 63
	DESMAISON Philippe (Agrobio 79 / Bio NA)	p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com 06 21 31 32 65
	KASERER-MENDY Barbara (INTERBIO NA)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com 06 58 50 44 26
	ROCHE Fabrice (Agrobio 19/87 / Bio NA)	f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com 06 62 49 05 29
	VEYSSET Anne-Laure (Chambres d'agriculture)	anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr 06 25 64 54 55
LAIT	ANDREAU Marion (Vienne Agrobio / Bio NA)	m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com 07 63 21 67 38
	DELAUNAY Stella (B.L.E)	ble.stella.delaunay@gmail.com 06 27 13 32 36
	KASERER-MENDY Barbara (INTERBIO NA)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com 06 58 50 44 26
	VEYSSET Anne-Laure (Chambres d'agriculture)	anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr 06 25 64 54 55
APICULTURE	AIMON-MARIE Florence (Ch. d'agriculture 17-79)	florence.aimon-marie@cmds.chambagri.fr
	BOURIEL Emilie (ADANA)	emilie.bouriel@adana-asso.fr
	FERNANDEZ Anne-Sophie (Bio Nouvelle-Aquitaine)	as.fernandez@bionouvelleaquitaine.com 06 23 38 59 38
	LUISI Alice (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	a.luisi@interbionouvelleaquitaine.com 06 61 91 63 82